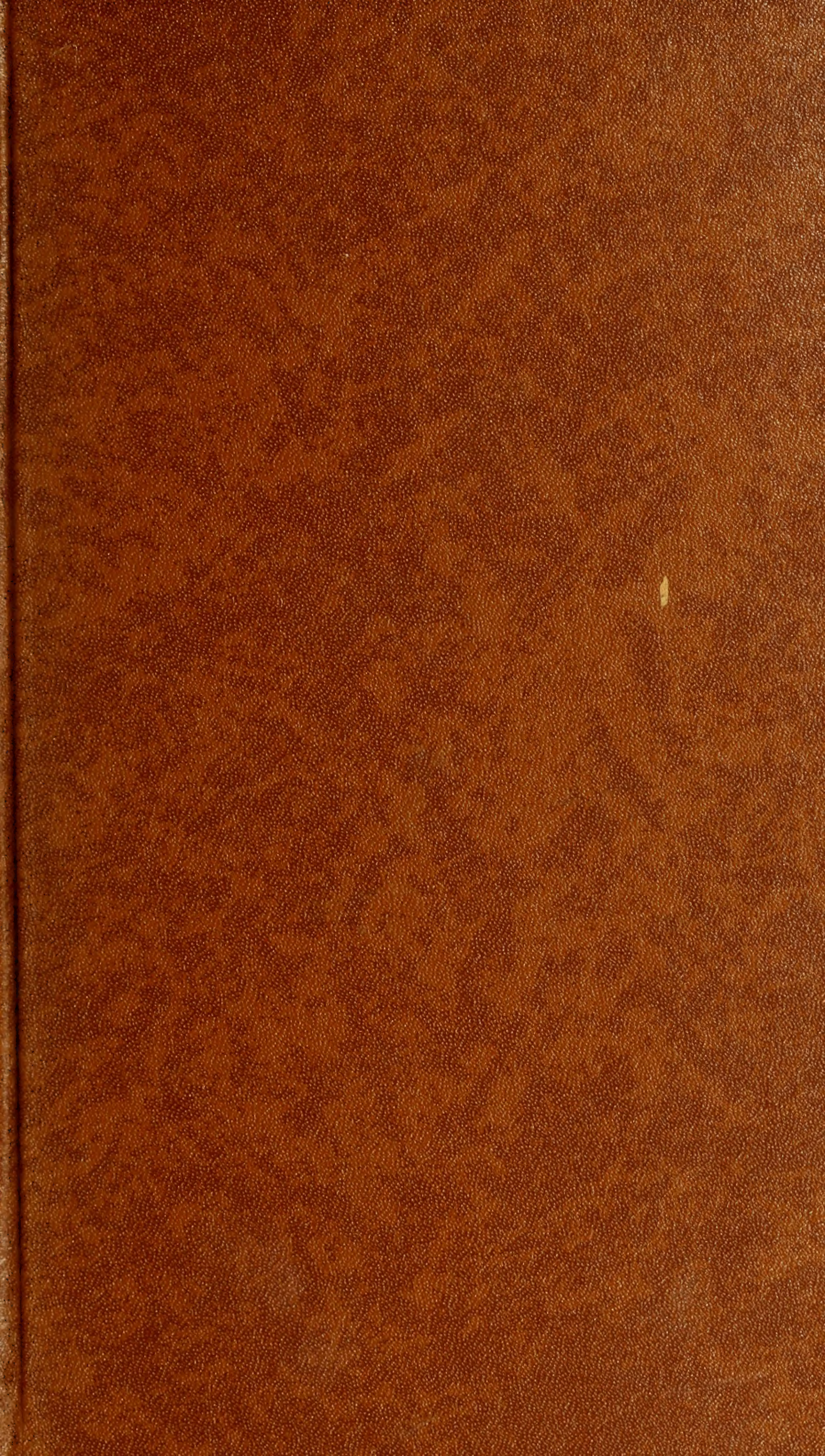


HISTOIRE NATURELLE

DES

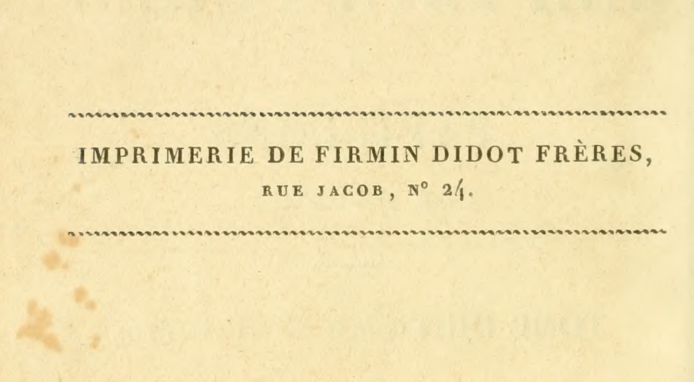
LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

TOME HUITIÈME. — IIe Partie.



IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE,

PAR M. J.-B. GODART;

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M. P. DUMÉNIL, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE;

CONTINUÉE

PAR M. P.-A.-J. DUPONCHEL,

AUTEUR D'UNE MONOGRAPHIE DES ÉROTYLES, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES GEORGOFILI DE FLORENCE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS, ETC.

NOCTURNES.

Tome cinquième. — Deuxième partie.

PARIS.
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, n° 13.

1831.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE.

TRIBU VI.

Pyralites. *Pyralites*.

A l'époque où cet ouvrage fut commencé, M. Latreille avait établi, sous le nom de *Pyralites*, une tribu composée des genres *Platyptérix*, *Herminie* et *Pyrale ;* mais il modifia depuis cette partie de sa méthode : il rattacha le premier de ces trois genres à ses *Faux Bombyx*, le second à ses *Noctuélites*, et il fit du troisième sa tribu des *Tordeuses ;* de sorte qu'il supprima celle des *Pyralites*. Pour nous, fidèle au plan annoncé par le premier volume de cet ouvrage, nous avons cru devoir la rétablir; mais nous n'en conservons que le genre *Herminie*, le seul qui puisse y entrer d'après les caractères que nous lui assi-

gnons, en même temps que nous y ajoutons les *Botys*, les *Aglosses*, et les *Hydrocampes*, que nous retranchons des *Crambites*. En un mot, la tribu des *Pyralites*, telle que nous la rétablissons, répond exactement au genre *Pyralis* de Linné, dont Fabricius a le premier transporté mal-à-propos la dénomination au genre *Tortrix* du même auteur. Voici, au reste, comment nous caractérisons cette tribu.

Ailes entières ou sans fissures, et presque horizontales ou parallèles au plan de position dans l'état de repos ; les supérieures cachant alors presque toujours les inférieures.

Antennes sétacées, tantôt simples dans les deux sexes, tantôt pectinées, ciliées ou crénelées dans les mâles seulement, et offrant dans quelques espèces un nœud ou renflement vers le tiers de leur longueur.

Palpes inférieurs seuls bien développés, plus ou moins longs, généralement très-comprimés et recourbés tantôt au-dessus de la tête, tantôt en sens contraire, avec leur dernier article presque toujours distinct.

Trompe cornée et longue, excepté dans trois genres, où elle est nulle et seulement rudimentaire.

Corselet uni. — Abdomen généralement grêle et conico-cylindrique. — Pattes longues ; les antérieures garnies quelquefois de faisceaux de poils ; les postérieures toujours armées d'épines ou d'ergots plus ou moins longs.

Chenilles à 14 ou 16 pattes servant toutes à la progression ; à corps généralement allongé et aminci aux deux extrémités, à anneaux distincts couverts le plus souvent de petites verrues et de poils courts et clair-semés.

Chrysalide généralement effilée et contenue dans un tissu étroit qui varie de forme et de consistance, suivant chaque genre.

On voit par l'ensemble de ces caractères que si les *Pyralites* ont beaucoup de rapports avec les *Phalénites*, elles en diffèrent essentiellement : 1° par leurs chenilles, qui ne sont pas arpenteuses; 2° par la longueur de leurs palpes inférieurs, recourbés tantôt au-dessus de la tête et tantôt en sens contraire; 3° par celle de leurs jambes postérieures, toujours armées d'ergots plus ou moins longs.

Nous avons dit plus haut que, pour composer cette tribu, nous avions réuni aux *Herminies* de M. Latreille ses *Aglosses*, ses *Botys* et ses *Hydrocampes;* mais nous n'avons pas tardé à reconnaître l'insuffisance de ces quatre genres pour y rapporter toutes les espèces de *Pyralites* que nous connaissons, et dont le nombre s'élève à environ cent cinquante. Nous avons donc adopté en outre, et non sans les modifier, ceux que d'autres auteurs ont établis dans cette même tribu, qui se compose définitivement pour nous de dix-sept genres (1), fondés principalement sur la forme des palpes, très-variée dans les *Pyralites;* et ces dix-sept genres, nous les avons répartis en quatre divisions d'après la forme des ailes supérieures et leur position dans l'état de repos, ainsi qu'il suit, savoir :

---

(1) Un seul de ces genres nous appartient, c'est celui qui porte les nom de *Diosia*.

A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

Palpes inférieurs presque toujours plus longs que le corselet et recourbés au-dessus de la tête, avec leur premier article court et cylindrique, le second long et en forme de lame de sabre courbe, et le troisième ou dernier subuliforme et quelquefois sécuriforme. Trompe longue. Antennes pectinées, ciliées ou crénelées dans le mâle, et filiformes dans la femelle; celles du mâle offrant de plus un nœud vers le tiers de leur longueur, dans quelques espèces qui ont en même temps les jambes antérieures garnies de faisceaux de poils. 1 Herminia (1) (*Tarsiplumalis*).

Palpes inférieurs presque toujours plus longs que le corselet et dirigés en avant, avec leur premier article court et cylindrique, le second long en forme de sabre droit et faisant un coude avec le troisième, qui est sécuriforme. Trompe longue. Antennes filiformes dans les deux sexes, ou à peine ciliées chez le mâle. Sommet des ailes supérieures légèrement falqué . . . . 2 Hypena (2) (*Proboscidalis*).

Palpes inférieurs courbes débordant très-peu la tête, avec le second article sécuriforme et le troisième cylindrique. Chaperon aigu et avancé. Trompe longue. Antennes légèrement ciliées chez le mâle . . . . 3 Madopa (3) (*Salicalis*).

(1) Latreille. (2) Schranck. (3) Stephens.

Palpes inférieurs un peu plus longs que la tête; leur second article presque aussi large que long en forme de losange; le troisième subuliforme. Trompe nulle ou seulement rudimentaire. Antennes ciliées chez le mâle. Oviducte de la femelle térébriforme . . . 4 Aglossa (1) (*Pinguinalis*).

Palpes inférieurs plus longs que le corselet, séparés dans toute leur longueur, légèrement courbes et inclinés vers la terre; leur second article presque cylindrique, et le troisième subuliforme. Trompe presque nulle ou rudimentaire. Antennes du mâle très-pectinées ou seulement crénelées. Ailes inférieures à peu près de la même taille que les supérieures, qui sont oblongues et très étroites . . . . 5 Cledeobia (2) (*Angustalis*).

B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu et allongé, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, droits, connivents et se terminant en pointe très-aiguë. Trompe nulle ou rudimentaire. Antennes filiformes et corps assez épais dans les deux sexes. . . . . 6 Odontia (3) (*Dentalis*).

Palpes inférieurs courts, coniques, et laissant à découvert les supérieurs, qui sont cylindriques. Trompe longue. Antennes simples et corps effilé dans les deux sexes. 7 Scopula (4) (*Margaritalis*).

(1) Latreille. (2) Stephens. (3) Genre indiqué par M. Curtis, et adopté et nommé par moi. (4) Schranck.

Palpes inférieurs droits et plus ou moins courts, avec le dernier article très-aigu. Trompe longue. Antennes simples et corps effilé dans les deux sexes. Ailes supérieures plus ou moins lancéolées, et ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos . . . . 8 Botys (1) (*Urticalis*).

Palpes inférieurs presque aussi longs que la tête, triangulaires et sans articles distincts. Trompe longue. Antennes simples dans les deux sexes. Abdomen du mâle très-grêle. Ailes supérieures étroites; les inférieures oblongues . . . . 9 Nymphula (2) (*Numeralis*).

Palpes inférieurs courts, avec le dernier article nu et cylindrique. Trompe longue. Antennes simples dans les deux sexes. Abdomen du mâle très-grêle. Jambes postérieures très-longues. Ailes supérieures très-étroites; les inférieures oblongues. 10 Hydrocampa (3) (*Potamogalis*).

Palpes inférieurs courts, cylindriques, avec le dernier article très-aigu. Trompe longue et épaisse. Antennes simples dans les deux sexes. Corps du mâle peu allongé. Ailes supérieures étroites; les inférieures oblongues . . . . 11 Asopia (4) (*Farinalis*).

C. Ailes supérieures visiblement plus épaisses que les inférieures, qu'elles couvrent entièrement dans l'état de repos. (Port des Noctuélites.)

Palpes inférieurs aussi longs que la tête,

(1) Latreille. (2) Schranck. (3) Latreille. (4) Treitschke.

très-aigus et sans articles distincts. Trompe longue. Antennes simples dans les deux sexes. Abdomen des femelles gros et conico-cylindrique. Angle supérieur des premières ailes plus ou moins aigu . . . . . . 12 Pyrausta (1) (*Purpuralis*).

Palpes inférieurs presque aussi longs que la tête, épais, velus, et dont le dernier article, peu distinct, se termine en pointe. Trompe longue. Antennes très-longues et simples dans les deux sexes. Corselet robuste. Abdomen des femelles gros et conico cylindrique. Angle supérieur des premières ailes plus ou moins arrondi . . . . 13 Ennychia (2) (8-*Maculalis*).

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, épais et velus sans articles distincts. Antennes simples dans les deux sexes. Trompe longue. Corselet robuste. Abdomen ne dépassant pas les ailes inférieures lorsqu'elles sont étendues. Angle supérieur des premières ailes plus ou moins arrondi. 14 Hercyna (3) (*Manualis*).

Palpes inférieurs plus courts que la tête, épais, triangulaires et sans articles distincts. Trompe très-courte. Antennes courtes, pectinées ou crénelées dans les mâles. Abdomen court et obtus dans les deux sexes. Ailes supérieures larges; les inférieures arrondies . . . . 15 Nola (4) (*Togatulalis*).

D. Ailes supérieures longues et étroites, et couvrant néan-

(1) Schranck. (2) Treitschke. (3) Treitschke. (4) Leach.

moins entièrement les inférieures, plissées en éventail dans l'état de repos. (Port des Lithosies ou des Yponomeutes.)

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, larges et épais, avec le dernier article peu distinct et très-aigu. Trompe longue. Antennes simples, épaisses et légèrement coudées à leur base, avec leur premier article très-distinct dans les deux sexes. Abdomen assez gros dans les mâles, et dépassant très-peu les ailes inférieures lorsqu'elles sont étendues. . . . . 16 Diosia (1) (*Marginalis*).

Les quatre palpes visibles. Les supérieurs petits, velus et sécuriformes; les inférieurs plus grands, velus, triangulaires et sans articles distincts. Trompe longue. Antennes simples et abdomen grêle dans les deux sexes. . . . . 17 Eudorea (2) (*Dubitalis*).

(1) Mihi. (2) Curtis.



GÉNÉRALITÉS.

Les *Pyralites* offrent la même variété de mœurs que les *Phalénites*. On en trouve partout, dans les endroits secs comme dans les endroits humides, dans les pays de plaines comme sur les montagnes, dans les bois comme dans les prairies, les jardins, etc. Leur vol pendant le jour est, en général, court et bas. Quelques-unes, comme les *Herminies*, ne se reposent jamais qu'à terre. D'autres, comme les *Scopules* et les *Botys*, se tiennent toujours cachées sous les feuilles. Les *Aglosses*, dont les chenilles se nourrissent de substances animales grasses ou desséchées, se trouvent dans l'intérieur des maisons, appliquées contre les murs. Les *Pyraustes* et les *Ennychies* voltigent sur les fleurs en plein soleil et dans le moment de la plus grande chaleur. Les *Nymphules* et les *Hydrocampes*, au contraire, recherchent l'ombre et la fraîcheur des eaux. Les *Hercynes* n'habitent que les hautes montagnes. Enfin, les *Eudorées* se cachent dans les crevasses des troncs d'arbres

dont l'écorce est rugueuse, comme l'orme, le chêne, etc.

Les *Pyralites*, peu recherchées jusqu'à présent des amateurs, sont encore moins connues que les *Phalénites*, dans leurs premiers états. Sur cent cinquante espèces environ que nous nous proposons de décrire, on en compte à peine cinquante dont les chenilles ont été observées; elles offrent cependant des faits aussi curieux que ceux qu'on a remarqués dans les mœurs des autres chenilles : on en verra la preuve dans les détails que nous donnerons à chaque genre et à chaque espèce, et auxquels nous renvoyons pour ne pas nous répéter.



A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

GENRE HERMINIE.

1. GENUS HERMINIA.

PYRALIS. *Linn. Illig. Curtis.* etc.
PHALÆNA ET CRAMBUS. *Fabr.*
HERMINIA. *Latr. Treits.*
POLYPOGON. *Schranck.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs presque toujours plus longs que le corselet, et recourbés au-dessus de la tête, avec leur premier article court et cylindrique, le second long et en forme de lame de sabre courbe et le troisième subuliforme ou séculiforme. — Trompe longue. — Antennes du mâle pectinées, ciliées ou crénelées, et offrant de plus un nœud vers le tiers de leur longueur dans quelques espèces qui ont en même temps les jambes antérieures garnies de faisceaux de poils.

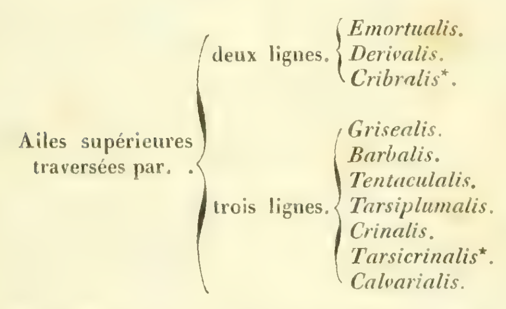
Chenilles (à 14 ou 16 pattes), couvertes de petites verrues et de poils courts et rares. — Chrysalide allongée contenue dans un tissu en manière de crêpe, et placé sur la terre.

En adoptant ce genre établi par M. Latreille, nous l'avons restreint, comme Schranck et Treitschke, aux espèces qui ont les palpes recourbés au-dessus de la tête, et dont les mâles ont les antennes pectinées, ciliées ou crénelées. Ces espèces sont au nombre de dix, dont sept ont les plus grands rapports entre elles par le dessin de leurs ailes supérieures, qui consiste en trois lignes transverses et presque parallèles, dont deux sont plus ou moins flexueuses ou sinueuses, avec une petite tache en forme de croissant dans l'intervalle qui les sépare. Les trois autres ont également ce petit croissant, mais elles n'ont que deux lignes, et même chez l'une d'elles ces lignes sont remplacées par des points. Sur dix *Herminies* connues, il n'y en a que six dont les chenilles ont été observées; encore l'ont-elles été si mal qu'on n'a que des renseignements vagues sur leur manière de vivre. Deux de ces chenilles n'ont que quatorze pattes, tandis que les autres en ont seize, ce qui semblerait indiquer que les papillons qui proviennent des premières ne devraient pas appartenir au même genre que ceux produits par les secondes. Cependant les uns comme les autres ont les palpes recourbés au-dessus de la tête, ce qui constitue pour nous le caractère essentiel du genre *Herminie* d'après l'insecte parfait.

Les *Herminies* ne se trouvent guère que dans les bois; les unes préfèrent ceux qui sont ombragés et humides, les autres ceux qui sont secs et montueux. Toutes ont le vol bas et court, et s'abattent dans l'herbe au lieu de se cacher dans les feuilles, quand on les poursuit. La plupart ne se montrent qu'une fois par an, et le milieu de l'été est le véritable temps de leur apparition.

Les dix espèces que ce genre renferme peuvent être partagées en deux groupes, d'après le nombre de lignes dont leurs ailes supérieures sont traversées,

SAVOIR:



Nota. Nous n'avons pu encore nous procurer les deux espèces marquées d'un *; nous les donnerons supplémentairement à la fin du volume.



CMLX. HERMINIE OLIVATRE.

HERMINIA EMORTUALIS. (Pl. 1, fig. 1.)

Herminia emortualis. *Treits*. Schmett. von europ. t. vii. pag. 5. n° 2.

Pyral. emortualis. *Hubn*. tab. 1. fig. 1. (fœm.) Larv. lep. vi. pyral. 1. pseudogeom. A. a. fig.(1. a-c. *Wien*. *Verz*. *Illig*. *Gotze*.

Geom. olivaria. *Borkh*. europ. Schm. V. th. S. 17. n° 3.

Envergure, 11 à 12 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-olivâtre, avec deux lignes courbes, transverses et parallèles, d'un jaune pâle sur les supérieures, dont la plus longue (l'extérieure) se prolonge sur les ailes inférieures, qu'elle coupe par le milieu; ces lignes sont finement bordées de brun du côté interne. Chaque aile est en outre marquée au centre d'un petit croissant jaune, et leur frange est jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les lignes jaunes dont nous venons de parler y sont à peine marquées.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les



P. Dumenil Pinxit et Direxit.

1 Herminie Olivâtre (*Emortualis*) fem. 2 Idem. Dérivée (*Derivalis*) mâle.
3 Idem Tâteuse (*Tentaculalis*) mâle. 4 Idem. Grise (*Grisealis*) femelle.
5 Idem Barbue (*Barbalis*) mâle. 6 Id. Plumeuse (*Tarsiplumalis*) mâle.
7 Id. Chevelue (*Crinalis*) mâle.

palpes. Les premières sont ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle; les secondes n'offrent rien d'extraordinaire. Quant aux palpes, ils sont un peu plus courts que le corselet, légèrement arqués, avec leur dernier article subuliforme et moitié moins long que le second, qui est presque droit.

M. Treitschke décrit ainsi la chenille d'après M. de Tischer. « Elle a quatorze pattes; elle est d'un jaune-brun marqueté de points orangés, avec une ligne dorsale interrompue de cette dernière couleur. Le dos de chaque anneau est en outre marqué de quatre points noirs placés en carré, en dessous et de chaque côté desquels on en voit deux autres accompagnés d'un poil noir. La tête, ronde et épaisse, ressemble beaucoup à celle d'une chenille d'*Hespérie* » (1).

M. de Tischer trouva cette chenille sur un chêne, le 5 septembre. Elle était lente dans ses mouvements et ne se nourrissait que des feuilles

---

(1) Cette description ne cadre guère avec la figure d'Hubner : suivant celle-ci, la chenille dont il s'agit serait entièrement d'un jaune-orangé, parsemée d'un grand nombre de petits points noirs, et garnie de poils courts et rares, avec une ligne dorsale, brune, très-fine, et de chaque côté de cette ligne, un trait noir ou brun sur chacun des sept anneaux intermédiaires.

sèches sans toucher aux vertes, ce qui lui donne lieu de soupçonner que le lichen du chêne serait sa véritable nourriture. Quoi qu'il en soit, elle se chrysalida au commencement d'octobre dans un tissu blanchâtre qu'elle avait attaché à une feuille, et le développement eut lieu en mai suivant.

L'Herminie *Olivâtre* paraît deux fois, c'est-à-dire au printemps et en été. On la trouve dans les bosquets et les jardins ombragés.



CMLXI. HERMINIE DÉRIVÉE.

HERMINIA DERIVALIS. (Pl. 1, fig. 2.)

HERMINIA DERIVALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 7. n° 3.

PYRAL. DERIVALIS. *Hubn.* tab. 3. fig. 19. (mas.) *John Curtis.*

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un fauve pâle finement sablé de brun, avec deux lignes transverses brunes sur les supérieures et une seule sur les inférieures. Les deux premières sont courbes et parallèles, et partagent les ailes supérieures en trois parties à peu près égales; la troisième est également courbe et traverse le milieu des ailes inférieures. Chaque aile est en outre marquée au centre d'un petit croissant brun. Enfin, le bord extérieur des premières ailes est quelquefois précédé d'une série de taches brunes.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une teinte plus pâle.

Les antennes, la tête et le corps sont de la même couleur que les ailes, ainsi que les pattes

et les palpes. Ceux-ci sont très arqués et comprimés, et de la longueur du corselet; leur second article est en forme de sabre courbe, et le troisième, beaucoup plus court, est subuliforme.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par les antennes, ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

Cette Herminie, dont les premiers états n'ont pas encore été observés, est très commune dans les bois secs exposés au midi. Elle se montre principalement pendant les quinze derniers jours de juin.



CMLXII. HERMINIE GRISE.

HERMINIA GRISEALIS. (Pl. 1, fig. 4.)

Herminia grisealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 9 n° 4.

Pyral. grisealis. *Hubn.* tab. 1. fig. 4. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Phalæna nemoralis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 222. 348.

Crambus nemorum. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 466. 12.

Pyral. des forêts (p. nemoralis). *Devill.* Ent. linn. t. ii pag. 440. n° 795.

Pyral. nemoralis. *John Curtis.*

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris-jaunâtre finement sablé de brun, avec trois lignes transverses d'un brun-noir sur les supérieures, savoir : une tout-à-fait droite près de la base, une flexueuse au milieu, et une légèrement arquée en sens contraire du bord terminal, à l'extrémité : cette dernière est bordée de jaune clair du côté externe, dans les individus bien frais. On aperçoit sur les ailes inférieures, dont la nuance est un peu plus claire, deux commencements de lignes brunes qui partent du bord interne et qui

s'éteignent avant d'arriver au bord opposé. Chaque aile est en outre marquée au centre d'un petit croissant brun souvent à peine visible sur les ailes inférieures. Enfin la frange est précédée d'une ligne noire légèrement ondulée.

Le dessous des quatre ailes offre la répétition du dessin du dessus, avec cette différence qu'il est plus prononcé aux ailes inférieures qu'aux supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les palpes. Les premières sont légèrement ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle; les secondes n'offrent rien de particulier. Quant aux palpes, ils sont de la longueur du corselet, très arqués et recourbés au-dessus de la tête; le second article est seulement deux fois aussi long que le troisième, qui est subuliforme.

La chenille, suivant les renseignements fournis par M. de Tischer à M. Treitschke, se trouve au bord des ruisseaux sur la *dorine à feuilles alternes* (*chrysosplenium alternifolium*), dont elle fait sa principale nourriture; cependant, à défaut de cette plante, on peut l'élever avec l'*ortie blanche* et l'*oseille*. Elle est d'un gris sombre, et sa peau vue à la loupe paraît enveloppée d'un réseau noirâtre. Le long du dos règne une rangée de triangles d'un brun-noir, avec des traits

de même couleur sur les côtés. Ces triangles sont entourés de lignes plus claires sur lesquelles, dans le milieu de chaque anneau, on aperçoit deux verrues blanches, dont celles des trois derniers anneaux se distinguent des autres par une plus grande élévation. Des poils très-courts surmontent ces verrues, et d'autres sont dispersés sur le reste du corps. La tête est presque sphérique. Vers la fin de mai, cette chenille se retire sous la mousse ou sous des pierres, où elle s'environne seulement de quelques fils et se change en une chrysalide mince d'un brun-rouge. Son papillon se développe en juin.

L'Herminie *Grise* se trouve dans plusieurs endroits de la France, principalement dans les bois montagneux.



CMLXIII. HERMINIE BARBUE.

HERMINIA BARBALIS. (Pl. 1, fig. 5.)

Herminia barbalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 15. n° 7.

Pyralis barbalis. *Linn.* S. N. ed. 12. pag. 881. n° 329. *Hubn.* Larv. lep. vi. pyral. 1. pseudogeom. B. 6. fig. 1. a-c. *Fuessl. Gotze Knoch. Muller. John. Curtis.*

Pyralis pectilalis. *Hubn.* tab. 19. fig. 122. (mas.)

Phalæna barbalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 219. 338. *Scop.* Ent. carn. pag. 239. n° 605. *Clerck.* tab. 5. fig. 3.

Crambus barbatus. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 464. 2.

La raquette (p. barbalis). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 432. n° 778.

Herminie barbue. *Latr.* Dict. d'hist. nat., 2e éd., vol. 14, pag. 395.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris un peu jaunâtre, finement sablé de brun, avec trois lignes transverses brunes, légèrement marquées, dont deux flexueuses et la troisième presque droite. Cette dernière, qui avoisine l'extrémité de l'aile, est ordinairement bordée de jaune clair du côté extérieur. On voit en outre

un petit croissant brun au milieu de l'intervalle qui sépare les deux autres lignes. Le dessus des ailes inférieures est d'une nuance plus claire, avec deux commencements de lignes qui correspondent à celles des premières ailes. Enfin la frange est précédée d'une ligne fine brune interrompue par les nervures.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des ailes inférieures, c'est-à-dire d'un gris-jaunâtre clair, avec la répétition des lignes du dessus, mais comme effacées, surtout aux ailes supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les palpes. Les premières sont faiblement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Les secondes n'offrent rien de particulier dans la femelle, mais les cuisses antérieures du mâle sont garnies intérieurement d'une épaisse touffe de poils. Quant aux palpes, ils sont plus longs que le corselet, et moins courbes que dans les autres espèces; leur second article est presque droit, très-velu du côté qui regarde la tête, et trois fois aussi long que le dernier, qui est subuliforme.

La chenille est d'un brun-ferrugineux, avec la tête d'un brun-sombre, les jointures des anneaux jaunâtres et une ligne dorsale noire. De chaque côté de cette ligne, on voit des points

bruns, et en dessous des traits obliques pâles. Le corps est court et s'amincit aux deux extrémités, ce qui le fait paraître renflé dans le milieu.

Cette chenille se trouve en septembre et octobre, sur le *chêne* et le *bouleau*. Elle hiverne et ne se change en chrysalide qu'en mars ou avril de l'année suivante. Cette chrysalide, contenue dans un léger tissu, est allongée, brune, avec les anneaux de l'abdomen plus clairs. Le papillon en sort au bout de trois ou quatre semaines.

L'Herminie *Barbue* est très-commune dans les parties ombragées des bois, vers la mi-juin.



CMLXIV. HERMINIE TATEUSE.

HERMINIA TENTACULALIS. (Pl. 1, fig. 3.)

Herminia tentaculalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 11. n° 5.

Pyralis tentaculalis. *Hubn.* tab. 1, fig. 6. (mas.) *Wien. Verz. Illig.*

Pyralis tentacularis (1). *Linn.* S. N. ed. 12. pag. 881. n° 330. Faun. suec. ed. 2. n° 1344. *Lang, Velz. Gotze. Muller.*

Phalæna tentacularis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 220. 342.

Crambus tentacularis. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 465. 6.

La tateuse (p. tentacularis). *Devill.* Ent. linn. tome ii. pag. 432. n° 779.

Phalène a très-longs barbillons. *Degeer.* t. 1. pag. 59. pl. 5. fig. 1-3. tom. ii. pag. 358.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en dessus d'un jaunâtre-clair finement chargé d'atomes bruns. Les supérieures sont traversées par trois lignes brunes légèrement marquées, savoir : une courbe près

(1) Linné ayant adopté la terminaison *alis* pour toutes les espèces de son genre *Pyrale*, ce ne peut être que par inadvertance que celle-ci a été appelée par lui *Tentacularis*, au lieu de *Tentaculalis ;* peut-être même est-ce une erreur d'impression. Quoi qu'il en soit, cette erreur s'est propagée dans tous les auteurs qui sont venus après lui et qui l'ont cité.

de la base, une flexueuse au milieu et une droite près du bord terminal. On voit en outre un petit croissant brun au milieu de l'intervalle qui sépare les deux premières. Les ailes inférieures sont traversées par deux lignes brunes seulement, lesquelles s'aperçoivent à peine et semblent être la continuation de celles qui leur correspondent sur les premières ailes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre plus foncé et plus chargé d'atomes que le dessus, sans apparence de lignes, avec un croissant brun à peine visible au centre de chacune d'elles.

La tête et le corps sont d'un jaunâtre-clair, ainsi que les pattes et les antennes; celles-ci sont pectinées dans le mâle.

Ce qui distingue principalement cette espèce de la *Barbalis*, avec laquelle elle a beaucoup de rapports, c'est la longueur de ses palpes qui équivaut presque à celle de ses antennes. Ils sont d'un gris-brun foncé, et tres-larges. Leur second article, qui est aussi long à lui seul que le corselet et la tête, est tout-à-fait droit. Le troisième est de forme elliptique et fait un coude avec le précédent.

On rencontre l'Herminie *Tâteuse* dans les bois éclaircis vers la mi-juin. Je ne l'ai jamais prise aux environs de Paris. Ses premiers états ne sont pas connus.

CMLXV. HERMINIE PLUMEUSE.

HERMINIA TARSIPLUMALIS. (Pl. 1, fig. 6.)

Herminia tarsiplumalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII, pag. 19, n° 9.

Pyralis tarsiplumalis. *Hubn.* tab. 19. fig. 125. (mas.)

Herminie ventilabre. *Latr.* Dict. d'hist. nat., 2e édit., vol. 14, pag. 395, pl. E. 14. 4.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-cendré lavé de brun sur les bords. Les premières ailes sont traversées par trois lignes, dont deux brunes et une d'un gris clair et ombrée de brun du côté interne; la première, celle qui avoisine la base, est ondulée et légèrement arquée; la seconde est également ondulée, mais fortement sinuée; la troisième, presque droite ou légèrement flexueuse, coupe l'extrémité de l'aile de l'angle supérieur à l'angle anal. Ces trois lignes se continuent sur les ailes inférieures, mais d'une manière moins prononcée, et il arrive même souvent que la troisième seule est bien marquée. Un croissant brun bien écrit se voit

au centre des ailes supérieures seulement. Enfin la frange, assez large, est précédée d'une ligne noire, interrompue par les nervures.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, avec cette différence : 1° que le fond en est plus clair; 2° que les lignes des ailes inférieures sont mieux marquées que celles des ailes supérieures, et 3° que le croissant brun du centre est également bien écrit sur chaque aile.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les palpes, les antennes et les pattes. Ces trois dernières parties méritent chacune une description particulière. Les palpes, de la longueur du corselet, sont courbés à partir de leur base et relevés au-dessus de la tête. Leur second article, ayant la forme d'un sabre courbe, est deux fois aussi long que le troisième, qui est subuliforme. Les antennes de la femelle sont filiformes; celles du mâle sont crénelées depuis leur base jusqu'au tiers de leur longueur, où elles offrent une espèce de nœud ou de renflement, à partir duquel elles sont ciliées jusqu'à leur extrémité. Les quatre pattes postérieures du même sexe ne présentent rien d'extraordinaire : mais les antérieures ont le tibia garni de deux faisceaux de poils, l'un externe d'un brun-noir, et l'autre interne d'un jaune-clair; celui-ci se dilate et se referme à la volonté de l'insecte. On remarque en outre que le pre-

mier article du tarse de ces mêmes pattes est très-long, en forme de massue, et qu'il est couvert de poils noirs qui le rendent très-épais. Il est probable que cette organisation particulière est utile au mâle pour retenir sa femelle dans l'accouplement. Quoi qu'il en soit, on la retrouve également dans deux autres espèces, la *Crinalis* et la *Tarsicrinalis*.

L'Herminie *Plumeuse* se trouve dans les bois montueux exposés au midi; elle paraît à la fin de juin. Elle se cache au pied des buissons, qu'il faut battre pour l'en faire sortir. Ses premiers états ne sont pas connus.



CMLXVI. HERMINIE CHEVELUE.

HERMINIA CRINALIS. (Pl. 1, fig. 7.)

HERMINIA CRINALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 17. n° 8.

PYRALIS BARBALIS. *Hubn.* tab. 3. fig. 18. (mas.) *Wien. Verz. Illig.*

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-fauve nuancé de brun. Les premières ailes sont traversées par trois lignes, dont deux brunes à peine marquées, et une jaunâtre très-apparente. La première, qui avoisine la base, est ondulée et légèrement arquée; la seconde est également ondulée, mais fortement sinuée; la troisième, légèrement flexueuse, s'étend de l'angle supérieur à l'angle anal, presque parallèlement au bord terminal. Cette dernière ligne se continue sur les secondes ailes, dont le centre est en outre traversé par une raie brune à peine marquée. Celui des premières ailes est occupé par une tache brune en forme de croissant. Enfin la frange, d'un gris-

cendré, est traversée dans toute sa longueur par une ligne brune et bordée des deux côtés par une ligne jaunâtre très-fine.

Le dessous des quatre ailes est d'une nuance plus claire que le dessus, avec un point discoïdal brun sur chaque. Chacune d'elles est en outre traversée par deux lignes, dont une brune dentelée et arquée, et une jaunâtre qui correspond à celle du dessus.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les pattes, les antennes et les palpes. Les pattes antérieures du mâle présentent absolument la même organisation que celles de l'espèce précédente, et c'est pourquoi nous nous dispenserons de les décrire. Mais il n'en est pas de même des antennes et des palpes. Les premières sont bipectinées, avec un renflement vers le tiers de leur longueur dans le mâle, et filiformes dans la femelle. Quant aux palpes, ils sont un peu plus longs que le corselet, beaucoup plus larges et moins courbes que ceux de la *Tarsiplumalis;* et leur dernier article est sécuriforme, au lieu d'être subuliforme, comme chez cette dernière.

Un autre caractère qui distingue encore cette espèce de la précédente, à laquelle elle ressemble d'ailleurs beaucoup par le dessin de ses ailes, c'est que l'angle supérieur de ses premières ailes

est légèrement falqué, ce qui la rapproche des *Hypènes*.

La chenille, suivant le Catalogue de Vienne, doit vivre sur le *trèfle des prés* (*trifolium pratense*); mais elle n'est décrite ni figurée dans aucun auteur. Quant au papillon, il vole en même temps et dans les mêmes endroits que le précédent; mais il est beaucoup plus rare.



CMLXVII. HERMINIE DES CIMETIÈRES.

HERMINIA CALVARIALIS (1). (Pl. 2, fig. 1.)

PYRALIS CALVARIALIS. *Treits.* Schmett. von europ. t. VII. pag. 41. n° 3. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 4. fig. 23. (mas.) Larv. lep. VI. pyral. II. pseudobomb. B. a. fig. 1. a-c. *Freyer.*

NOCTUA CALVARIA. *Wien. Verz. Illig. Fabr. Borkh.*

LA CONSOLE (P. PROTHYRALIS). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 449. n° 823.

LA GARANTIE (NOCT. CALVARIA.) *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 489.

Envergure, 14 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-foncé saupoudré de bleuâtre, avec trois lignes ondulées et dentelées, blanches et bordées de noir; la première près de la base et les deux autres non loin du bord terminal. Celles-ci sont parallèles entre elles, et l'intervalle qui les sépare est fortement ombré de noir. On remarque en outre, entre la première et la seconde ligne,

(1) De *calvaria*, lieu public où l'on enterre des morts, probablement parce qu'elle aura été trouvée pour la première fois dans un endroit semblable.

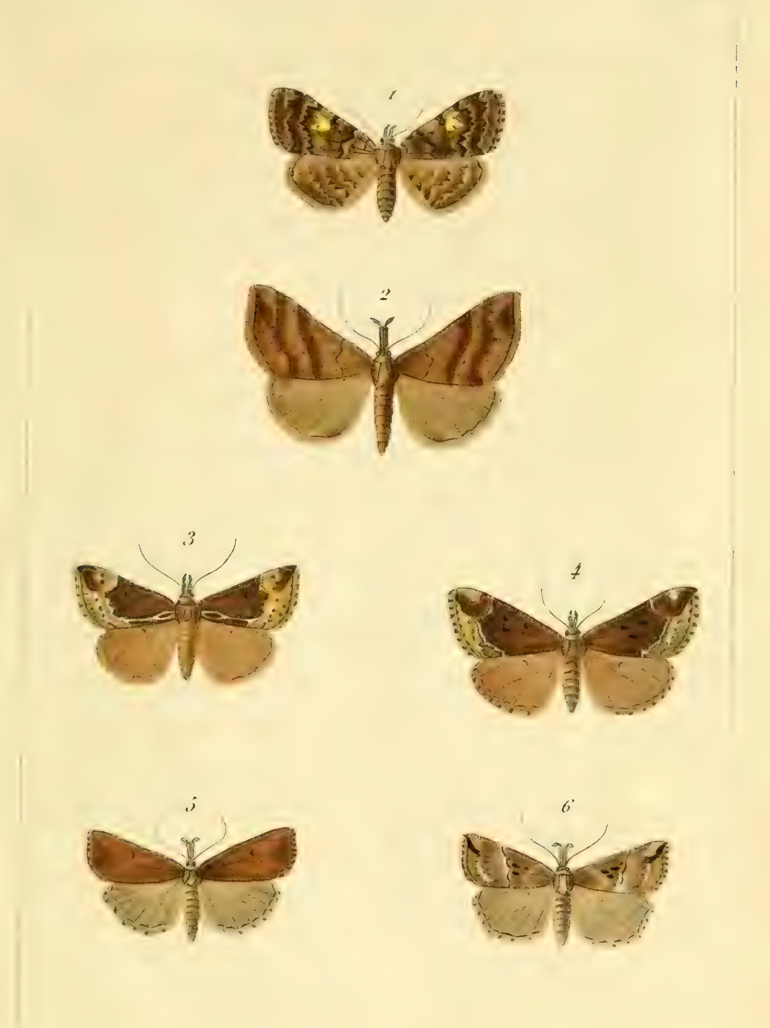
une grande tache d'un jaune-fauve ayant la forme d'un croissant et un petit point de la même couleur, avec une raie dentelée, noirâtre, qui traverse le milieu de l'aile. Enfin la frange est d'un gris-jaunâtre, et précédée d'une ligne de points noirs semi-lunaires.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-brun, avec deux lignes dentelées d'un blanc-jaunâtre à peine marquées.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-brun, avec un petit croissant noirâtre au centre de chacune d'elles. Elles sont en outre traversées près du bord terminal par deux lignes dentelées d'un blanc-jaunâtre, qui correspondent à celles du dessus.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les palpes et les pattes. Les premières sont pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Les palpes ont la même forme que dans les espèces précédentes. Les pattes sont annelées de jaune et de brun.

La chenille, suivant M. Treitschke, dont la description cadre avec la figure d'Hubner, est d'un brun chocolat avec la tête noire, et une rangée dorsale de points noirs, simples sur les deux premiers anneaux et doubles sur les suivants. Le dos est, en outre, garni de petites verrues courbes en forme de crochets.



P. Duménil Pinxit et Direxit

1 Herminie des Cimetières (*Calvarialis*) fem. 2 Hypène Proboscidale (*Proboscidalis*) mâle
3 et 4 Id. Epaisse (*Crassalis*) fem[lle] et var. 5 et 6 Id. Rostrale (*Rostralis*) fem. et var

Cette chenille, qui a seize pattes suivant M. Treitschke, et quatorze seulement suivant la figure d'Hubner, vit sur le *rumex acutus* et sur l'*obtusifolius*. On la trouve en mai et juin, et son papillon paraît en août et septembre. La chrysalide est d'un brun-jaunâtre, plus sombre sur le bord des étuis des ailes. Elle est contenue dans une coque de terre ovoïde et rugueuse à l'extérieur.

L'Hypène des *Cimetières* se trouve rarement et toujours isolément sur les murs, les haies, les clôtures, etc., suivant M. Treitschke. M. le capitaine de Villiers, qui nous a communiqué l'individu figuré, nous assure l'avoir pris volant en plein midi et par un soleil ardent, dans une prairie sylvatique des environs de Neuf-Brisach



A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

GENRE HYPÈNE.

2. GENUS HYPENA.

PYRALIS. *Linn. Illig.* etc.
PHALÆNA et CRAMBUS. *Fabr.*
HERMINIA. *Latr.*
HYPENA. *Schrank. Treits. John Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs presque toujours plus longs que le corselet et dirigés en avant, avec leur premier article court et cylindrique ; le second long, en forme de sabre droit, et faisant un coude avec le troisième, qui est sécuriforme.— Trompe longue.—Antennes filiformes dans les deux sexes ou à peine ciliées chez le mâle. — Sommet des ailes supérieures légèrement falqué.

Chenilles (à 14 pattes) effilées, garnies de petites verrues et de poils courts et clair-semés. — Chrysalide allongée contenue dans un tissu demi-transparent entre des feuilles ou dans de la mousse.

Nous avons adopté ce genre établi par Schrank, aux dépens des *Herminies* de M. Latreille, dont les *Hypènes* se distinguent principalement par

leurs antennes, filiformes dans les deux sexes, et par leurs palpes qui sont droits et dirigés en avant au lieu d'être recourbés au-dessus de la tête comme dans les premières. Leur manière de vivre dans l'état parfait est d'ailleurs différente : les *Herminies*, comme on l'a déjà dit, ne se trouvent guère que dans les bois, tandis que les *Hypènes* fréquentent de préférence les jardins, les parcs et tous les endroits voisins des habitations où elles aiment à s'abriter ; quant à leurs chenilles, toutes celles que l'on connaît n'ont que quatorze pattes.

Au reste, si l'on en excepte deux espèces qu'on rencontre partout, la *Proboscidalis* et la *Rostralis*, les *Hypènes* sont assez rares, et quelques-unes ne se trouvent que dans les contrées méridionales.

Les neuf espèces que nous rapportons à ce genre sont susceptibles d'être groupées ainsi qu'il suit, savoir :

Palpes inférieurs	plus longs que le corselet. . . .	*Proboscidalis.* *Palpalis.** *Rostralis.** *Obesalis.** *Angulalis.**
	moins longs que le corselet . . .	*Crassalis.* *Antiqualis.** *Obsitalis.* *Lividalis.*

Nota. Les noms marqués d'une * sont ceux des espèces que nous n'avons pu nous procurer, ou que nous possédons en trop mauvais état pour être dessinées ; nous les donnerons plus tard.

CMLXVIII. HYPÈNE PROBOSCIDALE.

HYPENA PROBOSCIDALIS. (Pl. 2, fig. 2.)

Hypena proboscidalis. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 58. n. 1702. *Treits.* Schmett. von europ. t. VII. pag. 22 n° 1.

Pyralis proboscidalis. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Lang. Verz. Gotze. Muller. Brahm. Hubn.* tab. 2. fig. 7. (mas.) Larv. lep. VI pyr. 1. pseudogeom. C. a. fig. 2. c.

Phalæna proboscidalis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 221. 343. *Clerck.* tab. V. fig. 4. *Scop.* Ent. carn. p. 229. n° 606.

Phalæna ensalis. *Fab.* Ent. syst. III. 2. 221. 344.

Crambus proboscideus et ensatus. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 465. 7. et 8.

Le museau (pyr. proboscidalis). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 433. n° 780.

Herminie proboscidale. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e édit. vol. 14, p. 396.

Kleemann. Beitr. tab. XXXII. fig. 1-10. S. 265.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les ailes supérieures sont au-dessus d'un gris-roussâtre chargé d'atomes bruns, et traversées par deux lignes d'un brun ferrugineux presque parallèle, l'un près de la base, courbe et souvent

à peine indiqué, l'autre au milieu, flexueuse et toujours bien marquée. Entre cette dernière ligne et le bord terminal, on en remarque une troisième d'un brun-noirâtre, sinueuse et dentelée, mais peu arrêtée : elle est souvent accompagnée d'une série de petits points, moitié blancs et moitié noirs, qui ne sont bien apparents que sur les individus fraîchement éclos. Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-cendré.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu jaunâtre, chargé d'atomes bruns sur les bords, principalement aux ailes inférieures avec une raie et un point discoïdal noirâtre, mais à peine marqué, sur ses mêmes ailes.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les palpes. Les premières sont filiformes dans les deux sexes(1), le secondes n'offrent rien de particulier. Quant aux palpes, leur conformation mérite une description détaillée : ils sont plus longs que le corselet, très-comprimés, droits et dirigés en avant en forme de museau allongé ou

---

(1) M. Latreille s'est mépris en disant que le mâle de cette espèce a une sorte de nodosité allongée au milieu de ses antennes : cette nodosité n'appartient qu'aux Herminies *Tarsiplumalis* et *Crinalis*.

de trompe, d'où vient le nom de *Proboscidalis* donné à cette espèce. Leur premier article est court et cylindrique ; le second est très-long et en forme de lame de sabre presque droite; le troisième, dont la longueur équivaut à peine au sixième de celle du précédent, est sécuriforme et fait un coude avec lui. Ces deux organes, dans l'insecte vivant, sont parfaitement réunis, à l'exception des deux derniers articles, qui sont divergents; mais ils s'écartent dans toute leur longueur, lorsqu'il est mort.

La chenille a quatorze pattes et trois quarts de pouce de longueur. Elle est assez effilée, et d'un vert d'herbe plus foncé en-dessus qu'en dessous, avec les incisions des anneaux jaunes et profondes, une raie dorsale obscure, et de petites verrues d'un vert-pâle, surmontées chacune d'un poil brun assez épais. La tête et les pattes écailleuses sont brunes, et les pattes abdominales blanches.

Cette chenille vit sur l'*ortie brûlante* (*urtica urens*). On la trouve pour la première fois au commencement de mai; et pour la seconde fois en juillet. Le papillon provenant de la première génération paraît à la fin de mai; et celui de la seconde en août. La chrysalide est un peu allongée, d'un rouge-brun sombre, avec les étuis des ailes fort longs, les stigmates très-apparents

et quelques petites barbes à son extrémité anale. Elle est contenue dans un tissu blanchâtre, enveloppée de quelques feuilles retenues par des fils.

L'Hypène *Proboscidale* se trouve communément dans les orties qui croissent le long des murs et dans les fossés qui bordent les parcs et les jardins.



CMLXIX. HYPÈNE ROSTRALE.

HYPENA ROSTRALIS. (Pl. 2, fig. 5 et 6.)

Hypena rostralis. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 58. nº 1703. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. p. 29. nº 6.

Pyralis rostralis. *Linn. Illig. Wien. Verl. Fuessl. Lang. Verz. Gotze. Hubn.* tab. 2. fig. 10 (fœm.)

Pyr. radiatalis. *Hubn.* tab. 20. fig. 134. Larv. lep. VI. pyr. 1. pseudogeom. C. a. fig. 1. a. b.

Pyr. tinealis. *Wien. Verz. Illig.*

Phalæna rostralis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 222. 347. *Brahm. Schwarz.*

Crambus rostratus. *Fabr.* Ent. sys. suppl. 466. 11.

Le toupet (pyr. rostralis). *Devill.* Ent. linn. t. II. pag. 434, nº 781.

Le toupet a pointes. *Geoff.* tom. II. pag. 168. nº 116.

Herminie musellière. *Latr.* Dic. d'hist. nat. 2ᵉ éd. vol. 14. pag. 396.

Crambe rostrée (c. rostratus). *Walkenaër.* Faune par. tom. II. p. 312. nº 3.

Roësel. Ins. I. clas. IV. tab. 6. fig. 1–5.

Envergure 11 à 12 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris brun marbré de fauve, avec la moitié de leur surface, à partir de leur base, d'une teinte plus

foncée. Ces deux nuances sont séparées par une ligne noire transverse légèrement flexueuse, et bordée de blanchâtre extérieurement. En dedans de cette ligne on remarque un petit trait noir horizontal, avec deux points également noirs à chacun de ses bouts. Les deux points extérieurs sont très-rapprochés et presque contigus à la ligne dont nous venons de parler; les deux autres sont plus écartés et placés au milieu de l'aile. Ces points forment relief, et le plus saillant des quatre est entouré de blanchâtre. On remarque en outre sur la partie claire des ailes quelques légères ondulations fauves et une tache oblique d'un brun-noirâtre à leur sommet. Enfin la frange, légèrement dentelée, est fauve, entrecoupée de noirâtre et précédée d'une ligne noire interrompue par les nervures.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-noirâtre uni.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu jaunâtre et chargé d'atomes bruns, avec une ligne arquée et un point discoïdal noirâtre sur chaque.

La tête, le corps et les autres parties qui en dépendent sont de la couleur des ailes. Les antennes, sont filiformes dans les deux sexes. Les pattes n'offrent rien d'extraordinaire; mais les palpes méritent une description particulière. Ils sont

plus longs que le corselet; très-droits et dirigés en avant; leur second article est large, épais et velu dans toute sa longueur, et le troisième beaucoup plus petit et plus mince, est sécuriforme avec son extrémité nue.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec l'Hypène *Obsitalis*, et offre comme elle plusieurs variétés dans lesquelles le dessin des ailes supérieures est plus ou moins effacé, ce qui peut donner lieu de les confondre : mais un caractère invariable qui les distingue, c'est un ou deux points blancs qu'on voit toujours à l'angle supérieur des premières ailes de l'*Obsitalis* en-dessous, ce qui n'existe pas chez la *Rostralis*. D'ailleurs la coupe de leurs ailes est bien différente et les palpes de celles-ci sont beaucoup plus longs. La chenille a quatorze pattes; elle est verte, avec une ligne dorsale brune très-fine, deux lignes latérales blanches au-dessus des stigmates, et plus bas une ligne transparente à travers la peau, qui disparaît au milieu de chaque anneau. La tête et le corps sont garnis de petites verrues noires.

Cette chenille, dont les mouvements sont vifs, est assez élancée et s'amincit en arrière. Elle vit principalement sur le *houblon commun* (*humulus lupulus*) et sur l'*ortie brûlante* (*urtica urens*). On la trouve parvenue à toute sa taille, à deux

époques, en juin et en septembre. Le papillon de la première génération se développe au commencement de juillet, et celui de la seconde dans le courant de l'automne. La chrysalide est d'un brun sombre et de forme allongée. Elle est contenue dans un tissu gris transparent enveloppé de feuilles retenues par des fils.

L'Hypène *Rostrale* se rencontre moins fréquemment en été qu'en automne; dans cette dernière saison, il n'est pas rare d'en trouver d'engourdies sur les murs, dans les serres et les habitations qui donnent sur des jardins.



CMLXX. HYPÈNE ÉPAISSE.

HYPENA CRASSALIS. (Pl. 2, fig. 3 et 4.)

Hypena crassalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 24. n° 2. *Curtis.* vol. vi, tab. 288.

Phalæna crassalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 222. 349.

Crambus crassalis. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 466. 13.

Pyralis achatalis. *Hubn.* tab. 2. fig. 12. (fœm.) tab. 27. fig. 172. (fœm.)

Envergure, 12 à 14 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-noir velouté, avec leur extrémité et le bord interne d'un gris-cendré. Cette dernière couleur est séparée de la précédente par une ligne blanche sinueuse, bordée de roux; de sorte qu'elle forme comme une bande terminale, sur laquelle on aperçoit une série transverse de points noirs sagittés, bordés de blanc. Indépendamment de cela, on voit une tache oblique d'un brun-noir au sommet de l'aile. Enfin la frange est brune et légèrement dentelée.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-cendré, ainsi que le dessous des quatre ailes, dont le centre est occupé par un petit point noirâtre à peine visible.

La tête, le corps et les autres parties qui en dépendent sont de la couleur des ailes. L'abdomen est crêté sur les trois premiers anneaux. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes. Les pattes n'offrent rien d'extraordinaire. Quant aux palpes, ils sont à peine une fois plus longs que la tête, dont le chaperon, il est vrai, est très-avancé; leur second article est droit, large et très-velu à sa base, et quatre fois plus long que le troisième, qui est sécuriforme et blanc à son extrémité.

M. Amédée Cauchy a trouvé en Suisse une belle variété de cette espèce qu'il a bien voulu nous communiquer. Elle est tellement tranchée qu'on serait tenté d'en faire une espèce distincte; cependant en l'examinant attentivement, on voit qu'elle ne diffère des individus ordinaires que parce que la bande terminale de ses ailes supérieures est presque aussi foncée que le reste de leur surface, et parce que la ligne blanche qui la sépare du fond n'est pas bordée de roux et se termine au bord interne au lieu de se prolonger jusqu'à la base. Au reste on en jugera par la figure que nous en donnons, en la comparant avec celle de l'espèce ordinaire (1).

(1) La figure donnée par Hubner, pl. 27, n° 172, ressemble beaucoup à cette variété, et il la rapporte comme nous à la *Crassalis*, qu'il nomme *Achatalis*.

La chenille ressemble beaucoup à celle de la *Proboscidalis ;* cependant ses incisions ne sont pas aussi profondes. Elle est d'un vert vif, avec trois raies longitudinales d'un vert plus sombre, des stigmates noirs et quelques points pâles sur les anneaux. Sa peau paraît comme veloutée.

M. Treitschke, à qui nous avons emprunté cette description, ajoute qu'on la trouve de juillet en septembre sur l'*erica vulgaris* et l'*urtica urens*. Elle se métamorphose avant l'hiver, et son papillon se développe en mai et juin.

L'Hypène *Épaisse* habite de préférence les contrées montagneuses. Je l'ai prise une fois dans le département de la Lozère. Elle est commune aux environs de Cherbourg, suivant M. le capitaine de Villiers.



CMLXXI. HYPÈNE ANCIENNE.

HYPENA OBSITALIS. (Pl. 3, fig. 1 et 2.)

HYPENA OBSITALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 32. n° 7.

PYRALIS OBSITALIS. *Hubn.* tab. 25. fig. 164. (mas.) fig. 165. (fœm.) tab. 28. fig. 179. (mas.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-fauve marbré de brun et chargé d'atomes de cette dernière couleur, avec la moitié de leur surface, à partir de leur base, d'une teinte plus foncée. Une ligne transverse à la fois sinueuse et légèrement anguleuse, d'un brun noir et bordée de blanc extérieurement, sépare la partie claire de l'aile de sa partie foncée. Au milieu de cette dernière on aperçoit à peine trois points noirs saillants placés triangulairement. Sur la partie claire on voit trois taches dont les bords ne sont pas arrêtés, savoir : une blanche contiguë à la partie foncée, une fauve chargée de deux petits traits noirs à l'angle supérieur, et une jaune chargée d'atomes bruns, à l'angle anal. Enfin la frange est jaunâtre, entrecoupée

de brun et précédée d'une ligne noire interrompue par les nervures.

Le dessous des ailes inférieures est entièrement d'un gris-cendré uni, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-fauve chargé d'atomes bruns, avec deux points blancs au sommet des supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les autres parties qui en dépendent. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes. Les pattes n'offrent rien d'extraordinaire ; et quant aux palpes, ils ressemblent à ceux de la *Rostralis*, mais ils sont moins longs.

Cette espèce est un véritable Protée pour le grand nombre de variétés qu'elle présente ; nous en possédons cinq individus, et aucun ne ressemble à l'autre : cependant tous ont pour caractères communs un ou deux points blancs à l'angle supérieur des premières ailes en-dessous.

L'Hypène *Ancienne* vole en juillet dans les endroits ombragés et humides, et aime à s'abriter sous les ponts. Elle est rare aux environs de Paris. Ses premiers états ne sont pas connus.



CMLXXII. HYPÈNE LIVIDE.

HYPENA LIVIDALIS. (Pl. 3, fig. 3.)

Hypena lividalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 33. n° 8.

Pyralis lividalis. *Hubn.* tab. 2. fig. 11. (mas.) tab. 29. fig. 186. (fœm.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont traversées en-dessus et dans leur milieu par une ligne oblique blanche. Depuis cette ligne jusqu'au corselet elles sont d'un gris-jaunâtre, avec un reflet vert; et du côté opposé, elles sont d'un gris-cendré, avec une éclaircie blanchâtre qui descend de l'angle supérieur.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-roussâtre, comme le dessous des quatre ailes.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les palpes. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes. Les pattes n'offrent rien d'extraordinaire. Les palpes sont un peu moins longs que le corselet

et ont la même forme que ceux des espèces précédentes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, n'habite que les contrées méridionales de l'Europe. M. Alexandre Lefebvre l'a rapportée de Sicile, et l'individu figuré a été trouvé par M. le capitaine de Villiers dans les environs de Montpellier. M. Poey a rapporté de Cuba une espèce qui paraît parfaitement identique avec celle-ci.





P. Duménil Pinxit et direxit

1 et 2 Hypène Ancienne *(Obsitalis)* femelle et var 3 Id. Livide *(Lividalis)* fem.
4 Madope du Saule *(Salicalis)* mâle. 5 Aglosse Cuivrée *(Cuprealis)* fem.
6 Id. de la Graisse *(Pinguinalis)* fem.

A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

GENRE MADOPE.

---

3. GENUS MADOPA.

PYRALIS. *Linn. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Fabr.*
HERMINIA. *Latr.*
HYPENA. *Schrank. Treits.*
MADOPA. *Stephens. John Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs courbes débordant très-peu la tête, avec le second article sécuriforme et le troisième cylindrique. — Chaperon aigu et avancé. — Trompe longue. — Antennes du mâle légèrement ciliées.

Chenilles (à quatorze pattes) lisses, très-effilées et s'amincissant encore à leurs deux extrémités. — Chrysalide également très-effilée, contenue dans une coque oblongue composée de soie et de rognures de bois.

Ce genre établi par M. Stephens (1) et que

---

(1) Stephens (James Francis), auteur d'un ouvrage anglais intitulé : *Illustrations of British Entomology*, n° 1-8. London, 1827, in-8°.

nous avons adopté, ne se compose jusqu'à présent que d'une seule espèce (*Salicalis*) que nous avons retranchée du genre *Hypena*, dont elle s'éloigne principalement par la courbure de ses palpes.

Trompé par son *facies*, nous avions compris par erreur cette espèce dans notre tribu des *Phalénites* (1); nous la rétablissons ici à sa véritable place.

---

(1) Tome VIII, 1re partie, page 153.



CMLXXIII. MADOPE DU SAULE.

MADOPA SALICALIS. (Pl. 3, fig. 4.)

Hypena salicalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 34. n° 9.

Pyralis salicalis. *Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze. Hubn.* tab. 1. fig. 3. (fœm.)

Phalæna salicalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 227. 369.

Phalæna obliquata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 185. 203.

Pyrale du saule (pyr. salicalis). *Devill.* Ent. linn. t. ii. pag. 441. n° 798.

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-plombé luisant, et traversées obliquement par trois lignes d'un brun-ferrugineux et bordées de jaune, l'une extérieurement (c'est la première en venant de la base), et les deux autres intérieurement. Les deux premières lignes sont droites ; la troisième qui aboutit à l'angle supérieur est courbe.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec un commencement de ligne brune qui part de l'angle anal.

Le dessous des quatres ailes est d'un gris-pâle luisant.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les autres parties qui en dépendent, et le bout de l'abdomen est jaune.

La chenille vit sur différentes espèces de *saules*. Elle n'a que quatorze pattes. Elle est très-effilée et s'amincit encore aux deux extrémités. Elle est d'un vert tendre, avec les pattes et la tête d'un vert encore plus pâle; celle-ci est petite et hémisphérique.

Cette chenille subit sa métamorphose au commencement de juin, et ne donne son papillon qu'au printemps suivant. La chrysalide est très-effilée et d'un noir luisant; elle est contenue dans une coque oblongue, composée de soie et de rognures de bois.

L'espèce dont il s'agit se trouve, mais rarement, dans les endroits plantés de saules. L'individu figuré a été trouvé dans les environs de Montpellier, par M. Rambur.



A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

GENRE AGLOSSE.

4. GENUS AGLOSSA.

PYRALIS. *Linn. Illig. Schrank. Treits.* etc.
PHALÆNA ET CRAMBUS. *Fabr.*
AGLOSSA. *Latr. John Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs un peu plus longs que la tête; leur second article presque aussi large que long en forme de losange; le troisième subuliforme. — Trompe nulle ou seulement rudimentaire. — Antennes ciliées chez le mâle. — Oviducte de la femelle térébriforme.

Chenilles (à seize pattes) à peau luisante et ayant une apparence crustacée. — Chrysalide contenue dans un tissu de soie blanche et recouvert de débris des substances environnantes.

Ce genre établi par M. Latreille ne renferme jusqu'à présent que deux espèces (*Pinguinalis* et *Cuprealis*), dont les chenilles par leur peau glabre

et luisante, qui a une apparence crustacée, ressemblent à des larves de Coléoptères carnassiers. Aussi se nourrissent-elles comme celles-ci de substances animales, au lieu de vivre de végétaux comme les autres chenilles. Degeer a donné une histoire détaillée de la première, qu'il a confondue mal-à-propos avec la seconde, décrite par Réaumur, ainsi qu'on le verra à leur article respectif.

D'après leur manière de vivre, les *Aglosses* ne se trouvent guère que dans l'intérieur des cuisines et offices tenus malproprement



CMLXXIV. AGLOSSE DE LA GRAISSE.

AGLOSSA PINGUINALIS. (Pl. 3, fig. 6.)

Pyralis pinguinalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 39. n° 2. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm. Hubn.* tab. 4. fig. 24. (mas.)

Phalæna pinguinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 230. 377.

Crambus pinguis. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 468. 27.

Phalène de la graisse. *Degeer.* tom. ii. Mém. iv. pag. 371. pl. 6. fig. 9-12.

Phalène des offices. *Rolander.* Collect. academ. part. étrang. tom. ii. pag. 75.

Pyrale de la graisse (pyr. pinguinalis). *Devill.* tom. ii. pag. 436. n° 785.

Aglosse de la graisse (agl. pinguinalis). *Latr.* Dict. d'hist. natur. tom. i. pag. 207. pl. A. 9. 4. *John Curtis.*

Crambe gras (c. pinguis). *Walckenaër.* Faun. par. tom. ii. pag. 312. n° 5.

Envergure, 12 à 16 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris enfumé luisant, finement chargé d'atomes noirâtres, avec deux raies transverses de zigzags d'un gris plus clair, bordés de noir des deux côtés, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal, et un point discoïdal noir entre les deux.

Ces raies sont rarement bien distinctes et ne consistent souvent qu'en taches et points isolés.

Les ailes inférieures en-dessus et le dessous des quatre ailes sont également d'un gris enfumé luisant, mais sans aucun atome noirâtre.

La tête et le corselet sont chargés d'atomes noirâtres comme les ailes supérieures, et l'abdomen est d'un gris uni comme les ailes inférieures. Les antennes et les pattes sont grises et les palpes noirâtres, du moins extérieurement.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille : l'individu figuré, qui est une femelle, est un des plus grands.

Je n'ai jamais rencontré sa chenille qu'une seule fois contre un mur, où elle cherchait probablement un abri pour se chrysalider; car, l'ayant mise dans ma boîte de chasse, je la trouvai, à mon retour, enveloppée d'un tissu de soie blanche, recouvert de débris de mousses et de plantes que renfermait cette boîte et qu'elle avait entrelacés de quelques fils. Ainsi elle ne me laissa pas le temps de l'observer pour la décrire. Voici au reste, ce qu'en dit Degeer.

« La chenille est de grandeur médiocre, longue « d'un pouce ou un peu davantage; elle a seize « pattes peu longues. La peau est toute rase ; ce « n'est qu'à l'aide de la loupe qu'on peut y remar- « quer quelque peu de poils très-fins; elle est

« luisante, de sorte qu'au premier coup d'œil on « la croit écailleuse ou crustacée, quoique au vrai « elle soit membraneuse comme celle de toutes « les chenilles ; mais la peau qui couvre le dessus « du premier anneau est cependant dure et comme « écailleuse. La couleur de toute la chenille est « d'un brun-noirâtre ; mais chaque anneau, ex-« cepté le premier, est divisé en dessus et trans-« versalement comme en deux portions par une « incision qui la traverse, et la première de ces « deux portions, ou l'antérieure, est d'un brun « plus clair ou d'un brun de café ; l'autre portion, « au contraire, est d'un brun-noirâtre. La tête, la « plaque écailleuse du premier anneau et le der-« rière sont d'un brun un peu roussâtre, et c'est « aussi la couleur des pattes écailleuses. Les an-« neaux du corps ont chacun en dessous une « bande transversale du même brun - roussâtre. « Sur le second et le troisième anneau, comme « aussi le long des côtés du corps, on voit dans « la peau des plis et des rides. »

Cette chenille se nourrit principalement de beurre, de lard et autres substances animales grasses ; aussi la rencontre-t-on le plus souvent dans les cuisines et les offices tenus malproprement. Rolander, autre naturaliste suédois qui l'a aussi observée, a remarqué que chacun de ses anneaux est divisé en deux parties, qui peu-

vent se séparer l'une de l'autre et se retirer jusqu'à une certaine hauteur; que le dessous de ces mêmes anneaux a deux plis très-profonds, susceptibles de se resserrer et de se rapprocher jusqu'à un certain point; de sorte que lorsqu'on enduit cette chenille de lard ou de beurre, ce qui en ferait périr une autre, elle ne paraît pas en souffrir, ses stigmates se trouvant à couvert par la contraction de la peau.

Cette chenille n'a pas d'époque fixe pour sa transformation, et il en est de même par conséquent de l'apparition de son papillon, qui ne reste, au surplus, que trois semaines en chrysalide, ainsi que j'en ai eu la preuve par celui qui m'est éclos de la chenille que j'ai trouvée : elle a fait sa coque le 23 avril, et l'insecte parfait en est sorti le 15 mai.

Pour compléter l'histoire de cette Aglosse, il nous reste à dire, d'après Linné, que sa chenille pénètre quelquefois dans les intestins de l'homme. Parmi les vers, dit-il, il n'y en a pas de plus mauvais; on l'expulse avec le *lichen curvatilis*.

Nota. Degeer a confondu mal-à-propos cette espèce avec celle que Réaumur appelle *fausse Teigne des cuirs*, et dont il est question à l'article suivant sous le nom de *Cuprealis*.



CMLXXV. AGLOSSE CUIVRÉE.

AGLOSSA CUPREALIS. (Pl. 3, fig. 5.)

Pyralis cuprealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 38. n° 1.

Pyr. caprealis. *Hubn.* tab. 23. fig. 153. (fœm.)

Réaumur, tom. iii. mém. 8. pag. 270. pl. 20. fig. 5-11.

Envergure, 8 à 12 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, comme la précédente. Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun-ferrugineux luisant, avec deux raies transverses de zigzags d'un rouge-cuivreux pâle, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. Dans l'intervalle qui les sépare on voit une éclaircie de la même couleur, dont le centre est occupé par un point brun. Enfin, la côte est marquée de cinq points d'un rouge-cuivreux pâle, dont deux forment l'extrémité des deux raies dont nous avons parlé plus haut.

Le dessus des ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont entièrement d'un rougeâtre-pâle luisant.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes, les

palpes et les pattes; et l'abdomen participe de celle des ailes inférieures.

Il nous paraît évident que l'espèce dont parle Réaumur (tome III, Mém. VIII, page 270, planche 20, fig. 5-11), sous le nom de *fausse Teigne des cuirs*, est la même que celle dont il est ici question, et non la *Pinguinalis*, comme l'ont cru Degeer, Devillers et depuis M. Latreille. Il suffit pour s'en convaincre de lire la description qu'il donne de l'insecte parfait. Nous croyons donc devoir rapporter ci-après ce qu'il dit de sa chenille, qu'il décrit ainsi : « Elle est de médiocre « grandeur; elle a seize jambes. Elle est entière- « ment d'un ardoisé foncé, et quelquefois d'un « beau noir. Sa peau a toujours un luisant qui « la ferait croire, au premier coup d'œil, écail- « leuse ou crustacée; elle a par-ci par-là quel- « ques poils blancs. »

Ce qui a donné lieu à Réaumur d'appeler cette chenille *fausse Teigne des cuirs*, c'est que les premiers individus qu'il en trouva s'étaient établis sur quelques livres qu'il avait oubliés à la campagne; ils en avaient rongé la couverture et s'étaient construit, comme les *fausses Teignes de la cire*, un long tuyau attaché à cette couverture et composé presque en totalité de leurs excréments. Mais il trouva depuis des chenilles de la même espèce logées également dans des

tuyaux semblables, sous l'écorce de vieux ormes où elles n'avaient pour se nourrir que des débris d'insectes morts. Ainsi il paraît qu'elles vivent aux dépens de toutes les substances animales desséchées, tandis que celle de la *Pinguinalis* ne vit que de graisse, de lard, de beurre et autres substances grasses. Lorsqu'elles se préparent à se transformer, elles se font des coques de soie blanche, assez semblables pour la forme à celles des *fausses Teignes de la cire*, et recouvertes comme elles de grains d'excréments noirs. L'époque de cette métamorphose n'est pas fixe, et il en est de même de l'apparition de l'insecte parfait, qui a lieu depuis la fin de juin jusqu'en septembre.

On trouve assez fréquemment l'Aglosse *Bronzée* dans les maisons, appliquée contre le mur et dans une immobilité parfaite ; on la rencontre aussi sur le tronc des ormes, mais plus rarement.

Il est assez étonnant qu'une espèce aussi commune n'ait été décrite par aucun auteur depuis Réaumur, excepté par Hubner et M. Treitschke ; il est probable qu'elle aura été confondue avec la *Pinguinalis ;* et Degeer paraît être la cause de cette confusion, par la fausse citation qu'il a faite de Réaumur en parlant de la chenille de *la Graisse*, que ce dernier n'a pas connue.



A. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins obtus, couvrant en entier les inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé.

GENRE CLÉDÉOBIE.

---

5. GENUS CLEDEOBIA.

PYRALIS. *Illig. Treits.* etc.
PHALÆNA et CRAMBUS. *Fabr.*
CLEDEOBIA. *Stephens. John. Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs généralement plus longs que le corselet, séparés dans toute leur longueur, légèrement courbes et inclinés vers la terre ; leur second article cylindrique et le troisième subuliforme. — Trompe presque nulle ou rudimentaire. — Antennes du mâle très-pectinées ou seulement crénelées. — Ailes supérieures oblongues et très-étroites.

(Premiers états inconnus.)

Ce genre, créé par M. Stephens et que nous avons adopté, se compose pour nous de neuf espèces qui font partie, chez M. Treitschke, de son genre *Pyrale* proprement dit, que nous avons

supprimé. Toutes sont propres au midi de l'Europe, à l'exception d'une seule (*Angustalis*) qui se trouve également dans sa partie septentrionale, ou du moins dans sa partie tempérée, telle que le nord de la France. Leur caractère essentiel est d'avoir les palpes courbes et inclinés vers la terre, c'est-à-dire en sens contraire de ceux des *Herminies* et des *Hypènes* ; mais elles s'en distinguent en outre par la forme oblongue de leurs quatre ailes, qui leur donne une physionomie particulière. Elles n'ont pas encore été observées dans leurs premiers états.

Nous les partageons en deux groupes, ainsi qu'il suit, SAVOIR :

Palpes..	plus longs que le corselet, et antennes des mâles très-pectinées.	*Netricalis.* *Provincialis.* *Græcalis.* *Bombycalis.** *Angustalis.* *Connectalis.**
	moins longs que le corselet, et antennes des mâles crénelées. .	*Honestalis.** *Suppandalis.* *Brunnealis.*

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des espèces que nous n'avons pu encore nous procurer, et que nous donnerons supplémentairement.



CMLXXVI. CLÉDÉOBIE ITALIENNE.

CLEDEOBIA NETRICALIS (1). (Pl. 4, fig. 2.)

Pyralis netricalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 45. n° 5. *Hubn.* tab. 24. fig. 158. (mas.)

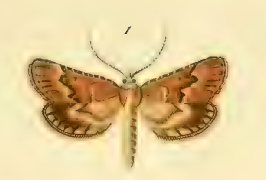
Envergure, 12 lignes $\frac{1}{4}$.

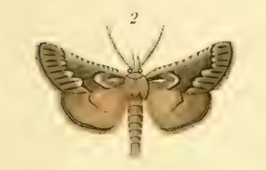
Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun-vineux, avec deux lignes transverses d'un blanc un peu jaunâtre. La première (celle qui avoisine la base) décrit un angle obtus; l'autre est flexueuse et légèrement ondulée Dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, on remarque une petite tache noire ocellée, placée sur une ligne longitudinale blanchâtre. Une ligne semblable, mais plus courte, se voit à la base de chaque aile. Les nervures sont fortement marquées par des lignes épaisses d'un noir-brun. Enfin la côte est d'un brun foncé et ponctuée de blanchâtre.

Les ailes inférieures sont d'un brun-noirâtre chargé de poils rougeâtres à leur base, et tra-

---

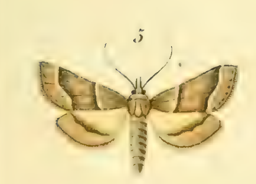
(1) Il nous a été impossible de trouver l'étymologie de ce mot, qui est probablement estropié.













P. Dumenil Pinxit et direxit.

1 Clédéobie Grecque (*Græcalis*) mâle. 2 Idem Italienne (*Netricalis*) mâle.
3 Idem. Provençale (*Provincialis*) mâle. 4 Id. Etroite (*Angustalis*) mâle
5 Id. Jaunâtre (*Suppandalis*) fem. 6 Id. Brunâtre (*Brunnealis*) mâle.

versées au milieu par une raie courbe d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre.

La frange des quatre ailes est blanchâtre; leur dessous est d'un gris-brun-vineux, avec un point discoïdal noirâtre et une ligne courbe jaunâtre sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-vineux, avec les pattes et le bord des épaulettes blanchâtres. L'abdomen est noirâtre avec son extrémité jaunâtre. Les palpes sont bruns en dessus et jaunâtres en dessous, ainsi que les antennes.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce se trouve en Italie, en Sicile, ainsi qu'en Provence, où elle a été prise par M. Donzel. Elle se montre à la fin de juin. Ses premiers états ne sont pas connus.

Nota. Il paraît que cette espèce varie pour la taille et pour le fond de la couleur, car l'individu figuré par Hubner est beaucoup plus petit que le nôtre et d'un jaune-rougeâtre, au lieu d'être d'un brun-vineux comme celui-ci.



CMLXXVII. CLÉDÉOBIE PROVENÇALE.

CLEDEOBIA PROVINCIALIS. *Mihi.* (Pl. 4, fig. 3.)

Envergure, 11 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en dessus d'un brun-jaunâtre ou feuille-morte. Les supérieures sont traversées par deux raies d'un jaune-clair bordé de noirâtre, l'une près de la base, qui décrit un angle assez aigu; l'autre vers le milieu, qui est flexueuse. L'intervalle qui sépare ces deux raies est coupé par deux lignes horizontales également d'un jaune clair. La supérieure est interrompue au milieu par un point noirâtre; l'inférieure s'étend jusqu'au corselet. Cinq petites lignes noires, qui correspondent aux nervures, se remarquent entre la raie flexueuse dont nous avons parlé plus haut et le bord terminal. Enfin la côte est jaune et ponctuée de brun. Les ailes inférieures sont traversées au milieu par une raie flexueuse jaune, bordée intérieurement de noirâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est d'une teinte plus claire,

et aussi parce que les ailes inférieures sont marquées d'un point discoïdal brun, comme les supérieures.

La tête et le corps, ainsi que leurs parties accessoires, sont d'un jaune-brun un peu plus clair que celui des ailes.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette Clédéobie ressemble beaucoup pour le dessin à la *Netricalis;* mais elle en diffère tellement pour la coupe d'ailes et le fond de la couleur, que nous la considérons comme une espèce distincte. Elle nous a été communiquée par M. Donzel, qui l'a trouvée dans les environs de Digne, le 24 juin 1829.



CMLXXVIII. CLÉDÉOBIE GRECQUE.

CLEDEOBIA GRÆCALIS. *Mihi.* (Pl. 4, fig. 1.)

Envergure, 11 à 12 lignes et demie.

Les ailes supérieures en dessus sont d'un rouge de brique, avec deux raies transverses et anguleuses d'un jaune-fauve, l'une près de la base et l'autre au milieu. Le centre de l'intervalle qui sépare ces deux raies est occupé par un point brun placé près d'une éclaircie jaunâtre. Le bord terminal est longé par une série de petites taches cunéiformes du même jaune que les deux raies précitées. Enfin la côte est brune et ponctuée de jaune.

Les ailes inférieures en dessus sont également d'un rouge de brique, mais beaucoup plus foncé, et sont traversées au milieu par une bande étroite et légèrement anguleuse d'un jaune-fauve. Le bord terminal est aussi longé par une série de petites taches cunéiformes de cette couleur, et dont les intermédiaires sont oblitérées.

Le dessous ne diffère du dessus que par une teinte plus pâle, et aussi parce que les ailes in-

férieures sont marquées d'un point discoïdal brun, comme les supérieures.

La tête et le corps sont d'un jaune-fauve, ainsi que les pattes et les palpes. Les antennes sont brunes.

Cette description ne concerne que le mâle ; la femelle nous est inconnue.

Cette jolie espèce, que je crois inédite, m'a été envoyée de la Morée par mon fils; il l'a trouvée dans les environs de Navarin.



CMLXXIX. CLÉDÉOBIE ÉTROITE.

CLEDEOBIA ANGUSTALIS. (Pl. 4, fig. 4.)

Pyralis angustalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 46. n° 6. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 4. fig. 21. (mas.) tab. 19 (1). fig. 123. (fœm.)

Pyralis curtalis. *Illig.* N. ausg. dess. ii. B. S. 8. n. 8.

Phalæna erigalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 237. 408.

Phalæna curtalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 237. 409.

Crambus erigatus. *Fabr.* suppl. 469. 30.

La courte (pyr. angustalis). *Devill.* Entom. linn. t. iv. pag. 519.

Cledeobia angustalis. *Curtis.*

Envergure, 10 à 11 lignes.

Les ailes supérieures en dessus sont d'une couleur testacée ou ferrugineuse, avec deux raies transverses d'un brun-rouge, l'une arquée près de la base, et l'autre flexueuse à quelque distance du bord terminal : celle-ci est bordée de jaune-rougeâtre extérieurement. L'intervalle

(1) Il y a erreur dans cette planche d'Hubner : le nom de la figure 123 appartient à la figure 124, et *vice versâ.*

qui sépare ces deux raies est quelquefois plus foncé que le reste de l'aile, ce qui forme alors comme une bande, dans le milieu de laquelle on voit toujours un petit point d'un brun-rouge. La côte est marquée dans presque toute sa longueur d'un grand nombre de points ou de petites stries jaunâtres,

Les ailes inférieures en dessus sont d'un cendré-noirâtre légèrement teinté de rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des ailes inférieures, avec une raie d'un jaune-rougeâtre parallèle au bord terminal sur chacune d'elles. Cette raie correspond à celle du dessus sur les ailes supérieures.

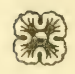
La tête et le corps participent de la couleur des ailes. Les antennes, les palpes et les pattes tirent davantage sur le gris que sur le rougeâtre.

Cette description faite sur le mâle peut s'appliquer également à la femelle, avec cette différence que celle-ci est généralement d'une teinte plus claire.

La chenille n'a pas encore été observée ; mais M. Treitschke pense qu'elle pourrait bien vivre sur l'*épilobe des marais* (*epilobium palustre*), attendu que le papillon vole, autour de Vienne,

sur les prairies humides où abonde cette plante. Cependant je n'ai jamais trouvé celui-ci aux environs de Paris que dans des localités sèches; et M. Poey l'a pris en quantité sur les hauteurs de Chaillot qui font face au pont d'Iéna.

Cette espèce vole dans les premiers jours de juillet : la femelle est beaucoup plus rare que le mâle.



CMLXXX. CLÉDÉOBIE JAUNATRE.

CLEDEOBIA SUPPANDALIS. (Pl. 4, fig. 5.)

Pyralis suppandalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 50. n° 9. *Hubn.* tab. 30. fig. 187. (mas.) fig. 189-190. (fœm.)

Envergure, 11 lignes.

Le fond des quatre ailes en-dessus est couleur d'ocre. Les supérieures sont traversées par deux raies blanches, ombrées de brun, l'une droite et l'autre flexueuse, avec une éclaircie blanche dans le milieu de l'intervalle qui les sépare. Les inférieures ne sont traversées que par une seule raie également blanche et ombrée de brun, et légèrement flexueuse.

Le dessous ne diffère du dessus que par un point noirâtre au centre de chaque aile.

La tête et le corps, ainsi que leurs parties accessoires, sont de la couleur des ailes. Les palpes sont beaucoup plus courts que dans les espèces précédentes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, ne se trouve que dans les contrées méridionales. L'individu figuré a été pris par M. Adrien de Villiers dans les environs de Montpellier.

CMLXXXI. CLÉDÉOBIE BRUNATRE.

CLEDEOBIA BRUNNEALIS. (Pl. 4, fig. 6.)

Pyralis brunnealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 48. n° 7.

Pyralis glaucinalis. *Hubn.* tab. 19. fig. 126. (mas.)

Envergure, 11 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, et traversées par deux doubles lignes d'un brun-noirâtre, avec un point de la même couleur dans le milieu de l'intervalle qui les sépare. La première (celle qui avoisine la base) est légèrement arquée, la seconde est flexueuse. Le limbe et la côte sont ponctués de noirâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-cendré, avec une ligne de points bruns qui précède la frange.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris-roussâtre.

La tête et le corps sont d'un gris-jaunâtre, ainsi que leurs parties accessoires.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, dont les premiers états sont inconnus, vole en juillet dans le midi de la France.

B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu, ne couvrant pas entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE ODONTIE.

---

6. GENUS ODONTIA. *Mihi.*

PYRALIS. *Hubn. Wien. Verz. Devill.* etc.
PHALÆNA ET CRAMBUS. *Fabr.*
NOCTUA. *Fabr. Esp.*
SCOPULA. *Schrank. Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, droits, connivents et se terminant en pointe très-aiguë. — Trompe nulle ou rudimentaire. — Antennes filiformes et corps assez épais dans les deux sexes.

Chenille (à seize pattes) glabre, amincie aux deux bouts.— Chrysalide contenue dans un tissu en forme de sac entre des feuilles.

M. Curtis n'a fait qu'indiquer ce genre dans son index sans lui donner le nom; en l'adoptant nous l'avons appelé *Odontia*. Il se compose

6.

d'une seule espèce (*Dentalis*) que nous avons retranchée du genre *Scopula*, créé par Schrank et suivi par M. Treitschke.

Nous renvoyons à l'histoire de cette espèce pour ne pas nous répéter.



CMLXXXII. ODONTIE DENTELÉE.

ODONTIA DENTALIS. (Pl. 5, fig. 1.)

Scopula dentalis. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. absh. S. 59. n° 1706. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. p. 54. n° 2.

Pyr. dentalis. *Hubn.* tab. 4. fig. 25. (mas.) Larv. lep. VI.

Pyr. II. pseudobomb. B. b. fig. 1. a-d. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Noctua fulminans. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 104. 311.

Phalæna ramalis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 230. 378.

Crambus ramalis. *Fabr.* Ent. syst. suppl. 469. 28.

La dentelée (p. ramalis). *Devill.* Entom. linn. tom. IV. pag. 517.

Noctua radiata. *Esp.* Schm. IV. th. tab. 126. fig. 2-5.

Envergure, 10 à 11 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont olivâtres, et traversées obliquement par une bande blanche radiée, c'est-à-dire profondément sinuée et dentelée, et finement bordée de noir extérieurement. La frange est large, blanche et entrecoupée de brun-noirâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont quelquefois entièrement d'un gris-noirâtre, mais le plus souvent d'un blanc-sale, avec une bande grise

et profondément dentelée, qui les traverse au milieu. La frange est toujours blanche.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre; celui des inférieures ressemble au dessus.

La tête et le corps participent de la couleur des ailes supérieures. Les antennes, les palpes et les pattes sont d'un blanc-jaunâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille est renflée dans le milieu et amincie à ses deux bouts. Elle est d'un blanc-jaunâtre ou couleur de paille, avec un grand nombre de points bruns, dont ceux du dos sont plus gros que les autres. La tête est brune, ainsi que le premier anneau, qui est coupé longitudinalement par cinq lignes jaunâtres, dont une dorsale et quatre latérales. Les pattes sont de la couleur du reste du corps.

Cette chenille vit dans les tiges de la *vipérine* (*echium vulgare*), d'où elle ne sort que pour se changer en chrysalide entre les feuilles de cette plante. Cette chrysalide, d'un brun-jaunâtre, est contenue dans un tissu gris, épais, en forme de sac pointu par un bout, large et fendu par l'autre; c'est par ce dernier que l'éclosion a lieu.

Le papillon se montre deux fois : à la fin de juin et au commencement d'août. Il n'est pas rare aux environs de Paris, surtout dans les clairières du bois de Vincennes.

B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu et allongé, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE SCOPULE.

7. GENUS SCOPULA.

PYRALIS. *Lin. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Fabr.* etc.
BOTYS. *Latr.*
SCOPULA. *Schrank. Treits. Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs courts, coniques, et laissant à découvert les supérieurs, qui sont cylindriques. — Trompe longue. — Antennes simples et corps effilé dans les deux sexes.

Chenilles (à quatorze pattes) à corps allongé, glabres ou légèrement velues. — Chrysalide contenue dans une coque d'un tissu soyeux en-dedans, et recouverte de molécules de terre ou de débris de plantes au dehors.

Ce genre, créé par Schrank aux dépens des *Botys*, se compose de toutes les espèces chez lesquelles les quatre palpes sont également vi-

sibles. Du reste, les *Scopules* ne diffèrent guère des *Botys*, et leur manière de vivre est la même, c'est-à-dire que la plupart fréquentent les lieux aquatiques.

Quant à leurs chenilles, elles sont encore peu connues; celles qui le sont ont le corps effilé et se logent entre les feuilles roulées des plantes dont elles se nourrissent, comme les chenilles des *Botys*; mais elles n'ont que quatorze pattes, tandis que celles-ci en ont seize.

Sur les dix-huit espèces que M. Treitschke rapporte à ce genre, il faut en retrancher une (la *Dentalis*) dont nous avons fait notre genre *Odontia*; restent dix-sept dont voici les noms dans l'ordre où elles peuvent être classées :

Sophialis. *	*Signalis.* *	*Opacalis.*
Frumentalis.	*Nyctemeralis.* *	*Æneulis.* *
Prunalis.	*Pulveralis.*	*Suffusalis.* *
Pallidalis. *	*Nebulalis.* *	*Margaritalis.*
Perlucidalis. *	*Sticticalis.*	*Stramentalis.*
Alpinalis. *	*Olivalis.* *	

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des espèces qui nous manquent, et que nous donnerons plus tard si nous parvenons à nous les procurer; car elles sont très-rares pour la plupart, et c'est inutilement que nous avons fait un appel aux principales collections de France et d'Allemagne pour les obtenir : elles ne les possèdent pas



CMLXXXIII. SCOPULE DU FROMENT.

SCOPULA FRUMENTALIS. (Pl. 5, fig. 2.)

Scopula frumentalis. *Treits*. Schmett. von europ. t. vii. pag. 60. n° 5.

Pyralis frumentalis. *Linn. Illig. Gotze.*

Pyralis repandalis. *Wien. Verz. Gotze. Hubn.* tab. 10. fig. 64. (fœm.)

Phalæna repandata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 212. 308.

Pyrale du froment (p. frumentalis). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 437. n° 786.

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un brun-verdâtre ou feuille-morte, et traversées par trois raies ou bandes étroites d'un blanc luisant. La première en venant de la base est anguleuse; la seconde se compose de plusieurs taches ovales contiguës l'une à l'autre comme les anneaux d'une chaîne; la troisième se compose également de plusieurs taches, mais d'une forme irrégulière. Les intervalles qui séparent ces trois bandes sont parsemés de plusieurs petits points ou taches blanches.

Les ailes inférieures en-dessus sont blanchâ-

tres, avec les nervures et une bordure marginale d'un brun feuille-morte. Cette bordure est ponctuée de blanc, et précédée d'une ligne dentelée de même couleur qu'elle, et qui lui est parallèle.

Enfin la frange des quatre ailes est blanche et entrecoupée de brun.

Le dessous offre les principaux linéaments du dessus sur un fond blanchâtre, teinté de brun, principalement aux ailes supérieures.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes. Les pattes sont blanchâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce vole en juin sur le bord des champs de blé dans le midi de la France. Ses premiers états ne sont pas connus.





P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Odontie. Dentelée (*Dentalis*) mâle. 2. Scopule. du Froment (*Frumentalis*) fem.
3 Scop. du Prunellier (*Prunalis*) fem 4. Idem. Poudreuse (*Pulveralis*) mâle
5 Id. Parée (*Sticticalis*) fem. 6 et 7. Id. Opaque (*Opacalis*) mâle et femelle

CMLXXXIV. SCOPULE DU PRUNELLIER.

SCOPULA PRUNALIS. (Pl. 5, fig. 3.)

Scopula prunalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 55. nº 2. *Curtis.*

Pyralis prunalis. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Pyralis leucophæalis. *Hubn.* tab. 12. fig. 77. (fœm.)

Pyralis albidalis. *Hubn.* tab. 18. fig. 118. (mas.)

Pyralis elatalis. *Illig. Gotze.*

Phalæna elatalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 232. 389.

L'élargie (p. elatalis). *Devill.* Ent. linn. t. iv. pag. 517.

Envergure, 11 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-brun cendré, plus foncé sur les bords que sur le reste de leur surface. Les supérieures sont traversées, vers leur extrémité, par une ligne dentelée et flexueuse, noirâtre, et marquées au centre de deux taches de cette même couleur, l'une réniforme et l'autre orbiculaire. On remarque en outre, le long de la côte et vers le sommet des mêmes ailes, quatre points blanchâtres. Les ailes inférieures sont également traversées vers leur extrémité par une ligne dentelée noirâtre, mais moins marquée que celle des ailes supérieures, et leur

centre est occupé par deux points aussi noirâtres, placés l'un au-dessus de l'autre. Enfin la frange des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, et séparée du bord terminal par une ligne de points noirâtres.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au dessus. Celui des ailes inférieures est d'un gris-blanchâtre, avec les lignes et les points du dessus marqués en noir.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes. Les pattes sont blanchâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

M. Treitschke considère comme une variété de cette espèce la *P. Albidalis* de Hubner, qui n'en diffère en effet que parce que le fond de ses ailes est blanchâtre, ce qui fait ressortir davantage les lignes et les taches dont elles sont marquées.

La chenille vit sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*), suivant les auteurs du Catalogue de Vienne, et, suivant les renseignements fournis à M. Treitschke par M. de Tischer, entre des feuilles réunies de *véronique officinale* (*veronica officinalis*), d'*ortie* et de *framboisier*. Elle est d'une forme svelte, d'un vert-clair-vitreux, avec deux larges raies longitudinales blanchâtres sur le dos, qui ne laissent entre elles qu'un trait étroit de la couleur du fond. On voit sur le premier

anneau, tout près de la tête, deux gros points noirs, et, sur le milieu de celle-ci, deux points de même couleur, mais plus petits. Les pattes abdominales sont de la couleur du corps, et les pectorales tachées de noir.

Cette chenille se trouve de mai en juin sur les plantes citées plus haut. Elle se renferme dans un tissu blanc pour se changer en chrysalide, et son papillon se montre au commencement de juillet.

La *Prunalis* se trouve dans les endroits aquatiques; elle n'est pas commune aux environs de Paris.



CMLXXXV. SCOPULE POUDREUSE.

SCOPULA PULVERALIS. (Pl. 5, fig. 4.)

Scopula pulveralis (1). *Treits.* Schmett. von europ. t. VII. p. 63. n° 8. *Curtis.*

Pyralis pulveralis. *Hubn.* tab. 17. fig. 109. (fœm.)

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes tant en-dessus qu'en-dessous sont d'un jaune-paille finement saupoudré de brun, avec deux lignes brunes courbes et presque parallèles, mais à peine marquées, sur les supérieures, et une seule ligne semblable sur les ailes inférieures. On voit en outre, dans le milieu de l'intervalle qui sépare les deux premières, un petit point brun également à peine marqué. La frange est simple et d'un jaune-paille clair.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

---

(1) L'ouvrage de M. Treitschke porte *Palveralis ;* mais c'est sans doute une faute d'impression.

Je possède depuis longtemps dans ma collection deux individus de cette espèce, sans me rappeler où je les ai pris. Je présume néanmoins que c'est dans le midi de la France. Hubner et M. Treitschke sont les seuls qui en parlent, et ils se taisent sur ses premiers états.



CMLXXXVI. SCOPULE PARÉE.

SCOPULA STICTICALIS. (Pl. 5, fig. 5.)

SCOPULA STICTICALIS. *Treits.* Schmett. von europ. t. VII. pag. 64. n° 9. *Curtis.*

PYRALIS FUSCALIS. *Hubn.* tab. 7. fig. 45. (mas.)

PYRALIS STICTICALIS. *Linn.* S. N. I. 2. 883. 340. Faun. suec. ed. 2. n° 1354. *Gotze.*

PHALÆNA STICTICALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 235. 399.

LA PARÉE (P. STICTICALIS). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 438. n° 789.

Envergure, 10 lignes et demie.

LES ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-brun, avec une bande très-étroite jaune à leur extrémité, une tache en croissant de la même couleur à leur sommet, et une tache carrée d'un jaune plus pâle dans leur milieu. D'autres taches d'un blanc-bleuâtre mal arrêtées se voient sur le reste de leur surface, mais n'existent pas sur tous les individus. Les ailes inférieures en-dessus sont également d'un gris-brun, avec deux lignes jaunes, dont une marginale très-fine et l'autre médiane plus épaisse; celle-ci est sinueuse, et s'éteint avant d'arriver au bord interne. Enfin la

frange des quatre ailes est simple, large et d'un gris-noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-paille luisant, avec deux taches grises dans le milieu des supérieures. Chaque aile est en outre traversée par une ligne sinueuse grise, et une série de petites taches de cette même couleur, qui longent le bord terminal.

La tète, le corps et les antennes sont d'un gris-brun, et les pattes d'un gris-blanchâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

L'espèce dont il s'agit vole en mai sur les prairies humides. Elle n'est pas rare dans le midi de la France.

Ses premiers états ne sont pas connus.



CMLXXXVII. SCOPULE OPAQUE.

SCOPULA OPACALIS. (Pl. 5, fig. 6 et 7.)

Scopula opacalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 68. n° 11.

Pyralis opacalis. *Hubn.* tab. 26. fig. 169. (mas.) fig. 170. (fœm.)

Pyralis ærealis. *Hubn.* tab. 7. fig. 44. (mas.)

Envergure, 10 lignes $\frac{1}{2}$ à 11 $\frac{1}{2}$.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun foncé fortement chargé d'atomes soyeux, de couleur olivâtre, principalement aux ailes supérieures. Celles-ci sont traversées vers leur extrémité par une bande étroite d'un jaune-pâle, à la fois flexueuse et anguleuse. Une bande semblable, mais souvent oblitérée à ses deux extrémités, traverse le milieu des ailes inférieures. La frange des unes et des autres est grise et précédée d'une ligne jaunâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un brun foncé; celui des inférieures est d'un blanc-jaunâtre, avec une raie noirâtre arquée au milieu.

La tête, le corps et les antennes sont de la

couleur des ailes. Les pattes sont d'une nuance plus pâle. Une touffe de poils jaunes termine l'abdomen du mâle; c'est la seule différence que nous ayons remarquée entre les deux sexes.

Nous rapportons à cette espèce la P. *Ærealis* de Hubner, qui n'en est, suivant nous, qu'une variété plus grande et moins foncée.

La Scopule *Opaque* vole en juillet sur les montagnes secondaires. Elle n'est pas rare dans le midi de la France.

Ses premiers états ne sont pas connus.



CMLXXXVIII. SCOPULE DU SISYMBRE.

SCOPULA MARGARITALIS. (Pl. 6, fig. 1.)

Scopula margaritalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 73. n° 17. *John Curtis.*

Pyralis margaritalis. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* Larv. lep. vi. pyr. iv. legitim. E. a. b. fig. 2. a. b.

Pyralis erucalis. *Hubn.* tab. 9. fig. 55. (fœm.)

Phalæna margaritalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 226. 363.

Germar. U. Zincken. mag. d. Entom. iii. B. d. S. 442. U. 444.

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-pâle, avec une tache ferrugineuse à leur extrémité. Chacune d'elles est en outre traversée obliquement par quatre lignes dentelées également de couleur ferrugineuse, mais dont les trois premières sont souvent oblitérées ou indiquées seulement par des points, tandis que la dernière, qui longe le bord terminal, est toujours bien marquée. La frange est d'un brun-ferrugineux.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-

jaunâtre chatoyant, avec leur extrémité très légèrement teintée de ferrugineux.

Le dessous des quatre ailes est de la couleur du dessus des ailes inférieures, avec une tache centrale et une ligne arquée brunes sur les supérieures seulement.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes, et les pattes blanchâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille vit sur le *sisymbre sauvage* (*sisymbrium silvestre*) et sur l'*ibéride amère* (*iberis amara*). Elle est fusiforme, avec la tête noire, le corps rayé de gris et saupoudré de noir, et les pattes grises. Cette chenille vit en société dans une toile commune. Vers le commencement de l'automne, lorsqu'elle a atteint toute sa taille, elle se retire dans la terre et s'y forme une coque en forme de barillet, d'un tissu très-blanc à l'intérieur, et revêtue extérieurement de molécules de terre ou de débris de plantes. Elle passe ainsi l'hiver et ne se chrysalide qu'au printemps suivant. Le papillon se montre depuis la fin de juin jusqu'au milieu d'août.

L'espèce dont il s'agit est une des plus communes du genre, du moins aux environs de Paris. On la trouve partout où croissent les deux plantes sur lesquelles vit sa chenille.

CMLXXXIX. SCOPULE PAILLÉE.

SCOPULA STRAMENTALIS. (Pl. 6, fig. 2.)

Scopula stramentalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 76. n° 18.

Pyralis elutalis. *Hubn.* tab. 10. fig. 62. (fœm.) *Illig.*

Phalæna pallidata. *Berl. Mag.* iv. B. 6. St. S. 618. n. 98.

Scopula elutalis. *John Curtis.*

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-paille clair, avec les nervures, trois lignes transverses arquées et flexueuses, et une tache réniforme centrale d'un brun-ferrugineux. Cette tache est coupée au milieu par l'une des trois lignes dont nous venons de parler, l'intermédiaire. Indépendamment de ces trois lignes, on en voit une quatrième arquée en sens contraire des autres, près du bord terminal, et l'intervalle qui la sépare de la précédente est fortement ombré de brun-ferrugineux. Enfin la frange est grise et précédée d'une ligne brune.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre chatoyant, et légèrement bordées de brun-ferrugineux, avec leur frange blanche et tachée de gris au milieu.



P. Duménil Pinxit et direxit.

1 Scopule du Sisymbre (*Margaritalis*) mâle. 2 Idem Paillée (*Stramentalis*) mâle.
3 Botys de l'Ortie (*Urticalis*) mâle. 4 et 5 Id. Lancéolé (*Lancealis*) mâle et fem.
6 et 7 Id. Cendré (*Cineralis*) mâle et fem.

Le dessous des ailes supérieures est d'un blanc-jaunâtre chatoyant, avec la côte, un point discoïdal et une large bande marginale d'un brun-noirâtre. Celui des ailes inférieures est également d'un blanc-jaunâtre, avec une ligne de points bruns longeant le bord terminal.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes. Les pattes sont blanches.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, vole en juillet dans les marais du nord de la France. Elle est rare dans les collections.



B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE BOTYS.

8. GENUS BOTYS.

PYRALIS. *Linn. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Degeer. Fabr. Geoff.* etc.
BOTYS. *Latr. Treits.*
SCOPULA. *Curtis.*
DIAPHANIA. *Stephens.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs droits et plus ou moins courts, avec le dernier article très-aigu. — Trompe longue. — Antennes simples et corps effilé dans les deux sexes. — Ailes supérieures plus ou moins lancéolées, et ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos.

Chenilles (à seize pattes) à corps allongé et moniliforme, à peau transparente et couverte de petites verrues surmontées chacune d'un poil court. — Chrysalide effilée, enveloppée d'un léger tissu dans une feuille roulée en cornet.

En comparant ce genre avec celui qui précède, on voit que les *Botys* diffèrent principalement

des *Scopules*, en ce que, chez eux, les palpes inférieurs seuls sont visibles et bien développés. D'un autre côté, leurs ailes supérieures sont généralement plus allongées et plus aiguës, et ils ont pour habitude de les tenir plus ou moins écartées dans l'état de repos, en relevant l'extrémité de leur abdomen. Enfin leurs chenilles ont seize pattes, tandis que celles des *Scopules* n'en ont que quatorze. Toutefois elles se tiennent cachées comme celles-ci dans l'intérieur des feuilles qu'elles roulent en cornet, et s'y changent en chrysalide lorsque cette métamorphose a lieu en été ; car si elle ne doit s'opérer qu'au printemps suivant, elles se réfugient alors dans quelques gerçures d'écorce ou dans des fentes de mur pour y passer l'hiver.

La plupart des *Botys* se trouvent dans les prairies et dans les endroits ombragés et humides ; quelques-uns seulement préferent les lieux secs et élevés. Tous ont le vol court pendant le jour, et s'écartent peu de la plante qui a nourri leurs chenilles. C'est en battant les buissons et les hautes herbes, qui leur servent d'abri, qu'on les en fait sortir ; mais ils ne tardent pas à y rentrer, en se cachant sous les feuilles, dans une position renversée. Leur apparition a lieu pendant les mois de juin, de juillet et août. Il est rare d'en rencontrer avant et après ce temps.

Ce genre étant très-nombreux, nous l'avons divisé en trois sections, ainsi qu'il suit :

SAVOIR :

A. Les quatre ailes également colorées et traversées par des lignes qui se continuent des supérieures sur les inférieures.

Urticalis.	*Silacealis.*	*Sambucalis.*
Lancealis.	*Cinctalis.*	*Ophialis.**
Cineralis.	*Flavalis.*	*Carnealis.**
Verticalis.	*Verbascalis.*	*Terrealis.**
Hyalinalis.	*Rubiginalis.*	

B. Les ailes supérieures plus colorées que les inférieures, et traversées par des lignes qui ne se continuent pas sur celles-ci.

Politalis.	*Ochrealis.*	*Forficalis.*
Trinalis.	*Comparalis.*	*Limbalis.**
Ferrugalis.	*Fulvalis.*	*Polygonalis.*
*Pandalis.**	*Sericealis.*	*Hybridalis.*

C. Les quatre ailes à fond uni, avec ou sans taches, mais sans lignes sur les supérieures comme sur les inférieures.

Unionalis.	*Gilvalis.**	*Palustralis.**
Palealis.	*Turbidalis.**	
*Sulphuralis.**	*Æruginalis.**	

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des espèces qui nous manquent, et que nous donnerons plus tard si nous parvenons à nous les procurer, car elles sont très-rares pour la plupart, et nous les avons demandées inutilement en Allemagne.



CMXC. BOTYS DE L'ORTIE.

BOTYS URTICALIS. (Pl. 6, fig. 3.)

Botys urticalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 106. n° 20.

Pyralis urticalis. *Hubn.* tab. 12. fig. 78. (mas.) Larv. lep. vi. pyr. iv. legitim. C. a. b. fig. 1. a. b. *Wien. Verz. Illig. Brahm.*

Scopula urticalis. *John Curtis.*

Geometra urticata. *Linn.* S. N. 1. 2. 873. 272. Faun. suec. ed. 2. n. 1297. *Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Schwarz. Scopoli.*

Phalæna hortulata. *Muller.* Faun. frid. p. 51. n. 448.

Phalæna urticata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 209. 299.

Phalène de l'ortie (g. urticata). *Devill.* Ent. linn. t. ii. pag. 353.

La queue jaune. *Geoff.* Hist. des ins. tom. ii. pag. 135. n° 54. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e éd. tom. iv. pag. 233. *Degeer.* tom. i. pl. 28. fig. 12-19. tom. ii. pag. 445.

Phalène urticole (Ph. urticata). *Walckenaër.* Faun. Paris. tom. ii. pag. 306. n° 14.

Réaumur. tom. i. Mém. 14. pl. 49. fig. 16, 17 et 18.

Roesel. tom. i. class. iv. tab. 14. fig. 1-8.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les quatre ailes, sur leurs deux surfaces, sont d'un blanc luisant et comme satiné, avec deux

rangées parallèles de taches noires de forme ovale, l'une contiguë au bord terminal, l'autre à peu de distance de celle-là. D'autres taches noires, irrégulières, au nombre de trois ou quatre, se voient sur le reste de la surface des ailes supérieures, dont une plus grande que les autres est placée au milieu et touche à la côte, qui est également noire; les autres avoisinent la base, qui est lavée d'un peu de jaune-orangé. Quant aux ailes inférieures, elles n'ont qu'un seul point noir sur leur disque, indépendamment des deux rangées de taches qui leur sont communes avec les supérieures. Enfin la frange des premières ailes est noire, et celle des secondes blanche.

La tête et le corselet sont d'un jaune-orangé, avec un point noir sur chaque épaulette. L'abdomen est noirâtre, avec son extrémité et le bord de chaque anneau d'un jaune-orangé. Les antennes sont noirâtres, les pattes antérieures jaunâtres et les postérieures blanches.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille de cette espèce n'est pas moins connue que celle du Botys *Vertical*, et sa manière de vivre est la même, c'est-à-dire qu'elle se tient cachée dans l'intérieur d'une feuille repliée ou roulée de la plante dont elle se nourrit. On la trouve sur plusieurs plantes basses, mais

principalement sur l'*ortie brûlante* (*urtica urens*). Elle est allongée et moniliforme, d'un blanc sale ou jaunâtre, avec une raie fine dorsale d'un vert-brun, placée entre deux lignes blanches Sa peau est transparente, et néanmoins chargée d'un grand nombre de petites verrues blanchâtres, terminées par un point noir et surmontées chacune d'un petit poil de la même couleur Les stigmates ressemblent à des points noirs. Le premier anneau a une plaque écailleuse, verdâtre, et une tache noire de chaque côté. La tête est noire et marquée de trois taches blanches, dont deux rondes, et une plus grande au milieu, de forme elliptique. On voit en outre un petit trait blanc transverse au-dessus de la bouche. Enfin toutes les pattes sont de la couleur du corps.

Cette chenille parvient ordinairement à toute sa taille en septembre ou au commencement d'octobre ; elle sort alors de la feuille roulée qui la renfermait, pour se cacher dans quelque gerçure d'écorce ou fente de mur, où elle se fabrique une coque de soie blanche assez mince pour qu'on l'aperçoive à travers. Elle prend à cette époque une teinte couleur de chair, et passe ainsi l'hiver et une partie du printemps sans subir de métamorphose. Ce n'est en effet que dans le courant d'avril qu'elle se change en

une chrysalide allongée d'un brun-rouge, et le papillon ne sort ordinairement qu'au milieu de juin et quelquefois beaucoup plus tard. Ainsi, comme l'avaient déjà observé Réaumur et Degeer, cette espèce met neuf mois à parvenir à l'état parfait. Cependant M. Treitschke prétend que les chenilles qui passent l'hiver, comme nous venons de le dire, donnent leurs papillons en mai, et que ceux qu'on voit voler au milieu de juin proviennent d'une seconde génération, qui subit toutes ses métamorphoses dans le court espace d'un mois, c'est-à-dire d'œufs pondus par les papillons qui éclosent en mai. Pour nous, nous n'avons jamais rencontré ceux-ci qu'en juin et juillet, et jamais plus tôt.

Le Botys de l'*Ortie* n'est pas moins commun que le *Vertical*, et se trouve dans les mêmes localités; on les rencontre ordinairement ensemble.



CMXCI. BOTYS LANCÉOLÉ.

BOTYS LANCEALIS. (Pl. 6, fig. 4 et 5.)

Botys lancealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 79. n. 1° 1.
Pyralis lancealis. *Wien. Verz. Gotze Illig.*
Pyralis glabralis. *Hubn.* tab. 18. fig. 117. (fœm.)
Phalæna glabralis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 227. 367.
Scopula lancealis. *John Curtis.*

Envergure, 12 lignes et demie.

Ce Botys est celui de tout le genre qui a les ailes les plus allongées et les plus aiguës. Elles sont en-dessus d'un jaune-paille luisant, avec leur extrémité et leur centre lavés de gris. Chacune d'elles est traversée, vers les deux tiers de sa longueur, par une ligne grise dentelée et très-sinueuse; une autre ligne grise anguleuse placée près de la base se voit en outre sur les ailes supérieures seulement. Enfin on remarque une tache ou éclaircie jaunâtre sur le disque de ces mêmes ailes.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle, et parce que chaque aile est marquée au centre d'un point gris.

La tête et le corps sont d'un gris-jaunâtre. Les antennes et les pattes sont d'une nuance plus claire. L'extrémité de l'abdomen est fauve.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que les ailes du mâle sont encore plus lancéolées que celles de la femelle, dont l'abdomen est d'ailleurs beaucoup moins long et moins grêle.

La chenille n'est décrite ni figurée dans aucun auteur. M. Treitschke dit seulement, d'après l'autorité du docteur Zincken, qu'on la trouve en septembre sur l'*aune*, et qu'elle se retire dans la tige du *sium latifolium* pour passer l'hiver. Quant au papillon, il se montre en juin et juillet dans les prairies humides. Il n'est pas commun aux environs de Paris.



CMXCII. BOTYS CENDRÉ.

BOTYS CINERALIS. (Pl. 6. fig. 6 et 7.)

Botys fuscalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 96. n° 13.

Pyralis fuscalis. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Pyralis cineralis. *Hubn.* tab. 10. fig. 66. (fœm.)

Phalæna cineralis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 230. 379.

Scopula fuscalis. *John. Curtis.*

Envergure, 9 à 11 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-cendré, avec un reflet jaunâtre. Les supérieures sont traversées par deux lignes brunes dentelées, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. La première est presque droite et à peine visible, l'autre est à la fois sinueuse et arquée et bordée extérieurement de jaune-clair. Entre ces deux lignes on voit un petit croissant et un point bruns à peine marqués. Quant aux ailes inférieures, elles ne sont traversées que par une seule ligne semblable à la seconde des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du des-

sus que parce que les lignes et les points dont nous venons de parler y sont à peine visibles.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la brosse de poils jaunes qui termine l'abdomen du mâle.

La chenille, suivant les renseignements fournis à M. Treitschke par M. de Tischer qui l'a élevée, vit sur la *verge d'or* (*solidago virgaurea*), où plusieurs individus s'abritent en commun sous une même toile. Elle a trois quarts de pouce de longueur, et sa couleur varie beaucoup. Elle est le plus ordinairement d'un vert-blanc, avec une raie dorsale et plusieurs lignes latérales d'un vert-clair. Le corps est en outre chargé de plusieurs rangées de petites verrues blanchâtres, de chacune desquelles sort un poil. Enfin la tête est jaune. Une variété est d'un jaune-pâle, avec une raie dorsale et des lignes latérales d'un gris-jaune, et la tête d'un vert-brun.

En septembre, cette chenille file un tissu dans une fente d'écorce d'arbre ou sous une pierre, passe ainsi l'hiver et ne se change en chrysalide qu'au printemps suivant. Le papillon paraît en mai et juin.

Le Botys *Cendré* se trouve dans les bois secs, comme dans les bois humides; mais il est à re-

marquer que les individus qu'on prend dans la première localité sont plus grands et moins foncés en couleur que ceux qui proviennent de la seconde. J'ai cru devoir faire représenter ces deux variétés. J'ai pris la première en quantité, cette année (1831), dans les rochers qui environnent la petite ville de Nemours, et j'avais trouvé précédemment la seconde dans les parties ombragées du bois de Meudon.



CMXCIII. BOTYS VERTICAL.

BOTYS VERTICALIS (Pl. 7, fig. 1 et 2.)

Botys verticalis. *Treits*. Schmett. von europ. tom. vii. pag. 101. n° 17.

Pyralis verticalis. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Schwarz. Hubner.* tab. 9. fig. 57. (mas.)

Scopula verticalis. *John Curtis*.

Phal. verticalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 227. 366.

La verticale (p. verticalis). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 435. n° 784.

Phalène verticale (p. verticalis). *Walkenaër*. Faun. par. tom. ii. pag. 307. n° 17. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2[e] éd. tom. 4. pag. 233.

Roesel. Ins. tom. i. clas. iv. tab. 4. fig. 1-4.

Réaum. Ins. tom. ii. Mém. v. pl. 19. fig. 1-5.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un blanc légèrement jaunâtre, luisant, avec des reflets d'opale. Leur centre, leur côte et leur extrémité sont plus ou moins lavés de gris suivant les individus; mais dans tous, les ailes supérieures sont traversées par deux lignes dentelées grises, avec un croissant et un point du même gris dans

le milieu de l'intervalle qui les sépare. Ces deux lignes sont aussi éloignées dans le haut que rapprochées dans le bas, et celle qui avoisine la base est presque droite et placée obliquement en sens contraire de l'autre, qui est à la fois sinueuse et arquée. Quant aux ailes inférieures, elles ne sont traversées au milieu que par une seule ligne grise dentelée et très-sinueuse, avec un point discoïdal de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une teinte plus pâle et des reflets d'opale plus prononcés.

La tête, le corps et les antennes sont, ainsi que les pattes, de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille de cette espèce est bien connue; elle vit sur la *grande ortie (urtica dioica)*, où elle se tient toujours cachée dans une feuille roulée en cornet. On la trouve parvenue à toute sa taille à la fin de juin; elle peut avoir alors un pouce de longueur. Elle est effilée et moniliforme, avec les pattes abdominales très-minces et en forme de jambes de bois, comme le dit Réaumur Elle est verte, luisante et comme vernie, avec le dos blanchâtre et une ligne dorsale obscure qui n'est autre chose que le canal alimentaire qu'on aperçoit à travers la peau, qui est transparente. Cette peau est cependant parsemée de

petites verrues de la même couleur qu'elle, et surmontées chacune d'un poil court et blanc. La tête est d'un vert-brun, avec les mandibules noires. Le premier anneau est garni d'une plaque écailleuse noirâtre et marqué latéralement d'un point de la même couleur.

Cette chenille est aussi craintive qu'elle est agile; au moindre ébranlement du cornet qui la renferme elle s'en échappe par un des bouts en se laissant tomber à terre, retenue par un fil qui lui sert à remonter lorsqu'elle croit le danger passé. Dans les premiers jours de juillet, elle tapisse l'intérieur de ce même cornet d'un léger tissu, et s'y change en une chrysalide d'un brun-rouge foncé, de forme très allongée et ayant sur le dos de l'abdomen des élévations en dents de scie, au nombre de quatre sur chaque anneau; celles des anneaux du milieu sont les plus fortes, et leur pointe est recourbée en avant. Le papillon se développe au bout de deux ou trois semaines.

Le Botys *Vertical* est un des plus communs du genre : il suffit en juillet de battre la première touffe de grande ortie qu'on rencontre pour en faire sortir des douzaines à la fois, qui ne tardent pas à y rentrer.



CMXCIV. BOTYS HYALIN.

BOTYS HYALINALIS. (Pl. 7, fig. 3.)

Botys hyalinalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 100. n° 16.

Pyralis hyalinalis. *Schrank. Hubn.* tab. 11. fig. 74. (fœm.)

Scopula hyalinalis. *John Curtis.*

Envergure, 13 à 14 lignes.

Ce botys ressemble un peu au *Vertical.* Ses quatre ailes en-dessus sont d'un jaune-pâle luisant et légèrement irisé. Les supérieures sont traversées par trois lignes grises, dont une dentelée longe le bord terminal. Les deux autres sont légèrement ondulées et aussi écartées dans le haut que rapprochées dans le bas. Celle qui avoisine la base est arquée; l'autre est à la fois sinueuse et arquée. Entre ces deux lignes on voit deux taches grises, l'une réniforme et l'autre orbiculaire.

Les ailes inférieures sont traversées par deux lignes grises, dont une ondulée, au milieu, et l'autre dentelée, longeant le bord terminal.

Le dessous des quatre ailes présente le même

dessin que le dessus, sur un fond plus pâle et plus irisé.

La tête et le corselet sont jaunes, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. Le reste du corps, les antennes et les pattes sont blanchâtres.

Cette description faite sur un mâle peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que parce que son abdomen est entièrement blanchâtre.

Le Botys *Hyalin* vole en juin et juillet dans les prairies voisines des bois. Il est rare aux environs de Paris.

Ses premiers états ne sont pas connus.





P. Dumenil pinxit et Pascal

1. et 2. Botys Vertical (*Verticalis*) mâle et femelle 3. id. Hyalin (*Hyalinalis*) mâle. 4. id. du Houblon (*Silacealis*) femelle. 5. id. Ceint (*Cinctalis*) Dessus et dessous. 7. et 8. id. Jaune-Serin (*Flavalis*) dessus et dessous.

CMXCV. BOTYS DU HOUBLON.

BOTYS SILACEALIS. (Pl. 7, fig. 4.)

Botys silacealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 81. n° 2.

Pyralis silacealis. *Hubn.* tab. 18. fig. 116. (fœm.)

Pyralis nubilalis. *Hubn.* tab. 14. fig. 94. (mas.)

Envergure, 11 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un brun-rougeâtre, avec une raie dentelée jaune qui les traverse à peu de distance du bord terminal, et une tache de la même couleur sur leur disque. Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre, avec une raie centrale et une bande marginale d'un gris un peu rougeâtre. La frange est d'un jaune-pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre, avec la répétition du dessin du dessus, marqué en gris.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Les antennes et les pattes sont d'un jaune-pâle.

Cette description ne concerne que le mâle : la

femelle, suivant M. Treitschke, a les ailes supérieures jaune-nuancé de gris, avec une raie dentelée brune et les ailes inférieures plus pâles.

Nous rapportons, comme lui, à cette espèce, la *Nubilalis* d'Hubner, qui n'en diffère que parce que le fond de ses ailes est d'un brun foncé, au lieu d'être d'un brun-rougeâtre ou jaunâtre.

Le même auteur décrit ainsi la chenille. « Elle « a trois quarts de pouce de long lorsqu'elle est « parvenue à toute sa taille. Elle est lisse, lui- « sante, de couleur sale en-dessus et blanchâtre « en-dessous, avec la veine médiane plus sombre « et la tête d'un brun-noir. Le premier anneau « est jaunâtre, teinté de brun-noir, avec un trait « longitudinal blanc. Sur chacun des autres « anneaux se trouvent placés transversalement « trois mamelons noirâtres et luisants. Depuis « le quatrième anneau jusqu'au onzième, deux « petits points noirs sont placés derrière ces « mamelons, de manière à former avec eux un « losange. Sur le douzième anneau les mame- « lons se confondent l'un dans l'autre. Les pattes « sont blanchâtres

« On trouve cette chenille parvenue à toute « sa taille en automne, ainsi qu'au printemps. « Elle vit dans les tiges du *houblon* (*humulus* « *lupulus*) et d'autres plantes analogues. L'éclo-

« sion du papillon a lieu au bout de trois semaines « ou bien au commencement de juin. »

Le Botys *Silaceulis* se trouve principalement dans les pays où l'on cultive le houblon. Je ne l'ai jamais rencontré aux environs de Paris.



CMXCVI. BOTYS CEINT.

BOTYS CINCTALIS. (Pl. 7, fig. 5 et 6.)

Botys cinctalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 97. n° 14.

Pyralis limbalis. *Schrank. Hubn.* tab. 11. fig. 72. (mas.) fig. 73. (fœm.)

Scopula cinctalis. *John Curtis.*

Envergure, 11 à 13 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-pâle, et traversées par trois raies dentelées d'un jaune orangé, dont une près de la base et deux près du bord terminal ; celles-ci sont très-rapprochées et presque parallèles. On voit en outre au milieu des mêmes ailes une tache réniforme et un point du même jaune. Mais ces raies et ces taches s'effacent pour peu que l'insecte ait volé.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune plus pâle que les supérieures et légèrement teinté de verdâtre, avec deux raies transverses noirâtres, qui s'éteignent avant d'arriver au bord interne, dont une au milieu et l'autre longeant le bord

terminal. La première est surmontée d'un point discoïdal à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle luisant, avec les mêmes lignes et les mêmes taches qu'en-dessus, mais marquées en noir ainsi que les nervures.

La tête et le corselet sont d'un jaune-orangé, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Schrank a trouvé la chenille en juin sur le *genêt à balais* (*spartium scoparium*), mais il n'en donne pas la description. Quant au papillon, il paraît en juillet et août et vole en abondance, du moins aux environs de Paris, dans les prairies sèches et les champs de luzerne; mais il est rare de le prendre frais, tant ses couleurs en-dessus sont fugitives, tandis que celles du dessous persistent. Aussi l'avons-nous fait représenter des deux côtés, pour qu'on le reconnaisse plus facilement.



CMXCVII. BOTYS JAUNE-SERIN.

BOTYS FLAVALIS. (Pl. 7, fig. 7 et 8.)

Botys flavalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag 99. n° 15.

Pyralis flavalis. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 11. fig. 69. (fœm.)

Scopula flavalis *John Curtis.*

Phalæna flavalis. *Fabr.* Ent. sys. iii. 2. 233. 393.

La jaunatre (p. flavalis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 518.

Envergure, 10 à 14 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-serin, et traversées par deux lignes d'un jaune-brun, très-distantes l'une de l'autre dans leur partie supérieure, et très-rapprochées dans leur partie inférieure. Celle qui avoisine la base est ondulée, et placée obliquement en sens contraire de la seconde, qui est également ondulée et de plus sinuée. Entre les deux lignes on remarque deux taches, l'une réniforme et l'autre orbiculaire, et sous cette dernière un petit point gris comme elles. Mais tout ce dessin est à peine visible, tant il tranche peu sur le fond, et dans beaucoup d'individus il est entièrement oblitéré.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un jaune-soufre, avec une seule ligne grise sinueuse qui les traverse au milieu ; mais cette ligne n'est pas plus marquée que celles des ailes supérieures.

La frange des quatre ailes est grise. Le dessous offre un dessin plus prononcé que le dessus : les quatre ailes ont leur fond d'un gris-noirâtre saupoudré de jaune qui les fait paraître verdâtre. On voit au centre des supérieures un groupe de plusieurs taches d'un jaune-pâle, dont les plus petites sont rangées sur une ligne courbe, parallèle au bord terminal. Les ailes inférieures offrent dans leur milieu une éclaircie jaunâtre, traversee par deux lignes grises.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes participent de celle des ailes inférieures.

Cette espèce, qui varie beaucoup pour la taille, vole en juillet sur les prairies sèches des montagnes; elle est rare aux environs de Paris. Sa chenille n'est pas connue. M. Treitschke présume cependant qu'elle vit sur le *caille-lait blanc* (*galium mollugo*), attendu qu'il rencontre tous les ans le papillon dans une localité couverte de cette plante.



CMXCVIII. BOTYS DU BOUILLON-BLANC.

BOTYS VERBASCALIS. (Pl. 8, fig. 1.)

Botys verbascalis. *Treits*. Schmett. von europ. tom. VII. pag. 88. n° 6.

Pyralis verbascalis. *Wien*. *Verz. Illig. Gotze.*

Pyralis arcualis. *Hubn.* tab. 12. fig. 80 (mas.)

Scopula verbascalis. *John Curtis.*

Envergure, 9 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont jaune-d'ocre, et traversées par trois lignes arquées noirâtres sur les supérieures, et par deux seulement sur les inférieures, avec un point discoïdal de la même couleur sur chaque aile. Le bord terminal des quatre ailes est noirâtre, et longé par une raie dentelée d'un gris-brun. Les nervures et la frange sont également du même gris.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle.

La tête et le corps sont d'un gris-brun, avec les segments de l'abdomen bordés de jaune. Les antennes sont brunes et les pattes jaunâtres.

La chenille de cette espèce n'est décrite ni figurée dans aucun auteur; il paraît cependant qu'elle vit sur *le bouillon-blanc* (*verbascum thapsus*), comme le nom de son papillon l'indique, car celui-ci ne se trouve que dans les endroits où cette plante abonde. Il vole en juillet. Je l'ai pris quelquefois au bois de Boulogne.



CMXCIX. BOTYS RUBIGINEUX.

BOTYS RUBIGINALIS. (Pl. 218, fig. 2.)

Botys rubiginalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 87. n° 5.

Pyralis rubiginalis. *Hubn.* tab. 12. fig. 79. (fœm.)

Envergure, 8 lignes

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-orangé, avec une large bande terminale et la côte des supérieures d'un brun-ferrugineux. Deux lignes arquées et sinueuses de cette dernière couleur traversent les premières ailes, et une seule les secondes. On voit en outre au milieu des premières ailes un petit croissant également ferrugineux. Enfin les nervures sont rougeâtres et la frange noirâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle.

La tête et le corps sont d'un brun-ferrugineux, ainsi que les antennes. Les pattes sont jaunâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce vole en mai dans les endroits herbus des bois.

Ses premiers états sont inconnus.

M. BOTYS DU SUREAU.

BOTYS SAMBUCALIS. (Pl. 218, fig. 3.)

Botys sambucalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 83. nº 3.

Pyralis sambucalis. *Wien. Verz. Illig. Lang. Verz. Gotze. Brahm. Hubn.* tab. 13. fig. 81. (mas.) Larv. lep. vi. pyr. iv. legitim. C. a. b. fig. 2. a. b.

Scopula sambucalis. *John Curtis.*

Phalæna sambucata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 215. 320.

Phalène du sureau (g. sambucata). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 513.

Envergure, 10 à 11 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun foncé saupoudré de jaune, avec plusieurs grandes taches d'un blanc-jaunâtre, les unes presque rondes, les autres de forme irrégulière, dont trois sur les ailes supérieures et quatre sur les inférieures. Indépendamment de ces grandes taches qui occupent les trois quarts de la surface des ailes, on en voit de plus petites principalement le long du bord terminal : celles-ci sont cunéiformes ou semi-lunaires. Toutes ces taches sont cernées de brun-noirâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une teinte plus pâle et un reflet irisé.

La tête, le corps et le antennes sont d'un gris-brun saupoudré de jaune. Les pattes sont d'un blanc-jaunâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille a la même forme que celle de l'*Urticalis*. Elle est d'un vert-pâle transparent, avec une ligne dorsale d'un vert-pur, bordée de chaque côté par du blanc qui s'éteint dans la couleur du fond. La tête est d'un blanc luisant. Le premier anneau a de chaque côté un petit point noir. Les seize pattes sont de la couleur du fond, ainsi que les nombreuses verrues dont le corps est chargé, et qui sont surmontées chacune d'un poil blanchâtre. Enfin les stigmates paraissent comme autant de points noirs.

Cette chenille, qu'on trouve en septembre, vit en société sur le *sureau* et *l'hièble* (*sambucus nigra et ebulus*). Elle se tient ordinairement sur la face inférieure d'une feuille et s'y couvre d'un mince tissu. En octobre, elle se retire dans quelque fente d'écorce, de planche ou de mur, ou bien dans les feuilles sèches, et s'y fabrique une légère coque pour passer l'hiver, sans subir de métamorphose; ce n'est qu'au printemps suivant qu'elle se change en chrysa-

lide allongée d'un brun-fauve, d'où le papillon sort au bout de trois semaines; mais comme celui-ci reparaît en août, il n'est pas douteux que cette espèce n'ait deux générations par an.

Le Botys du *Sureau* se trouve partout où l'on cultive cet arbre. Il n'est pas rare aux environs de Paris.



MI. BOTYS POLI.

BOTYS POLITALIS. (Pl. 218, fig. 4 et 5.)

Botys politalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom VII. pag. 85. nº 4.

Pyralis politalis. *Hubn.* tab. 10. fig. 61. (mas). var. tab. 21. fig. 136. (mrs.) tab. 29. fig. 183. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Lang. Verz. Gotze.*

Phalæna politalis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 236. 403.

L'unie (p. politalis). *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 518

Envergure, 8 à 10 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont jaunes, avec deux bandes d'un brun-ferrugineux, l'une à la base et l'autre à l'extrémité. La première ne descend pas tout-à-fait jusqu'au bord interne; la seconde est marquée du côté de la frange de plusieurs petites taches jaunes, dont le nombre varie suivant les individus. L'intervalle qui sépare ces deux bandes est coupé longitudinalement par les nervures, qui sont d'un brun-ferrugineux, et l'on remarque au milieu une petite tache blanche en forme de 8, bordée de ferrugineux.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre, et terminées par une bande d'un brun-ferrugineux, précédée d'une ligne de la même couleur.

La frange des premières ailes est brune; celle des secondes est blanche, avec un peu de brun ou de gris seulement près de l'angle anal.

Les antennes, la tête et le corselet sont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est d'un blanc-jaunâtre, ainsi que les pattes.

Cette description concerne les deux sexes.

Parmi les nombreuses variétés que présente cette espèce, il s'en trouve une tellement tranchée qu'on la prendrait au premier coup d'œil pour une espèce distincte; c'est ce qui nous a déterminé à la faire figurer. Ce qui la caractérise principalement, c'est la bande marginale de ses ailes supérieures qui est d'un brun-noirâtre et entière, c'est-à-dire non interrompue par des taches jaunes comme dans l'espèce ordinaire.

Le Botys *Poli* vole en juin et juillet dans les prairies et les endroits herbus et humides des bois.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MII. BOTYS TRINAIRE.

BOTYS TRINALIS. (Pl. 218, fig. 6.)

Botys trinalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 103. n° 19.

Pyralis trinalis. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. ii. fig. 68. (mas.)

Phalæna trinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 226. 365.

La trinaire (p. trinalis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 515.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-serein, avec leur extrémité bordée de gris-rougeâtre. Les supérieures sont traversées par deux lignes ondulées et sinuées, avec trois taches dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, dont une carrée et deux rondes. Ces lignes et ces taches sont du même gris que la bordure terminale. Une seule ligne ondulée et un point discoïdal de cette même couleur se voient sur les ailes inférieures, dont la frange est d'un gris-rougeâtre comme celle des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes présente le même dessin que le dessus sur un fond pluspâle, avec



P. Dumenil Pinxit et Pierart.

1. Botys. du Bouillon blanc. (*Verbascalis.*) fem. 2. Id. Rubigineux (*Rubiginalis*) fe. 3. Id. du Sureau (*Sambucalis.*) fem. 4. et 5. Id. Poli (*Politalis*) mâle et var 6. Id. Trinaire (*Trinalis*) fem. 7. Id. Ferrugineux (*Ferrugalis*) femelle

des reflets d'opale, surtout aux ailes inférieures.

La tête et le corps sont d'un jaune-serin, ainsi que les antennes. Les pattes sont d'un jaune-pâle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce est du nombre de celles que nous avons été obligés de faire venir de Vienne, en Autriche. Elle vole en juillet autour de cette ville, mais assez rarement, suivant M. Treitschke.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MIII. BOTYS FERRUGINEUX.

BOTYS FERRUGALIS. (Pl. 218, fig. 7.)

Botys ferrugalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 94. n° 11.

Pyralis ferrugalis. *Hubn.* tab. 9. fig. 54. (fœm.) tab. 23. fig. 150.

Scopula ferrugalis. *John Curtis.*

Envergure, 10 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-ferrugineux ou couleur de rouille, avec deux taches et une ligne dentelée d'un gris-brun. L'une de ces taches est réniforme et l'autre orbiculaire. Quant à la ligne dentelée, elle est arquée et traverse l'aile à peu de distance du bord terminal; elle est longée extérieurement par une série de taches grises; on voit en outre un trait d'un gris-brun sous la tache orbiculaire précitée. Enfin la frange est de cette dernière couleur.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-cendré, avec un petit point noirâtre sur leur disque. Leur frange est du même gris et précédée d'un liséré jaune.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle lavé de gris, avec la répétition du dessin du dessus.

La tête, le corselet et les antennes sont d'un jaune-ferrugineux. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, et les pattes sont jaunâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Le Botys *Ferrugineux* vole en juillet dans les endroits herbus des bois. Il n'est pas rare au bois de Boulogne.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MIV. BOTYS OCHREUX.

BOTYS OCHREALIS. (Pl. 219, fig. 1.)

Botys ochrealis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 92. n° 10.

Pyralis ochrealis. *Hubn.* tab. 22. fig. 146. (mas).

Scopula ochrealis. *John Curtis.*

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune d'ocre saupoudré de brun-ferrugineux, avec deux raies transverses de cette dernière couleur, l'une près de la base et l'autre vers le milieu. La première est simplement arquée; la seconde est à la fois sinueuse et arquée. Entre ces deux lignes on voit un point et un croissant de la même couleur qu'elles.

Les ailes inférieures sont en dessus d'un jaune d'ocre uni, qui devient plus foncé en se rapprochant du bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle, avec un point central et une ligne transverse d'un gris-noirâtre sur chacune d'elles. Cette ligne est à la fois sinueuse et arquée sur

les ailes supérieures, et simplement arquée sur les inférieures.

Les antennes, la tête et le corps sont d'un jaune-ferrugineux, et les pattes d'un jaune-pâle.

M. Treitschke dit, d'après le docteur Sommer, que la chenille vit sur le *conyza thapsoides*, qu'on le trouve en mai et que son papillon paraît en juin; mais il n'en donne pas la description.

N'ayant pu me procurer cette espèce en France, où je présume cependant qu'elle se trouve, j'ai été obligé de la faire venir d'Allemagne.



MV. BOTYS COMPARÉ.

BOTYS COMPARALIS. (Pl. 219, fig. 2.)

BOTYS COMPARALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tome VII. pag. 89. n° 7.

PYRALIS COMPARALIS. *Hubn.* tab. 19. fig. 127. (fœm.) (1).

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-brun, avec leur extrémité et quelques éclaircies blanchâtres qui les font disparaître comme marbrées. Elles sont traversées vers les deux tiers de leur longueur par une ligne sinueuse et dentelée d'un brun-foncé, et bordée de blanc intérieurement, laquelle n'est souvent indiquée que par des points. Leur centre est occupé par une tache ou éclaircie jaunâtre dans le milieu de laquelle on voit un point brun. Deux traits de cette couleur se remarquent en outre au bord externe. Enfin, la frange est d'un gris-jaunâtre et précédée d'une ligne de points noirs bien marqués.

(1) Il y a eu transposition de noms entre la figure 126 et la figure 127, dans la planche 19 de Hubner.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun uniforme qui s'éclaircit un peu dans le haut, avec un ou deux points blanchâtres près de l'angle anal, mais qui n'existent pas sur tous les individus.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris-jaunâtre.

La tête et le corps sont d'un gris-brun, ainsi que les antennes. Les pattes sont d'une nuance plus pâle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce se trouve en Italie, en Sicile et dans le midi de la France. Ses premiers états sont inconnus. Nous devons l'individu figuré à M. Alexandre Lefebvre, qui en a rapporté plusieurs de ses voyages dans le midi de l'Europe.



MVI. BOTYS FAUVE.

BOTYS FULVALIS. (Pl. 219, fig. 3.)

Botys fulvalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 95. n° 12.

Pyralis fulvalis. *Hubn.* tab. 22. fig. 147. (fœm.)

Envergure, 11 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un roux-fauve, avec deux taches brunes placées entre deux lignes transverses de cette même couleur. L'une des deux taches est réniforme et l'autre orbiculaire. Quant aux deux lignes, elles sont ondulées; mais celle qui avoisine le bord terminal est en même temps sinueuse et arquée.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun, avec un point discoïdal à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes participent de celles des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Le Botys *Fauve* vole en juin dans les prairies humides. Je l'ai pris quelquefois dans celles de Gentilly, près de Paris. Ses premiers états ne sont pas connus.

MVII. BOTYS SOYEUX.

BOTYS SERICEALIS. (Pl. 219, fig. 4 et 5.)

Botys sericealis. *Treits.* Schmett, von europ. tom. vii. pag. 125. nº 35.

Pyralis sericealis. *Hubn.* tab. 9. fig. 56. (fœm.) *Wien. Verg. Illig. Gotze.*

Scopula sericealis. *John Curtis.*

Phal. sericealis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 226. 364. *Scop.*

Noctua munda. *Berl, Mag. Naturf.*

La soyeuse (p. sericealis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 515.

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune d'ocre pâle, avec leur extrémité fauve et une tache centrale d'un brun-ferrugineux et surchargée de deux petits points noirs. Cette tache est placée entre deux lignes transverses ondulées et sinueuses, d'un gris-brun, mais souvent à peine marquées.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-jaunâtre lavé de brun à leur extrémité.

La tête, le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes.

Cette espèce varie pour la couleur du fond des ailes supérieures, qui est quelquefois d'un gris-brun; mais le dessin est toujours le même, et il n'existe aucune différence notable entre les deux sexes

La chenille est verte, avec deux raies dorsales blanches. Sa peau est parsemée de petites verrues de la même couleur qu'elle, et surmontées chacune d'un long poil noir. La tête est ronde, et couverte de points et de petits poils également noirs. Cette chenille vit sur l'*ortie*, et sur les différentes plantes qui bordent ordinairement les fossés et les marais. Elle se change en chrysalide dans un léger tissu dans le courant de juin, et son papillon éclôt dans les premiers jours de juillet.

Le Botys *Soyeux* est très-commun dans les prairies des environs de Paris.





P. Dumenil Pinxit et Pierret.

1. Botys Ochreux (*Ochrealis*) mâle 2. id. Comparé (*Comparalis*) mâle 3. id. fauve (*Fulvalis*) fem. 4. et 5. id. Soyeux (*Sericealis*) fem. et var. 6. id. fourchu (*Forficalis*) femelle.

MVIII. BOTYS FOURCHU.

BOTYS FORFICALIS. (Pl. 219, fig. 6.)

Botys forficalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 122. n° 33.

Pyralis forficalis. *Hubn.* tab. 9. fig. 58. (fœm.) Larv. lep. vi. pyral. iv. legitim. E. a. b. fig. 1. a *Wien. Verz. Illig. Linn. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm.*

Scopula forficalis. *John Curtis.*

Phalæna forficalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 223. 353.

Crambus forficatus. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 467. 20.

Les pinces (p. forficalis). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 435. n° 783.

La bande esquissée. *Geoff.* Ins. par. tom. ii. pag. 166. n° 111.

Envergure, 12 à 13 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre finement strié de jaune-brun dans le sens des nervures, avec plusieurs lignes ou raies obliques légèrement flexueuses et parallèles entre elles, d'un brun-ferrugineux, dont deux, plus fines et plus marquées que les autres, partent de l'angle supérieur et aboutissent au milieu du bord interne. On remarque entre ces deux lignes, sur le milieu de l'aile, une tache fer-

rugineuse surchargée de deux points d'un noir-bleuâtre dans les individus bien frais. Enfin, on voit un trait oblique brun à l'angle supérieur dont nous avons déjà parlé.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre uni, avec leur extrémité lavée de jaune-brun, et une raie noirâtre placée à peu de distance du bord terminal, auquel elle est parallèle.

Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre-pâle strié de brun dans le sens des nervures, avec un croissant discoïdal et une raie dentelée d'un brun-noirâtre sur chacune d'elles.

La tête, le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes.

Cette espèce varie pour la taille comme pour la couleur du fond, qui est plus ou moins intense suivant les individus ; mais les deux sexes ne présentent pas de différence notable.

M. Poey, qui a souvent élevé la chenille, nous en a donné la description suivante : « Elle est « courte, rase, grosse vers la tête et amincie « vers la queue. La tête et les pattes sont d'un « brun-clair. Le corps est généralement d'un vert-« terne, mais plus pâle sur les côtés que sur le « dos, avec de nombreuses verrues blanches. « Une ligne jaune passe sur les stigmates, et l'on « voit, au-dessus de ceux-ci, un point noir sur « chaque anneau. »

Cette chenille vit cachée dans l'intérieur des feuilles des plantes dont elle se nourrit. On la trouve principalement sur le *chou potager* (*brassica oleracea*) et le *raifort* (*cochlearia armoracia*). Elle est fort nuisible dans les jardins où elle se multiplie ; il y en a deux générations par an, l'une qui paraît en juin et juillet, et qui donne son papillon en août ; l'autre qui paraît en septembre et octobre, et dont le papillon n'éclôt qu'en mai de l'année suivante.

Le Botys *Fourchu* est très commun dans tous les jardins potagers, mais il ne vole que le soir et se tient caché pendant le jour.



MIX. BOTYS DE LA TRAINASSE.

BOTYS POLYGONALIS. (Pl. 220, fig. 1 et 2.)

Botys polygonalis et diversalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 112. n° 24. et 113. n° 25.

Pyralis polygonalis et diversalis. *Hubn.* tab. 10. fig. 67. (mas.) et tab. 16. fig. 102. (mas.)

Envergure, 14 lignes.

Ce Botys, qui a beaucoup d'analogie pour les couleurs avec la *Triphæna Pronuba*, varie aussi, comme elle, pour la nuance et le dessin des ailes supérieures : j'en possède trois individus, dont deux pris dans le midi de la France, et aucun ne ressemble à l'autre, bien que chacun d'eux présente des caractères communs à tous, et participe plus ou moins des deux figures données par Hubner sous les noms de *Polygonalis* et *Diversalis*. J'ai donc cru devoir ne faire qu'une seule espèce de ces deux Botys, d'autant mieux qu'ayant demandé celui-ci en Allemagne, j'ai reçu une variété du premier pareille à celle que je possédais déjà. J'ai fait representer, au reste, les deux variétés les plus tranchées.

Les ailes supérieures en-dessus sont le plus souvent d'un brun-chocolat et quelquefois d'un brun-rouge, avec une large bande ou plutôt une tache transversale d'une nuance plus claire, qui commence d'une manière confuse vers le milieu de l'aile, et se termine d'une manière bien arrêtée à peu de distance du bord extérieur. Près de ce même bord, elle est traversée par une ligne brune ondulée qui n'est souvent indiquée que par des points placés sur les nervures ; et du côté opposé, et près de la côte, elle est marquée d'une tache réniforme et d'une tache orbiculaire de la même couleur que le fond ; mais il est rare que cette dernière tache soit bien apparente. Enfin, la frange est de la couleur du fond des ailes.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un jaune-fauve luisant, y compris la frange, avec une bande terminale d'un brun-noir, échancrée dans le milieu. Cette bande s'élargit en remontant vers l'angle supérieur et s'oblitère avant d'arriver à l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-pâle luisant, avec une bordure pourpre et une tache noirâtre sur les supérieures, qui correspond à la tache réniforme du dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes et les palpes, qui sont plus longs que dans les autres

Botys. L'abdomen et les pattes sont d'un jaune-gris-pâle.

La chenille, d'après le Catalogue de Vienne, vit sur la *renouée traînasse* (*polygonum aviculare*), mais elle n'est décrite ni figurée dans aucun auteur. L'insecte parfait vole en juillet dans les garigues du midi de la France, principalement autour de Montpellier.

Nota. Nous avons sous les yeux une variété de cette espèce, prise dans les environs d'Alger; les ailes inférieures manquent totalement de bande marginale, et les supérieures ont leur fond d'un rouge-brique ; du reste elle ressemble parfaitement aux individus qu'on trouve en France.





P. Duménil Pinxit et Direxit

1. et 2. Botys de la Trainasse (*Polygonalis*) mâle et var. 3. id. Hybride. (*Hybridalis*) fem. 4. id. Perle (*Unionalis*) fem. 5. et 6. id. Verdâtre (*Palealis*) Dessus et dessous

MX. BOTYS HYBRIDE.

BOTYS HYBRIDALIS. (Pl. 220, fig. 3.)

Botys hybridalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 109. n° 21.

Pyralis hybridalis. *Hubn.* tab. 17. fig. 114. (fœm.)

Tinea noctuella. *Wien. Verz. Illig.*

Scopula hybridalis. *John Curtis.*

Envergure, 12 à 13 lignes.

Cette espèce se distingue de toutes celles du même genre par ses ailes supérieures extrêmement étroites. Elles sont en-dessus d'un gris-brun plus ou moins nébuleux suivant les individus, avec deux taches d'un brun plus foncé, l'une réniforme et l'autre en forme de 8. Ces deux taches sont cernées de noir et marquées intérieurement, la première d'un croissant, et la seconde de deux points également noirs. La tache réniforme est en outre accompagnée extérieurement d'une ligne dentelée noirâtre et transverse. Plusieurs autres lignes, de la même couleur et placées dans le sens des nervures, s'aperçoivent sur le reste de la surface des mêmes

ailes, dont la frange grise est souvent précédée d'une rangée de petites taches cunéiformes ou d'une ligne dentelée noirâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont entièrement d'un brun-fuligineux, avec les nervures finement marquées de brun-noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré luisant, avec la côte des supérieures jaunâtre et marquée vers son extrémité de quatre points noirs.

La tête et le corselet sont d'un gris brun, ainsi que les antennes; l'abdomen et les pattes sont d'un gris plus pâle et participent de la couleur des ailes inférieures.

Cette description, qui concerne les deux sexes, est faite d'après un individu mieux écrit que ne le sont ceux qu'on rencontre habituellement, car cette espèce est très-susceptible de s'effacer en volant. Elle est, au surplus, extrêmement commune dans les prairies sèches et les champs de luzerne autour de Paris. Elle vole une grande partie de l'été.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MXI. BOTYS PERLE.

BOTYS UNIONALIS. (Pl. 220, fig. 4.)

Botys unionalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 116. nº 27.

Pyralis unionalis. *Hubn.* tab. 20. fig. 132. (fœm.)

Envergure, 13 lignes et demie.

Les quatre ailes sont demi-transparentes et entièrement d'un blanc éclatant sur leurs deux surfaces, avec des reflets d'opale, à l'exception de la côte des ailes supérieures, qui est rousse.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont également d'un blanc brillant. Les palpes et la trompe seuls sont roux.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, vole en juillet dans les endroits marécageux du midi de la France, en Languedoc et en Provence, d'où nous avons reçu les individus que nous possédons. Elle se trouve à la fois en Amérique et dans toutes les contrées méridionales de l'Europe; mais c'est à tort que Hubner a figuré parmi ses Lépidoptères européens une autre espèce voisine de celle-ci, le Botys *Lucernalis*, qui appartient au Brésil.

MXII. BOTYS VERDATRE.

BOTYS PALEALIS. (Pl. 220, fig. 5 et 6.)

Botys palealis. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. vii. pag. 116. n° 28.

Pyralis palealis. *Hubn.* tab. 11. fig. 70. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Phalæna palealis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 231. 382.

Phalæna flaveolata. *Berl., Mag.* vi. B. 6. St. S. 604. n. 63. *Naturf.*

La verdatre (p. palealis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 517.

La bande a l'envers. *Geoff.* Ins. par. tom. ii. pag. 166. n° 112.

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-soufre ou verdâtre très-pâle, ordinairement sans aucune tache, mais quelquefois avec un peu de noirâtre sur leur disque et les nervures légèrement marquées en brun. Les ailes inférieures en-dessus sont blanches, avec leur extrémité lavée de jaune-verdâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc irisé. Les supérieures ont la côte, les nervures, une

tache discoïdale et une raie transverse interrompue, noires, avec leur sommet lavé de jaune. Les inférieures ont la côte jaune, avec une tache noire vers l'angle supérieur.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance. M. Treitschke dit, d'après le docteur Zincken, qu'elle vit dans l'ombrelle du *peucedan officinal* (*peucedanum officinale*). Quant au papillon, il vole en juin et juillet sur les prairies. Il n'est pas rare aux environs de Paris.



B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE NYMPHULE.

9. GENUS NYMPHULA.

PYRALIS. *Linn.*
PHALÆNA. *Fabr.*
NYMPHULA. *Schrank Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs presque aussi longs que la tête, triangulaires et sans articles distincts. — Trompe longue. — Antennes simples dans les deux sexes. — Abdomen du mâle très-grêle. — Ailes supérieures étroites; les inférieures oblongues.

(Premiers états inconnus).

En adoptant, avec M Treitschke, ce genre établi par Schrank, nous en avons retranché toutes les espèces qui appartiennent aux *hydrocampes* de M. Latreille; de sorte qu'il se trouve

réduit à celles qui se distinguent de ces dernières, au premier coup d'œil, non seulement par des palpes plus longs et sans articles distincts, mais encore par des ailes en apparence plus épaisses et plus solides.

On ne connaît encore aucune de ces espèces sous l'état de chenille ; mais il y a lieu de croire que, sous cette forme, elles ont les plus grands rapports avec les *Hydrocampes*, puisqu'elles fréquentent les mêmes endroits que celles-ci dans l'état parfait, c'est-à-dire les bords des mares et des étangs et les prairies marécageuses.

Voici dans quel ordre on peut ranger les six espèces que nous rapportons à ce genre :

SAVOIR :

Undalis.	*Numeralis.*	*Bi-punctalis.*
Interpunctalis.	*Uni-punctalis.*	*Punctalis* *.

Nota. L'espèce marquée d'une * est indiquée comme très-rare par M. Treitschke. On la trouve en Hongrie et en Dalmatie. Nous la donnerons plus tard si nous parvenons à nous la procurer.



MXIII. NYMPHULE ONDÉE.

NYMPHULA UNDALIS. (Pl. 221, fig. 1.)

Nymphula undalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vi[e]. pag. 128. n° 1.

Pyralis undalis. *Hubn.* tab. 14. fig. 93. (mas.) *Gotze.*

Phalæna undalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 226. 362.

L'ondée (pyr. undalis). *Devill.* Ent. linn. t. ii. pag. 441. n° 797.

Envergure, 6 lignes et demie.

Cette espèce est la plus petite du genre. Ses ailes supérieures en-dessus sont d'un brun-roussâtre, et traversées par trois lignes blanches interrompues, dont deux près de la base et une à peu de distance du bord terminal. Dans le milieu de l'intervalle qui sépare cette dernière ligne des autres, on remarque une tache réniforme brune et dont le centre est blanc.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc légèrement roussâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence des lignes blanches sur les ailes supérieures.

La tête, le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle ne nous est connu que par la figure d'Hubner, qui diffère de la nôtre en ce que la teinte en est plus grise que fauve.

Cette espèce se trouve en Italie et dans le midi de la France ; elle vole dans les marais.

Ses premiers états sont inconnus.



MXIV. NYMPHULE ENTREPONCTUÉE.

NYMPHULA INTERPUNCTALIS. (Pl. 221, fig. 2.)

NYMPHULA INTERPUNCTALIS. *Treits.* Schmett. [illegible]. tom. VII. pag. 128. n° 2.

PYRALIS INTERPUNCTALIS. *Hubn.* tab. 19. fig. 128. (mas.)

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un fauve luisant, avec une ombre brune dans le milieu, et quatre points noirâtres placés sur les bords de cette ombre, dont deux en haut et deux en bas; les premiers sont plus rapprochés que les autres. Un cinquième point moins marqué se voit vers l'extrémité de la côte.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-roussâtre luisant, avec leur extrémité lavée de brun.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, mais il est d'une nuance plus claire, avec des reflets irisés aux ailes inférieures.

La tête, le corselet et les antennes sont fauves comme les premières ailes; l'abdomen et les

pattes participent de la couleur des secondes ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Italie et dans le midi de la France; elle vole dans les endroits marécageux.



MXV. NYMPHULE NOMBRÉE.

NYMPHULA NUMERALIS. (Pl. 221, fig. 3 et 4.)

Nymphula numeralis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 129. n° 3.
Pyralis numeralis. *Hubn.* tab. 14. fig. 89. (fœm.)

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus ont leur fond d'un gris-roussâtre pâle, et sont traversées par deux lignes de points bruns, l'une près de la base et l'autre vers l'extrémité opposée. Entre ces deux lignes et dans le milieu de chaque aile, on remarque deux taches et un point bruns; la plus grande des deux taches est réniforme et l'autre orbiculaire.

Les ailes inférieures sont d'un blanc-roussâtre, avec un point brun au milieu et une ligne de la même couleur à leur extrémité, longeant le bord terminal.

Le dessous des ailes supérieures est d'un brun luisant. Celui des ailes inférieures ressemble au dessus, excepté que la ligne brune, parallèle au bord terminal, en est plus éloignée.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, vole dans les endroits marécageux de l'Italie et du midi de la France. Elle est très-rare.



MXVI. NYMPHULE UNI-PONCTUÉE.

NYMPHULA UNI-PUNCTALIS. *Mihi.* (Pl. 221, fig. 5.)

Envergure, 10 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre luisant comme satiné, avec deux lignes transverses de points noirâtres, l'une près de la base et l'autre à quelque distance du bord terminal. Celle-ci est arquée; l'autre est droite et interrompue avant d'arriver à la côte. On remarque une petite tache noirâtre dans le milieu de l'intervalle qui les sépare.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris plus pâle, mais lavé de noirâtre, avec un reflet rougeâtre et une ligne arquée d'un gris plus foncé, mais à peine marquée.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus claire et des reflets irisés.

La tête, le corps et les antennes sont d'un gris-jaunâtre.

Cette espèce, qui nous a paru nouvelle, nous a été communiquée par M. le capitaine de Villiers, et trouvée par lui dans les environs de Montpellier. Nous l'avons appelée *Uni-punctalis,* comme n'ayant qu'un seul point au milieu des ailes supérieures.

MXVII. NYMPHULE BI-PONCTUÉE.

NYMPHULA BI-PUNCTALIS. *Mihi.* (Pl. 221, fig. 6.)

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-roussâtre luisant et comme satiné, avec deux lignes transverses dentelées d'un gris-noirâtre, l'une près de la base et l'autre à quelque distance du bord terminal. Toutes deux sont bordées de jaune clair d'un seul côté, la première du côté interne et la seconde du côté externe. Dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, on remarque deux petites taches noirâtres, l'une réniforme et l'autre orbiculaire, et séparées par un trait longitudinal d'un jaune clair.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-jaunâtre, lavées de brun à leur extrémité et traversées au milieu par une raie brune.

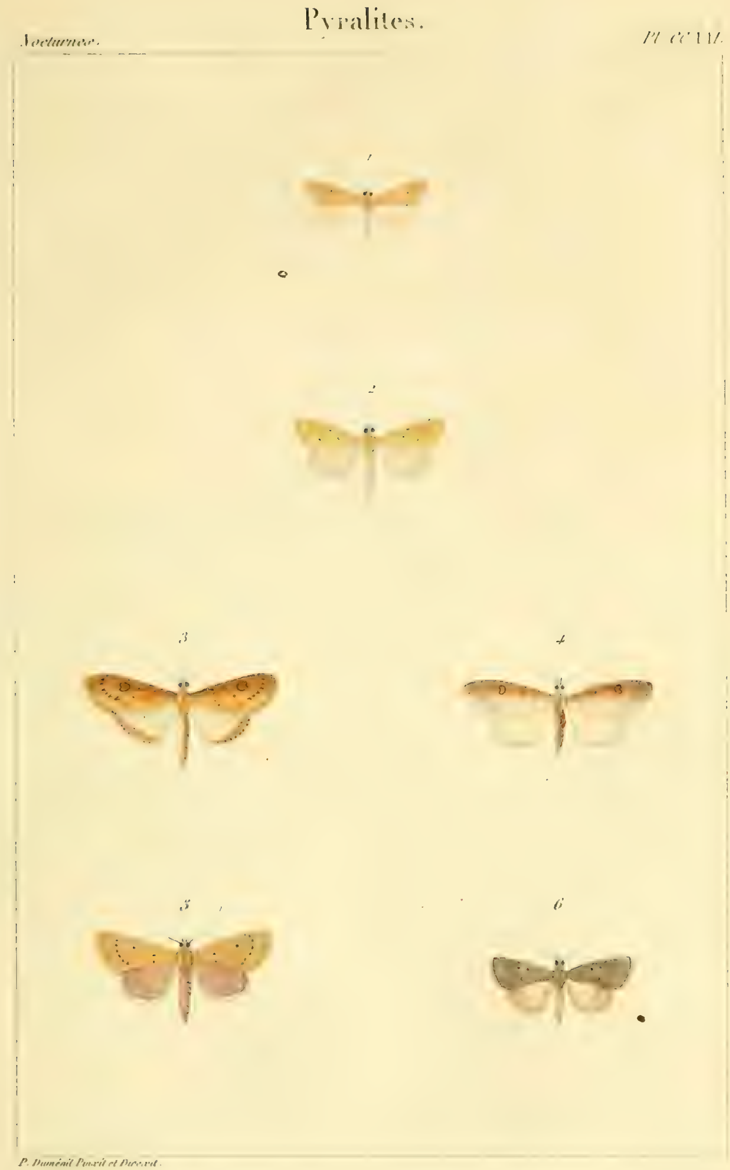
Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus claire.

La tête et le corps sont d'un gris-roussâtre, à l'exception des deux ou trois premiers anneaux

de l'abdomen, qui sont d'un blanc-jaunâtre, comme les pattes. Les antennes sont roussâtres.

Cette espèce, que nous croyons inédite, a été trouvée dans les environs de Montpellier, par M. le capitaine de Villiers. Nous l'avons appelée *Bi-punctalis*, à cause des deux petites taches ou points qu'elle porte dans le milieu de ses ailes supérieures.





P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. Nymphule Ondée (*Undalis*) mâle 2. Id. Entreponctuée (*Interpunctalis*) mâle 3 et 4. Id. Nombrée (*Numeralis*) mâle 5. Id. Uni-ponctuée (*Uni-punctalis.*) femelle. 6. Idem. Bi-ponctuée (*Bi-punctalis.*) mâle.

B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE HYDROCAMPE.

10. GENUS HYDROCAMPA.

GEOMETRA. *Linn.*
PYRALIS. *Illig. Hubn.* etc.
PHALÆNA. *Fabr. Degeer. Walkenaër. Geoff.* etc.
NYMPHULA. *Schrank. Treits.*
HYDROCAMPA. *Latr. Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs courts, avec le dernier article nu et cylindrique. — Trompe longue. — Antennes simples danles deux sexes. — Abdomen du mâle très-grêle. — Jambes postérieures très-longues. — Ailes supérieures très-étroites; les inférieures oblongues.
Chenilles vivant et se transformant sous l'eau.

Ce genre, créé par M. Latreille, se compose, ainsi que son nom l'indique, de toutes les espèces dont les chenilles, par une anomalie singulière, vivent et subissent toutes leurs métamorphoses sous l'eau. Dans l'état parfait, elles se

font remarquer par la délicatesse de leurs ailes, par leur corps grêle et par leurs jambes longues et minces, et armées de longs ergots comme celles des *Ptérophores;* mais c'est surtout par la manière de vivre de leurs chenilles qu'elles sont dignes de fixer l'attention du naturaliste. Réaumur et Degeer ont donné une histoire aussi complète qu'intéressante de trois de ces chenilles. L'une d'elles, celle qui vit sur la *stratiote aloïde*, a le corps garni de bouquets de poils ou plutôt de filets membraneux qui sont des espèces de branchies, à l'aide desquelles elle respire dans l'eau comme les larves d'Éphémères. Mais il n'en est pas de même des deux autres, dont l'organisation ne diffère en rien extérieurement de celle des chenilles ordinaires; aussi sont-elles obligées de se loger dans des tuyaux qu'elles se fabriquent en sortant de l'œuf, pour se soustraire à l'action du liquide au milieu duquel elles vivent. On verra à leur article respectif avec quel art elles savent se fabriquer ces tuyaux, dont elles changent plusieurs fois dans leur vie, avant de se transformer en chrysalide.

Ces chenilles se nourrissent du parenchyme des feuilles submergées de plusieurs plantes aquatiques, telles que les *potamogetons*, les *nénuphars*, les *lentilles d'eau*, les *stratiotes*, etc., et leurs papillons ne s'éloignent jamais de l'endroit où ils sont nés. Ils ne volent que le soir; dans la journée, ils se tiennent cachés sous les

feuilles des plantes qui bordent les marais et les étangs. Quelques-uns paraissent deux fois, savoir : en mai et en juillet; mais le plus grand nombre ne se montre que du 20 juin au 15 juillet.

Voici dans quel ordre on peut ranger les huit espèces que nous rapportons à ce genre.

Potamogalis.	*Magnificalis* *	*Fenestralis* *
Nymphæalis.	*Nivealis* *	*Literalis.*
Lemnalis.	*Stratiotalis.*	

Nota. Nous n'avons pu encore nous procurer les trois espèces marquées d'une *. La première, qui ressemble beaucoup à la *Lemnalis*, se trouverait en Angleterre, suivant M. Treitschke; cependant elle ne figure pas dans le Catalogue de M. Curtis. La seconde, voisine de la *Stratiotalis*, se trouve en Hongrie et aux environs de Vienne, mais rarement. Enfin, la troisième est une espèce très-rare de l'Italie, qui ne ressemble à aucune des autres et paraîtrait appartenir plutôt au genre *Asopia*, d'après la figure d'Hubner.



MXVIII. HYDROCAMPE DU POTAMOGÉTON.

HYDROCAMPA POTAMOGALIS. (Pl. 222, fig. 1 et 2.)

Hydrocampa potamogata. *John Curtis.*

Nymphula potamogalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 143. n° 11.

Nymphula nymphæalis. *Schrank.* Faun. Boic. ii. B. 2 abth. S. 63. n° 1715.

Pyralis mymphæalis. *Hubn.* tab. 13. fig. 85. (mas.) Larv. lep. vi. pyral. iv. legitim. B. b. fig. 1. a-e. *Wien. Verz. Illig. Lang. Verz.*

Geometra potamogata. *Linn.* S. N. 1. 2. 873. 275. Faun. succ. ed. 2. n° 1299. *Latr.* Dict. d'hist. nat., 2e édit. tom. IV, pag. 232.

Phalæna potamogata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 213. 313. *Fuessl. Gotze. Muller.*

Phalène de l'épi-d'eau flottant (g. potamogata). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 355. n° 549.

Réaumur. tom. ii. mém. 10. tab. 32. fig. 1-12.

Envergure, 10 à 14 lignes.

Le fond des quatre ailes en-dessus et en-dessous est d'un blanc de nacre ou de perle, et divisé en plusieurs taches de diverses formes, les unes rondes ou ovales, les autres de figure ir-

régulière. Toutes ces taches sont cernées ou bordées par un liséré noirâtre saupoudré de jaunâtre ; on en compte trois principales ou plus grandes que les autres sur les ailes supérieures, et une seule en forme de bande transversale et sinueuse sur les ailes inférieures ; celle-ci offre dans son milieu une petite tache réniforme, jaunâtre, cernée de noir. Les autres taches sont placées à la base et le long du bord terminal des quatre ailes, où elles forment comme une bande dentelée. Enfin la frange, qui est grise, est précédée d'un liséré jaune-doré.

La tête et le corselet sont blancs, avec un point brun sur chaque épaulette. L'abdomen est brun avec les anneaux bordés de blanc. Les antennes sont brunes et les pattes blanches.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la taille. La femelle est ordinairement plus grande d'un tiers que le mâle.

La chenille de cette espèce se tient toujours sous les feuilles submergées du *potamogéton natans*, et vit par conséquent au milieu de l'eau, quoique, cependant, son organisation extérieure ne diffère pas de celle des autres chenilles ; mais elle sait employer l'art le plus industrieux pour se soustraire à l'action du liquide qui l'environne. Réaumur en a donné une histoire aussi curieuse que détaillée : en voici les principaux traits. A sa sortie de l'œuf, cette chenille coupe au beau mi-

lieu de la feuille sur laquelle elle est née une petite pièce qu'elle colle, sur ses bords et du côté concave, contre la surface inférieure de cette même feuille, ou de toute autre qui se trouve à sa portée. Ainsi se trouve ménagée, entre les deux parois, une cavité qui lui sert de logement, et dont une des extrémités reste ouverte pour qu'elle puisse sortir sa tête lorsqu'elle veut manger. Mais bientôt ce logement fixe lui devient trop étroit; d'ailleurs il lui en faut un mobile, qu'elle puisse transporter avec elle partout où elle le juge convenable, lorsqu'elle est parvenue à une certaine taille. Alors elle se fabrique une espèce de sac ou de fourreau composé de deux morceaux de feuille de forme irrégulière, mais coupés exactement sur le même patron, et collés sur leurs bords comme les valves d'une silique, excepté à l'un des bouts où ils sont seulement appliqués l'un contre l'autre, de sorte qu'ils peuvent s'écarter toutes les fois que la tête de l'insecte fait effort pour sortir, et qu'ils se referment d'eux-mêmes par leur ressort naturel lorsqu'elle rentre. Or, il arrive souvent que non-seulement la tête, mais les trois premiers anneaux avec les pattes écailleuses sont hors du fourreau, et cela a lieu chaque fois que la chenille veut changer de place. Dans ce cas, l'entrée du fourreau est bouchée par le quatrième anneau. Dans tous les cas on voit que la partie du corps de la chenille par laquelle elle respire, c'est-à-dire celle

qui est garnie de stigmates, est à l'abri du contact de l'eau. C'est ainsi qu'elle peut se promener impunément au milieu du liquide qui l'environne, en se cramponnant, avec ses pattes écailleuses, à la surface inférieure des feuilles qui s'y trouvent submergées, et dont elle ne mange que le parenchyme. Cependant, comme il lui arrive plusieurs fois de changer de fourreau pendant sa vie, tout son corps se trouve nécessairement plongé dans l'eau pendant le temps qui lui est nécessaire pour passer dans un autre; mais cette submersion est de si courte durée, qu'elle peut la supporter sans en être incommodée; et ce qui le prouve, c'est que Réaumur ayant huilé les stigmates d'une de ces chenilles, elle n'est morte qu'au bout d'un quart-d'heure, tandis que les chenilles ordinaires soumises à cette épreuve meurent instantanément. Au surplus, notre chenille ne sort pas de l'eau pour subir sa transformation; lorsque cette époque est arrivée, elle fixe son fourreau à une feuille de *potamogeton*, et file dans son intérieur une coque en soie blanche d'un tissu mince et serré, dans lequel elle se change en une chrysalide qui n'a rien de particulier que le relief de ses stigmates : chacun d'eux a la forme d'un mamelon presque cylindrique, dont le bout est arrondi et percé.

La chenille dont il s'agit vit non-seulement sur le *potamogeton natans*, mais aussi sur les deux espèces de *nénuphar* (*nymphœa alba et*

lutea). Elle est d'un blanc luisant, avec quelques poils de la même couleur, mais qui ne sont visibles qu'à la loupe, de sorte qu'elle paraît glabre à la vue simple. La partie supérieure des deux ou trois premiers anneaux est teintée de brun. La tête est petite et brune, et rentre en partie sous le premier anneau comme sous un capuchon, à la volonté de la chenille.

M. Treitschke dit que cette espèce se montre deux fois par an dans l'état parfait, savoir : en mai et en juillet. Pour moi, je ne l'ai jamais vue voler qu'à la fin de juin et au commencement de juillet, aux environs de Paris. Au reste, elle est commune partout où croît le *potamogeton natans*, c'est-à-dire sur les bords des marais et des étangs.



MXIX. HYDROCAMPE DU NÉNUPHAR.

HYDROCAMPA NYMPHÆALIS. (Pl. 222, fig. 3.)

Hydrocampa nymphæata. *John Curtis.*

Nymphula potamogalis. *Schrank.* Faun. boic. M. B. 2. abth. S. 62. n. 1714.

Nymphula nymphæalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 141. n° 10.

Pyralis potamogalis. *Hubn.* tab. 13. fig. 82. (fœm.)

Geometra nymphæata. *Linn.* S. N. 1. 2. 873. 274. Faun. suec. ed. 2. n° 1298. *Latr.* Dict. d'hist. nat., 2ᵉ éd., tom. 4., pag. 233.

Phalæna nymphæata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 214. 316. *Götze. Naturf. Muller. Fuessl.*

Phalæna nitidulata. *Berl. Mag.*

Phalène du nénuphar (g. nymphæata). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 354. n° 548.

Envergure, 9 à 10 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est plus petite et son dessin est plus simple. Le fond de ses quatre ailes, en-dessus et en-dessous, est d'un blanc nacré, et divisé en cinq taches et une bande sur les ailes supérieures, et en trois bandes sur les ailes inférieures. Toutes ces taches et bandes sont cer-

nées de brun-noirâtre, et le mince intervalle qui les sépare est lavé de jaunâtre. Enfin la frange est blanche, et précédée d'un liséré jaune doré. Ce qui distingue principalement cette espèce de la précédente, c'est que chez elle la bande terminale des quatre ailes n'est pas interrompue, mais d'une seule pièce, tandis qu'elle se divise en plusieurs taches contiguës dans sa congénère.

La tête et le corps sont d'un blanc nacré, ainsi que les antennes et les pattes.

Cette description concerne les deux sexes : la femelle est seulement un peu plus grande que le mâle.

La chenille n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance ; Linné dit seulement qu'elle vit sur la *lentille d'eau :* mais il y a lieu de croire qu'elle ressemble à celle de la *Potamogalis*, et que sa manière de vivre est la même. Quant à son papillon, il vole aussi à la même époque et dans les mêmes endroits, mais il est moins commun. Au reste, il est à remarquer que les deux espèces ne volent jamais ensemble, et qu'elles affectent chacune un canton particulier ; du moins c'est l'observation que nous avons faite aux environs de Paris.



MXX. HYDROC. DE LA LENTILLE D'EAU.

HYDROCAMPA LEMNALIS. (Pl. 222, fig. 4 et 5.)

Hydrocampa lemnata. *John Curtis.*

Nymphula lemnalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 134. n° 7. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 61. n° 1711.

Pyralis lemnalis. *Hubn.* tab. 13. fig. 83. (mas.) fig. 84. (fœm.) *Wien. Verz. Illig.*

Geom. lemnata. *Linn.* S. N. 1. 2. 874. 278. Faun. suec. ed. 2. n° 1301. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e éd. tom. 4. pag. 233.

Phalæna lemnata. *Fabr. Gotze. Naturf. Muller.*

Phalæna gemmata. *Berl. Mag.*

Phalène de la lenticule (G. lemnata). *Devill.* tom. II. pag. 356. n° 552.

Réaumur. tom. II. Mém. 10. pl. 32. fig. 13-17.

Envergure, 7 à 10 lignes.

Les deux sexes diffèrent beaucoup pour la taille, et ne se ressemblent pas pour le fond de la couleur des ailes supérieures. Nous décrirons d'abord le mâle : Il est beaucoup plus petit que la femelle; ses quatre ailes en-dessus sont d'un

beau blanc luisant. Les supérieures sont marquées au milieu d'un petit point noir, et traversées par plusieurs lignes grises, mais presque toujours effacées, avec une bordure étroite jaunâtre à leur extrémité. Les inférieures sont également marquées au milieu d'un point noir, avec plusieurs lignes ondulées grises et une bande terminale d'un beau noir, sur laquelle brillent quatre petits points argentés.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, avec le milieu des supérieures lavé de gris.

La tête, le corps et les pattes sont blancs, et les antennes grises ou noirâtres.

La femelle est d'un tiers plus grande que le mâle. Ses ailes supérieures sont lavées de fauve, avec une tache grise en forme de 8 au milieu; elles sont traversées en outre par plusieurs lignes ondulées ou dentelées également grises, et dont une, placée vers leur extrémité, est plus marquée que les autres. Les ailes inférieures sont d'un blanc-sale, avec plusieurs lignes grises ondulées, et la même bande terminale que chez le mâle. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, avec quelques vestiges des lignes du dessus sur les supérieures seulement.

La tête et le corps participent de la couleur des ailes. Les antennes sont grises et les pattes blanches.

La chenille de cette espèce a été observée par Réaumur, en même temps que celle qui vit sur

le *potamogéton*. Elle est rase, ou du moins, si on lui découvre quelques poils, ce n'est qu'avec le secours de la loupe. Le fond de sa couleur est un brun un peu olive, sur lequel des teintes de suie ou de bistre sont étendues. Ces teintes sont plus fortes sur le dessus des premiers anneaux que sur le reste du corps. Sa tête est petite et d'un blanc-jaunâtre, ou d'une couleur plus claire que celle du corps ; la chenille la cache souvent en grande partie sous le premier anneau, qui est luisant et comme écailleux.

Cette chenille se nourrit des feuilles extrêmement petites des différentes espèces de *lentille d'eau* (*lemma*), qui forment comme un tapis de verdure sur la surface des eaux dormantes. Elle se tient toujours en-dessous de ce tapis, et par conséquent dans l'eau, mais sans en être mouillée, attendu qu'elle vit renfermée dans un tuyau de soie qu'elle s'est filé, et qui est revêtu extérieurement des feuilles de la plante dont elle se nourrit. Ce tuyau est mobile, et lorsqu'elle veut se transporter d'un point à un autre, elle en fait sortir sa tête et ses pattes écailleuses pour pouvoir se cramponner au tapis dont nous venons de parler ; mais lorsqu'elle est sur le point de se transformer, elle l'attache par des fils à la tige de quelque plante submergée et s'y change en chrysalide. Cette chrysalide, suivant la remarque de Réaumur, ne lui a rien offert de particulier.

L'Hydrocampe de la *Lentille d'eau* se montre en juin et juillet dans les environs de Paris. On le fait partir en battant les roseaux et autres plantes aquatiques qui bordent les étangs. Elle est commune à la Glacière et dans les prairies de Gentilly.



MXXI. HYDROCAMPE DE LA STRATIOTE.

HYDROCAMPA STRATIOTALIS. (Pl. 222, fig. 6.)

Hydrocampa stratiotata. *John Curtis.*

Nymphula stratiotalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 137. n° 8.

Pyralis stratiotalis. *Hubn.* tab. 13. fig. 87. (mas.) *Wien. Verz. Illig.*

Geometra stratiotata. *Linn.* S. N. 1. 2. 873. 276. Faun. suec. ed. 2. n° 1300. *Gotze. Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e édit. tom. 4. p. 233.

Phalæna stratiolata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 213. 314.

Phalæna paludata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 213. 312.

Phalène du stratiote aloïde (g. stratiotata). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 355. n° 550.

La phalène grise a lignes brunes et point noir. *Geoff.* tom. ii, pag. 142. n° 66.

Phalène aquatique du stratiote. *Degeer.* tom. i. Mém. 16. pag. 517, pl. 37. fig. 1. 19. tom. ii. pag. 426.

Phalène statiole (p. stratiolata). *Walkenaër.* Faun. par. tom. ii. pag. 307. n° 15.

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont blanches et traversées au milieu par une large bande sinueuse d'un brun-fauve, dont le centre est oc-

cupé par un point blanc cerné de noir. Cette bande est plus foncée du côté extérieur et arrêtée par une ligne noire interrompue par les nervures. Une seconde bande plus étroite et d'un fauve-pâle longe le bord terminal des mêmes ailes.

Les ailes inférieures en-dessus sont blanches et traversées au milieu par une bande étroite sinueuse et interrompue d'un brun-noir, laquelle est surmontée d'une ligne et d'un point de la même couleur, mais souvent à peine marqués.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc un peu fauve, avec quelques vestiges des bandes du dessus.

La tête, le corselet, les antennes et les palpes sont blancs, ainsi que les deux premiers anneaux et l'extrémité de l'abdomen, dont le reste est d'un gris-fauve.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle en diffère en ce que le fond de ses ailes supérieures en-dessus est entièrement d'un brun-fauve, ainsi que la tête et le corselet. Du reste, c'est le même dessin dans les deux sexes.

La chenille de cette espèce est une des plus curieuses du genre, en ce qu'elle vit absolument au milieu de l'eau, où elle se nourrit des feuilles submergées de la *stratiote à feuilles d'aloès* (*stratiotes aloïdes*), sans être garantie du liquide environnant par une coque ou un étui, comme celles dont nous avons parlé précédemment. De-



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 et 2. Hydrocampe du Potamogéton (*Potamogalis*) mâle et fem. 3. Id. du Nénuphar (*Nymphalis*) mâle. 4 et 5. Id. de la Lentille d'eau (*Lemnalis*) mâle et fem. 6. Id. de la Stratiote (*Stratiotalis*) mâle. 7. Id. Lettrée (*Literalis*) mâle.

geer en a donné une histoire aussi intéressante que détaillée, et dont nous extrairons les principaux traits, les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de la rapporter en entier.

Cette chenille est d'un vert-blanchâtre qui tire quelquefois sur le jaunâtre. Tout le long du corps on voit à travers la peau, qui est transparente, le canal alimentaire qui, étant ordinairement rempli de feuilles broyées, paraît d'un vert-obscur, et forme comme une large bande de cette couleur sur le dos de la chenille. La tête est ovale, avec une profonde échancrure bordée de brun obscur dans sa partie supérieure. Elle est ordinairement enfoncée en partie sous le premier anneau. Elle est garnie de poils de différentes longueurs, et ses antennes sont plus longues que celles des autres chenilles; elles sont coniques, divisées en plusieurs articles et terminées en pointe. Indépendamment des incisions des anneaux, qui sont profondes et bien marquées, le corps est sillonné de rides longitudinales et transversales. A l'œil nu, cette chenille paraît très-velue; mais avec la loupe, on s'aperçoit que ce qu'on avait pris d'abord pour des poils sont des filets membraneux et transparents, séparés par touffes de trois ou quatre réunis à leur base en une seule tige qui sort immédiatement de la peau. Or, ces filets, d'après la remarque de Degeer, sont des espèces de branchies pareilles à celles qu'on voit aux larves d'Ephémères, et à

l'aide desquelles notre chenille peut comme celles-ci respirer au milieu de l'eau. Cependant, indépendamment de ces filets, elle a de véritables poils implantés chacun sur un petit tubercule. Elle a aussi des stigmates comme les autres chenilles : ils sont de forme ovale et cernés par un bourrelet qui devient plus saillant à l'approche de la métamorphose. Pour s'assurer jusqu'à quel point ces chenilles peuvent vivre sans air, Degeer en plongea plusieurs dans l'huile, et elles y vécurent huit jours, pendant lesquels, l'une d'elles tapissa de soie les parois du verre qui la renfermait. Au surplus, ce qui prouve combien notre chenille est à l'aise dans l'eau, c'est qu'elle n'en sort pas pour se transformer : arrivée à ce moment elle se loge entre deux ou trois feuilles de la plante submergée, et là, elle se file une coque allongée d'une soie très-blanche et recouverte d'un tissu plus lâche, de couleur grise. Cette coque contient une chrysalide conique à ses deux extrémités, de couleur jaune, avec les yeux bruns très-lisses, et des stigmates en forme de mamelon dont le sommet est concave. Degeer n'a pu saisir l'instant de l'éclosion du papillon ; mais il suppose avec raison que ses ailes ne se développent qu'après sa sortie de l'eau, qu'il est nécessairement obligé de traverser avant d'arriver à sa surface, puisque sa chrysalide est sous l'eau.

On trouve l'Hydrocampe de la *Stratiote* en juillet, sur les bords des eaux stagnantes où croît cette plante, principalement dans le nord de la France.



MXXII. HYDROCAMPE LETTRÉE.

HYDROCAMPA LITERALIS. (Pl. 222, fig. 7.)

Hydrocampa literalis. *John Curtis.*

Nymphula literalis. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 63. n° 1716. *Treits.* Schmett. von europ. t. VII, pag. 131. n° 5.

Pyralis literalis. *Hubn.* tab. 13. fig. 86. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Phalæna argentalis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 240. 419.

Phalæna litterata. *Scop.* Ent. carn. p. 229. n° 574.

L'argentée (p. argentalis). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 442. n° 802.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes, sur leurs deux surfaces, sont d'un brun-noir, avec des lignes et des taches d'un blanc argenté ou nacré, disposées ainsi qu'il suit. Les ailes supérieures sont traversées vers leur extrémité par une ligne arquée en sens contraire du bord terminal. L'espace qui existe entre elles et ce même bord est occupé par cinq taches oblongues placées entre les nervures, et qui souvent se réduisent à trois. De l'autre côté de cette ligne on voit d'autres taches mieux arrêtées et la plupart triangulaires, qui occupent

le milieu de l'aile. Les ailes inférieures ont une tache à leur origine, et sont traversées ensuite par deux lignes ou bandes étroites, arquées en sens contraire l'une de l'autre : la seconde est quelquefois coudée. Enfin la frange est blanche et entrecoupée de noir.

La tête et le corps sont d'un brun-noir, avec les épaulettes du corselet et les anneaux de l'abdomen bordés de blanc. Les antennes sont brunes ainsi que les pattes antérieures, tandis que les postérieures sont blanches.

Cette description concerne les deux sexes; seulement le mâle est ordinairement plus petit et plus foncé en couleur.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se montre deux fois, savoir : à la fin d'avril et dans le milieu de l'été. Elle vole dans les prairies des montagnes de l'est et du midi de la France.



B. Ailes supérieures ayant leur sommet plus ou moins aigu et allongé, ne couvrant pas toujours entièrement les inférieures dans l'état de repos, et formant plus ou moins la queue d'hirondelle par leur rapprochement.

GENRE ASOPIE.

11. GENUS ASOPIA.

PYRALIS. *Linn. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Fabr. Geoff.* etc.
BOTYS. *Latr.*
AGROTERA. *Schrank.*
ASOPIA. *Treits. Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs courts, cylindriques, avec le dernier article très-aigu. — Trompe longue et épaisse. — Antennes simples dans les deux sexes. — Corps du mâle peu allongé. — Ailes supérieures étroites; les inférieures oblongues.

(Premiers états inconnus.)

Ce genre comprend douze espèces chez M. Treitschke; en l'adoptant nous en avons retranché les trois dernières, qui nous ont paru appartenir plu-

tôt à la tribu des *Tordeuses* qu'à celle qui nous occupe (1); en conséquence il se réduit pour nous aux neuf premières, auxquelles nous en avons ajouté deux nouvelles: l'une que nous avons reçue d'Allemagne, sous le nom d'*Ornatalis*, et l'autre qui nous a été communiquée par M. Alexandre Lefebvre, et que nous avons appelée *Ætnœalis*. Ces onze espèces sont généralement ornées de couleurs assez vives, et présentent toutes le même dessin sur leurs ailes supérieures, lequel consiste en deux lignes transversales très-distantes l'une de l'autre, et terminées à la côte par deux taches plus ou moins grandes chez quelques-unes d'elles.

Aucune de ces espèces n'a encore été observée dans ses premiers états; seulement il paraîtrait, d'après l'assertion de Linné, que la chenille de l'une d'elles vivrait dans la farine; mais ni lui, ni les auteurs qui sont venus depuis, n'en donnent la description.

La manière de vivre des *Asopies* dans l'état parfait diffère peu de celle des *Botys*. Excepté une seule qui ne se trouve guère que dans l'intérieur des maisons, les autres habitent les jardins, les bois et les prairies. Le plus grand nom-

---

(1) Ces trois espèces sont les Tortr. *Nemorana*, *Pariana* et *Dentana* de Hubner, que M. Curtis a comprises dans son genre *Simaëthis*.

bre ne paraît qu'une fois par an, dans le milieu de l'été.

Les dix espèces que ce genre renferme peuvent être partagées en deux groupes, ainsi qu'il suit,

SAVOIR :

Ailes supérieures à franges	d'une seule couleur.	*Farinalis.* *Glaucinalis.* *Rubidalis* *. *Lucidalis.* *Corticalis* *. *Regalis* *. *Fimbrialis.* *Ætnæalis.*
	de deux couleurs.	*Flammealis.* *Nemoralis.* *Ornatalis.*

Nota. Nous donnerons plus tard les trois espèces marquées d'une *, si nous parvenons à nous les procurer, car elles sont très-rares.



MXXIII. ASOPIE DE LA FARINE.

ASOPIA FARINALIS. (Pl. 223, fig. 1.)

ASOPIA FARINALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 147. n° 1. *John Curtis.*

PYRALIS FARINALIS. *Wien. Verz. Illig. Linn. Muller. Panzer. Hubn.* tab. 15. fig. 95. fœm.)

PHALÆNA FARINALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 219. 336. *Scopoli Clerck.* tab. II. fig. 14. *Cramer.* Pap. exot. IV. tab. 348. fig. D. p. 112.

PHALÆNA PYRALIS. *Fuessl. Lang, Verz. Gotze.*

AGROTERA PYRALIS. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 68. n. 1730.

PYRALE DE LA FARINE (PYR. FARINALIS). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 431. n° 776.

PHALÈNE A VENTRE RELEVÉ. *Geoff.* Hist. des ins. tom. II. pag. 167. n° 113.

BOTYS DE LA FARINE (B. FARINALIS.) *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e éd. tom. IV. pag. 233.

Envergure, 10 à 12 lignes.

LES ailes supérieures en-dessus sont fauves au milieu, avec leur base et leur sommet d'un brun-rougeâtre ou hépatique. Ces deux couleurs sont séparées par deux lignes blanches transversales, l'une près de la base et l'autre à

quelque distance du bord terminal. La première est arquée et la seconde fortement sinuée. On voit dans le milieu de la partie fauve un point brun rarement bien marqué. Enfin la frange est jaunâtre, avec son extrémité noirâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc sale saupoudré de noirâtre, avec deux raies transversales de la couleur du fond, l'une arquée et l'autre fortement sinuée. Leur extrémité est bordée de taches noires de diverses grandeurs, et leur frange est grise.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence de la ligne blanche près de la base des ailes supérieures, et aussi parce que les couleurs en sont moins vives et le dessin moins prononcé.

La tête et le corselet sont d'un brun-jaunâtre. L'abdomen est aussi de cette couleur, avec des taches latérales brunes sur les deux premiers anneaux. Les antennes et les pattes sont d'un jaune-fauve.

Cette description concerne les deux sexes qui ne diffèrent entre eux que par une taille plus forte dans la femelle.

Linné, après la description et la synonymie de cette espèce, ajoute cette phrase : « Habitat in *farina* culinari cibis parata, sedens cauda erecta ; » ce qui paraît s'appliquer à la chenille, quoiqu'il

ne la décrive pas. Tous les auteurs postérieurs sont partis de là pour dire qu'elle vivait dans la farine; mais aucun d'eux n'en donne la description et ne paraît l'avoir vue. M. Treitschke lui-même se contente de répéter l'assertion de Linné, en ajoutant que, quelque connue que cette chenille puisse être, elle ne s'est jamais présentée à ses recherches. Je n'ai pas été plus heureux, que lui sous ce rapport, bien que je trouve tous les ans l'insecte parfait dans mon appartement.

Au surplus on le rencontre non-seulement dans l'intérieur des maisons, mais sur le tronc des arbres, dans les jardins; il paraît deux fois, au printemps et à la fin de l'été.



MXXIV ASOPIE GLAUQUE.

ASOPIA GLAUCINALIS. (Pl. 223, fig. 2.)

Asopia glaucinalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 149. n° 2. *John Curtis.*

Agrotera glaucinalis. *Schrank.* Faun. boic. ii. B. 2. abth. S. 59. n. 1704.

Pyralis glaucinalis. *Linn. Gotze. Muller. Illig. Clerck.* tab. iii. fig. 4.

Pyralis nitidalis. *Hubn.* tab. 15. fig. 98. (fœm.)

Phalæna nitidalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 228. 372.

Crambus glaucinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 464. i.

La verdatre (pyr. glaucinalis). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 432. n° 777.

Crambe glaucinale (cr. glaucinalis). *Walcknaër.* Faun. Paris. tom. ii. pag. 311. n° i.

Envergure, 11 à 12 lignes et demie.

Elle est très-luisante comme toutes ses congénères, et, vue sous certains aspects, elle offre des reflets légèrement verdâtres; mais ils sont si peu prononcés que nous ne concevons pas comment ils ont pu déterminer Linné à appeler cette espèce *Glaucinalis*. Cependant, comme ce nom a été adopté par tous les auteurs qui sont venus depuis, nous avons dû le conserver, bien

qu'il ne cadre nullement avec la figure que nous donnons de cette pyralite.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un jaune-gris finement sablé de brun, avec la côte des supérieures rougeâtre et ponctuée de jaune. Les premières ailes sont en outre traversées par deux lignes jaunes presque droites, très-écartées et se terminant à la côte par deux petites taches triangulaires d'un jaune-fauve. Les secondes ailes sont également traversées par deux lignes, mais courbes et très-rapprochées, et plutôt blanches que jaunes.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'une seule ligne les traverse au lieu de deux.

La tête et le corps sont d'un gris-brun mêlé de rougeâtre. Les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen sont d'un jaune-fauve.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par une plus grande taille dans la femelle.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, paraît à la fin de juillet et en août. On la trouve dans les jardins et quelquefois dans l'intérieur des maisons, appliquée contre les murs. Elle est rare aux environs de Paris.

MXXV. ASOPIE LUCIDE.

ASOPIA LUCIDALIS. (Pl. 223, fig. 3.)

Asopia lucidalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 15. n° 4.

Pyralis lucidalis. *Hubn.* tab. 25. fig. 161. (mas.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont rougeâtres. Les supérieures sont traversées au milieu par une large bande légèrement arquée d'une teinte plus foncée, et bordée des deux côtés par une ligne d'un jaune clair. Une ligne sinueuse de la même couleur traverse le milieu des ailes inférieures. La frange est d'un rougeâtre foncé.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune clair saupoudré de rougeâtre, avec une seule ligne brune sur chaque aile correspondante à celles du dessus.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la même couleur que les ailes.

Cette description concerne le mâle ; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Italie, en Dalmatie et dans le midi de la France.

MXXVI. ASOPIE DE L'ETNA.

ASOPIA ÆTNÆALIS. *Mihi.* (Pl. 223, fig. 4.)

Envergure, 8 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun-rougeâtre, avec une petite tache jaune réniforme ou en croissant au centre de chacune d'elles. Chaque aile est en outre traversée, entre cette tache et le bord extérieur, par une ligne brune anguleuse est très-sinuée, mais plus marquée sur les ailes supérieures que sur les inférieures. La frange est grise et précédée d'un liséré jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les lignes précitées n'y sont indiquées que par des points.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes. Les pattes sont d'une nuance plus pâle. Les palpes sont fauves en-dessus et blancs en-dessous.

Cette description concerne le mâle; la femelle nous est inconnue.

M. Alexandre Lefebvre a trouvé cette espèce au printemps, dans la vallée de Bandazzo, au pied de l'Etna. N'ayant pu la reconnaître dans Hubner ni dans M. Treitschke, nous l'avons appelée *Ætnæalis*, à cause de la localité où elle a été trouvée.

M. le colonel Feisthamel en possède un individu d'une teinte plus foncée que celui qui est figuré, et qui a été trouvé dans les environs de Barcelone.





P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. Asopie de la Farine (*Farinalis*) Mâle. 2. Id. Glauque (*Glaucinalis*) Fem. 3. Id. Lucide (*Lucidalis*) Mâle. 4. Id. de l'Etna (*Ætnealis*) Mâle. 5. Id. Frangée (*Fimbrialis*) Fem. 6. Id. des Forêts (*Nemoralis*) Fem. 7. Id. Flamme (*Flammealis*) Mâle. 8. Id. Ornée (*Ornatalis*) Mâle.

MXXVII ASOPIE FRANGÉE.

ASOPIA FIMBRIALIS. (Pl. 223, fig. 5.)

ASOPIA FIMBRIALIS. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 154. n° 7.

ASOPIA COSTALIS. *John Curtis.*

PYRALIS FIMBRIALIS. *Hubn.* tab. 15. fig. 97. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

PHALÆNA COSTALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 240. 420. *Gotze.*

LA PURPURINE (P. COSTALIS). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 443. n° 803.

Envergure, 8 à 9 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un pourpre qui tire un peu sur le violet, avec leur frange jaune et deux lignes transverses de cette dernière couleur sur chacune d'elles. Les deux lignes des ailes supérieures sont droites, très-écartées et terminées à la côte par deux taches triangulaires jaunes assez grandes. Les lignes des ailes inférieures sont courbes et très rapprochées.

Le dessous des quatre ailes est d'une nuance moins vive que le dessus, et chacune d'elles n'est traversée que par une seule ligne.

La tête et le corps sont d'un pourpre-violet.

Les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen sont jaunes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Cette jolie espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, vole à la fin de juin et au commencement de juillet dans les endroits herbus des bois. Je l'ai prise cette année (1831) dans les environs de Nemours et au bois de Boulogne. Elle n'est pas commune.



MXXVIII. ASOPIE DES FORÊTS.

ASOPIA NEMORALIS. (Pl. 223, fig. 6.)

Asopia nemoralis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 156. n° 9.

Pyralis nemoralis. *Hubn.* tab. 15. fig. 100. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze.*

Agrotera nemoralis. *Schrank.* Faun. boic. ii. B. 2. abth. S. 64. n. 1719.

Phalæna erosalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 236. 405.

Phalæna nemoralis. *Scop.* Ent. carn. pag. 242. n° 618.

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un brun-fauve lavé de pourpre, avec leur base jaune et rayée de rouge. La partie fauve est traversée par une ligne brune ondulée et marquée, au milieu, d'un point de la même couleur. La frange est blanche et coupée au milieu et à ses extrémités par du gris-brun; elle est séparée du bord terminal par un liséré noir.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc-roussâtre, et traversées par deux lignes brunes ondulées. La frange, également d'un blanc roussâtre, est séparée, comme celle des ailes supé-

rieures, par un liséré noir, du bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-fauve luisant, avec une ligne ondulée et un point central bruns sur chacune d'elles.

La tête et le corps sont jaunes et variés de rouge, avec l'extrémité de l'abdomen d'un brun-ferrugineux. Les antennes sont annelées de jaune et de brun. Les pattes sont d'un jaune-pâle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette jolie espèce n'est pas commune aux environs de Paris; je ne l'ai jamais prise qu'une fois dans la forêt de Bondy. Elle vole à la fin de mai et au commencement de juin dans les clairières des bois.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MXXIX. ASOPIE FLAMME.

ASOPIA FLAMMEALIS. (Pl. 223, fig. 7.)

Asopia flammealis. *Treits*. Schmett. von europ. tom. vii. pag. 155, n° 8. *John Curtis*.

Pyralis flammealis. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 15. fig. 99. (mas.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-fauve au milieu, avec leur base et leur extrémité pourpres ou d'un rouge-brun. Ces deux couleurs sont séparées par deux lignes transverses d'un jaune-pâle placées chacune entre deux lignes brunes. Celle qui avoisine la base est arquée, et celle qui longe le bord terminal est flexueuse. On aperçoit un point brun au milieu de l'intervalle qui sépare ces deux lignes. La côte est brune et ponctuée de jaune.

Enfin la frange est également brune, avec une tache d'un jaune-pâle à l'angle supérieur.

Les ailes inférieures en-dessus sont tantôt pourpres et tantôt d'un brun-rougeâtre, avec leur frange jaunâtre; elles sont traversées au

milieu par une bande jaune arquée et bordée de deux lignes brunes.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les ailes supérieures ne sont traversées que par une seule ligne, celle qui longe le bord terminal.

La tête, le corselet, les antennes et les pattes sont d'un jaune-fauve. L'abdomen est aussi de cette couleur, mais lavé de brun dans la femelle, tandis qu'il est entièrement jaune dans le mâle.

Cette espèce varie beaucoup d'un individu à l'autre pour le fond de la couleur, qui en général est plus vif dans les mâles que dans les femelles. Elle paraît depuis la fin de juin jusqu'au milieu de juillet. Elle vole en société sur les fleurs après le coucher du soleil. Le jour, elle se cache dans les buissons, qu'il faut battre pour l'en faire sortir. Elle est très-commune dans les lieux ombragés des bois des environs de Paris.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MXXX. ASOPIE ORNÉE.

ASOPIA ORNATALIS. *Parreyss.* (Pl. 223, fig. 8.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-brun mêlé de ferrugineux, et sont traversées par deux lignes brunes argentées, l'une près de la base, et l'autre vers les deux tiers de leur longueur. La première est arquée; la seconde est droite et forme un coude rentrant, un peu avant d'aboutir au bord interne. Entre ces deux lignes, on voit deux petites taches d'un brun argenté, l'une réniforme et l'autre orbiculaire; et à partir de ces deux taches jusqu'au bord interne, le fond de l'aile est d'un blanc-jaunâtre, et paraît comme dénué d'écailles ou transparent.

Les ailes inférieures en-dessus sont en majeure partie d'un blanc-jaunâtre et comme dénuées d'écailles, avec leur base brune et une large bande terminale d'un jaune-ferrugineux, séparée de la partie blanche par une ligne sinueuse d'un brun-argenté, qui correspond à celle des ailes supérieures. Sur la partie dénuée d'écailles on remarque deux petits points noirs, l'un au mi-

lieu de l'aile, et l'autre presque à son origine. La frange est d'un gris-brun, et précédée d'une ligne de petits points noirs.

Le dessous des quatre ailes présente absolument le même dessin que le dessus; mais le jaune-ferrugineux est remplacé par du brun-clair, et la partie transparente ou dénuée d'écailles offre des reflets roses.

La tête et le corps sont d'un gris-brun. Les antennes sont annelées de brun et de jaunâtre. Les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette jolie espèce, qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance, nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Ornatalis*, que nous lui avons conservé. Nous en avions reçu précédemment un individu de M. Alexandre Lefebvre, qui a trouvé cette même espèce en Sicile.



C. Ailes supérieures visiblement plus épaisses que les inférieures, qu'elles couvrent entièrement dans l'état de repos. (Port de Noctuélites.)

GENRE PYRAUSTE.

12. GENUS PYRAUSTA.

PYRALIS. *Linn. Illig.*, etc.
PHALÆNA. *Fabr.*
PYRAUSTA. *Schrank. Treits. Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, très-aigus et sans articles distincts. — Trompe longue. — Antennes simples dans les deux sexes. — Abdomen des femelles gros et conico-cylindrique. — Angle supérieur des premières ailes plus ou moins aigu.

Chenilles (à 16 pattes) fusiformes, verruqueuses et demi-velues. — Chrysalide contenue dans une coque papyracée au milieu de la mousse.

Nous avons adopté, sans modification, ce genre établi par M. Schranck et suivi par M. Treitschke. Presque toutes les espèces qu'il renferme se font remarquer par la vivacité de leurs couleurs ;

mais un des principaux caractères qui les distinguent des genres précédents, c'est la solidité de leurs ailes supérieures, eu égard à la petitesse de leur taille; aussi serait-on tenté de les ranger parmi les *Noctuélites*, sous la forme de leurs palpes et la longueur de leurs jambes armées d'épines. Leur manière de vivre aussi est très différente de celle des *Pyralites*, dont nous avons parlé jusqu'à présent : au lieu de se tenir cachées pendant le jour, elles volent au contraire en plein soleil et avec d'autant plus de vivacité qu'il fait plus chaud. Aussi n'en trouve-t-on que dans les bois clairs et bien exposés au midi, et surtout dans les endroits garnis de genêts et de bruyères. Quelques-unes se montrent deux fois par an, au printemps et en été; mais le plus grand nombre ne paraît que dans cette dernière saison.

Une autre particularité que présentent les Pyraustes, c'est que, chez elles, les femelles ont beaucoup moins d'envergure que les mâles.

Quant à leurs chenilles, les deux seules que l'on connaisse jusqu'à présent vivent sur des plantes basses et se cachent dans la mousse pour se transformer. Leur chrysalide, qui n'a rien d'extraordinaire, est contenue dans une coque papyracée.

Les dix-huit espèces que ce genre renferme

peuvent être partagées en trois divisions, ainsi qu'il suit,

SAVOIR :

A. Ailes supérieures à taches et bandes foncées sur un fond clair. Ailes inférieures obscures.

Pudicalis.	*Virginalis.*
Sanguinalis.	*Castalis**.

B. Les quatre ailes à taches et bandes claires sur un fond foncé.

Purpuralis.	*Pygmæalis.*	*Rubricalis**.
*Porphyralis**.	*Ostrinalis.*	*Pustulalis.*
Punicealis.	*Mœstalis.*	

C. Les quatre ailes à taches et bandes peu prononcées sur un fond obscur ou nébuleux.

Cespitalis.	*Floralis.*	*Normalis.*
Scutalis.	*Siculalis.*	*Stygialis**.

Nota. Nous donnerons plus tard les espèces marquées d'une*, si nous parvenons à nous les procurer.



MXXXI. PYRAUSTE PUDIQUE.

PYRAUSTA PUDICALIS. *Mihi.* (Pl. 224, fig. 1.)

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-soufre, et traversées obliquement près du bord terminal par une bande presque droite d'un gris-pourpre ou violet; cette bande part du sommet de l'aile et vient aboutir à peu de distance de l'angle anal. On voit en outre un petit trait oblique de la même couleur vers le milieu du bord interne. Enfin la côte et la frange sont également d'un gris-pourpre ou violet.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-cendré et saupoudrées de jaune-soufre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-cendré, celui des inférieures est d'un blanc-sale.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'un gris cendré et saupoudrés de jaune-soufre.

Cette jolie espèce a été trouvée dans les environs d'Hyères, en Provence, par M. Cantener,

déjà cité plusieurs fois dans cet ouvrage. J'avais d'abord pensé que c'était la *Castalis* de M. Treitschke, qui n'est pas figurée dans Hubner; mais après l'avoir confrontée exactement avec la description de cet auteur, je me suis convaincu du contraire. Je la crois en conséquence inédite, et je lui ai donné le nom de *Pudicalis*.



MXXXII. PYRAUSTE ENSANGLANTÉE.

PYRAUSTA SANGUINALIS. (Pl. 224, fig. 2.)

Pyrausta sanguinalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 163. n° 1.

Pyralis sanguinalis. *Linn. Illig. Scriba. Hubn.* tab. 28. fig. 178. (mas.) *Wien. Verz. Gotze.*

Pyralis cruentalis. *Scriba.* tab. vi. fig. 7.

Phalæna sanguinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 235. 398. *Schwarz. Rossi.* Faun. etr. tom. ii. pag. 199. n° 1191.

L'isthme (p. sanguinalis). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 437. n. 788.

Envergure, 6 à 7 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont jaunes et traversées obliquement par deux bandes étroites d'un rouge-carmin, l'une médiane et l'autre presque terminale, avec la côte également d'un rouge-carmin. La première bande s'élargit dans sa partie supérieure et se divise en deux avant d'aboutir à la côte, ou plutôt elle est marquée d'un point jaune dans cette partie large ; la frange est jaune.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-

cendré, avec leur base, une raie médiane et la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-paille luisant, avec les mêmes bandes qu'en dessous, d'un gris-pourpre.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont jaunes.

Cette description concerne les deux sexes; seulement les ailes inférieures du mâle sont d'un gris plus foncé.

Cette jolie espèce est plus commune dans le midi que dans le nord de la France; elle n'est cependant pas très-rare, dans les années chaudes, aux environs de Paris. Je l'ai prise plusieurs fois sur les coteaux exposés au midi qui bordent la Marne avant d'arriver à Saint-Maur, ainsi que dans les rochers de Fontainebleau. Elle paraît deux fois, en juin et en août. Quant à sa chenille, elle n'est pas encore connue; mais M. Treitschke présume qu'elle vit dans les mousses qui tapissent les coteaux où l'on prend l'insecte parfait en Allemagne, particulièrement dans le voisinage des bois de pins.



MXXXIII. PYRAUSTE VIRGINALE.

PYRAUSTA VIRGINALIS. *Mihi.* (Pl. 224, fig. 3.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est plus grande. Les ailes supérieures en-dessus sont jaunes et traversées par trois bandes d'un rouge-carmin, dont deux étroites, placées au milieu, et l'autre plus large tout-à-fait terminale. Les deux premières se réunissent au bord interne, et l'une d'elles (l'extérieure) se bifurque avant d'arriver à la côte, qui est également d'un rouge-carmin depuis cette bande jusqu'à la base. La bande terminale est légèrement ponctuée de jaune sur le bord qui regarde la frange. Enfin celle-ci est grise.

Les ailes inférieures en-dessus sont entièrement d'un gris-cendré, avec leur bord légèrement pourpré et la frange grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-paille luisant, avec les mêmes bandes qu'en-dessus d'un gris pourpré.

La tête et le corselet sont jaunes. L'abdomen



















P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. Pyrauste Pudique *(Pudicalis)* Mâle. 2. Id. Ensanglantée *(Sanguinalis)* Mâle.
3. Id. Virginale *(Virginalis)* Mâle. 4 et 5. Id. Pourprée *(Purpuralis)* Mâle et Var.
6. Id. Grenade *(Puniceali)* Fem. 7. Id. Pygmée *(Pygmæalis)* Fem.
8. Id. Violette *(Ostrinalis)* Mâle. 9. Id. Triste *(Mæstalis)* Mâle.

est d'un gris-cendré. Les antennes et les pattes sont d'un gris-jaunâtre.

Cette charmante espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite par M. Treitschke, m'a été envoyée de Morée par mon fils. Je la crois tout-à-fait nouvelle.



MXXXIV. PYRAUSTE POURPRÉE.

PYRAUSTA PURPURALIS. (Pl. 224, fig. 4 et 5.)

Pyrausta purpuralis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 166. nº 3. *Schrank. John. Curtis.*

Pyralis purpuralis. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm. Clerck.* tab. ix. fig. 18. *Hubn.* tab. 6. fig. 35. (mas.)

Pyralis punicealis. *Hubn.* tab. 6. fig. 34. (mas.) Larv. lep. vi. Pyr. iii. pseudo-noct. B. a. fig. 1, a–c.

Pyrausta punicealis. *Schrank.* Faun. boic. ii. B. 2. abth. S. 67. n. 1728.

Phalæna purpuralis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 238. 413.

La pourprée (p. purpuralis). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 438. nº 791.

Envergure, 7 à 9 lignes.

Cette espèce serait sans contredit la plus remarquable de toute la tribu, si elle joignait une plus grande taille à la vivacité de ses couleurs. Le fond de ses ailes supérieures en-dessus est tantôt d'un rouge-pourpre et tantôt d'un pourpre brun ou violet qui fait ressortir d'autant mieux les taches d'un beau jaune orangé dont elles sont ornées. Ces taches sont disposées ainsi qu'il suit, savoir : trois à la base, qui souvent n'en forment

qu'une seule ; une au milieu, qui quelquefois ne consiste qu'en un point, et trois un peu plus loin, formant comme une bande interrompue, qui traverse l'aile obliquement ; de ces trois taches, celle du milieu est arrondie ; celle qui est au-dessus et qui touche à la côte est beaucoup plus petite et triangulaire ; enfin celle qui est en-dessous et qui repose sur le bord interne est arquée et présente quelques dentelures extérieurement.

Les ailes inférieures en-dessus sont noires et traversées au milieu par une bande arquée jaune, avec trois taches de cette même couleur entre cette bande et l'origine de l'aile, dont une ronde et deux linéaires.

Indépendamment de toutes ces taches et bandes, le bord terminal des quatre ailes est longé par une série de petits points jaunes très-serrés, qui forment souvent ligne, surtout aux ailes inférieures, et cette ligne est ordinairement lavée de pourpre près de l'angle anal. Enfin la frange est brune et terminée par des poils blanchâtres.

Le dessous de quatre ailes est pourpre sur les bords et noir au milieu. Les supérieures ont quatre taches jaunes, dont trois plus vives que les autres et placées sur une même ligne. Les inférieures n'ont que trois taches jaunes, et sont traversées en outre par une bande arquée de la

même couleur qui correspond à celle du dessus; enfin le bord terminal des quatre ailes est longé par une ligne jaune.

La tête et le corselet sont d'un jaune orangé, ainsi que les pattes et les antennes. L'abdomen est noir, légèrement saupoudré de jaune, avec les segments bordés de jaune-pâle.

Cette description concerne les deux sexes, seulement la couleur pourpre de la femelle est moins pure, et l'abdomen du mâle est terminé par un pinceau de poils de cette couleur.

La chenille, suivant Hubner, a la tête et le premier anneau d'un jaune-brun, avec trois lignes longitudinales noires sur cet anneau. Le reste du corps est gris, avec des taches ocellées noires entourées de blanc, et trois lignes longitudinales jaunes, dont une dorsale et deux latérales. Une variété d'un gris plus foncé, manque de la ligne dorsale.

Le Catalogue de Vienne, et tous les auteurs qui l'ont copié, disent que cette chenille vit sur l'*aubépine* (*cratægus oxiacantha*); mais il y a lieu de croire que c'est une erreur, et que Hubner a eu raison de la représenter sur une branche de *menthe sauvage* (*mentha arvensis*), attendu qu'elle ressemble trop à celle de la *Porphyralis*, sa congénère, pour lui supposer une autre manière de vivre. Or, celle-ci vit sur la

menthe aquatique (*mentha aquatica*). La chrysalide de la *Purpuralis* est d'un jaune-brun et ressemble beaucoup aussi à celle de la *Porphyralis*.

Le papillon se montre deux fois, en mai et en juillet. Il vole avec beaucoup d'agilité par un soleil ardent dans les clairières des bois remplis de bruyères. Il paraît répandu partout, d'après le grand nombre d'auteurs de différents pays qui l'ont décrit.



MXXXV. PYRAUSTE GRENADE.

PYRAUSTA PUNICEALIS. (Pl. 224, fig. 6.)

Pyrausta punicealis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii, pag. 168. n° 4. *John Curtis.*

Pyrausta porphyralis. *Schranck.* Faun. boic. ii. B. 2. abth. S. 69. n° 1726.

Pyralis punicealis. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Pyralis porphyralis. *Hubn.* tab. 6. fig. 36. (fœm.)

La rouge (p. punicalis). *Devill.* Entom. linn. tom. vi. pag. 519.

Phal. punicalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 239. 415. *Brahm.*

Envergure, 7 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un pourpre-violet très foncé, avec leur base saupoudrée de jaunâtre et plusieurs taches d'un jaune orangé, dont une plus grande que les autres au milieu. Cette tache, presque ronde, est accompagnée de deux autres beaucoup plus petites dont une placée intérieurement et sur la même ligne et ne consistant souvent qu'en un point, et l'autre au-dessus et contiguë à la côte. On remarque en outre trois autres petites ta-

ches de forme linéaire et placées dans différents sens entre la tache principale et le bord interne; mais elles n'existent pas sur tous les individus.

Les ailes inférieures en-dessus sont noires, et traversées au milieu par une bande arquée d'un jaune orangé.

La frange des quatre ailes est brune, avec son extrémité d'un gris-blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un violet-pourpre, avec leur base saupoudrée de jaunâtre. Les supérieures sont marquées de trois taches d'un jaune orangé, et les inférieures traversées au milieu par une bande du même jaune, bordée dans sa partie supérieure d'une ligne noire, et surmontée d'un point de même couleur.

La tête et le corselet sont d'un jaune orangé. L'abdomen est noir, avec les segments de l'abdomen bordés de blanc-jaunâtre. Les antennes et les pattes sont jaunâtres.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Cette espèce varie autant que la *Purpuralis*; mais ce qui la distingue principalement de cette dernière, c'est que ses ailes inférieures, dont le fond est noir, ne sont traversées que par une bande jaune, sans lignes ni taches qui l'accompagnent.

La *Punicealis* paraît deux fois comme la précédente savoir : en mai et en juillet; mais elle est moins répandue : elle se tient principalement dans les bois plantés de pins.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MXXXVI. PYRAUSTE PYGMÉE.

PYRAUSTA PIGMÆALIS. (Pl. 224, fig. 7.)

Envergure, 5 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un noir-brun luisant, avec un reflet pourpre. On voit sur le milieu des supérieures une petite tache d'un fauve doré contiguë à la côte, et sur les inférieures une ligne courbe transverse et médiane de la même couleur. La frange est noirâtre, avec son extrémité grise.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est moins luisant.

Les antennes, la tête et la partie antérieure du corselet sont jaunâtres, ainsi que les pattes. Le reste du corps est d'un brun-noir.

Cette Pyrauste, remarquable par l'exiguïté de sa taille, nous a été communiquée par M. Alexandre Lefebvre, qui l'a rapportée de Sicile. Ne l'ayant pas trouvée figurée dans Hubner, ni décrite dans M. Treitschke, nous l'avons considérée comme nouvelle. Cependant il serait très-possible que ce ne fût qu'une variété extrêmement petite de la *Punicealis*.

MXXXVII. PYRAUSTE VIOLETTE.

PYRAUSTA OSTRINALIS. (Pl. 224, fig. 8.)

Pyrausta ostrinalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 172. n° 6. *John Curtis.*

Pyralis ostrinalis. *Hubn.* tab. 17. fig. 113. (fœm.)

Envergure, 7 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un pourpre-violet beaucoup moins vif que dans la *Purpuralis*, et tirant quelquefois sur le gris, avec leur base saupoudrée de jaune. Elles sont traversées vers leur milieu par une bande sinueuse d'un jaune-pâle, laquelle se compose de trois taches réunies; deux autres taches isolées du même jaune, et placées sur la même ligne, se voient entre cette bande et l'origine de chaque aile.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un brun-noirâtre, et traversées au milieu par une bande arquée d'un blanc-jaunâtre, surmontée d'une tache ronde de la même couleur.

Indépendamment de toutes ces bandes et taches, le bord terminal de chaque aile est longé par une ligne jaunâtre plus marquée sur les ailes

inférieures que sur les supérieures, où elle manque quelquefois entièrement. Enfin la frange est d'un gris-violâtre et terminée par des poils blanchâtres.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanc-jaunâtre lavé de pourpre sur les bords, avec une bande et deux taches noires sur les supérieures, et deux bandes noires sans taches sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un brun-violâtre, ainsi que les antennes. L'abdomen est noirâtre, avec les segments bordés de blanc-jaunâtre. Les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette description concerne les deux sexes; seulement l'abdomen du mâle est terminé par un pinceau de poils jaunes.

Cette espèce semblerait au premier coup d'œil n'être qu'une variété plus petite et plus pâle de la *Purpuralis;* mais ce qui l'en distingue essentiellement, ce sont les trois taches principales des ailes supérieures qui, chez elle, sont toujours réunies en une seule bande dans les deux sexes. Je l'ai trouvée pour la première fois cette année (1832) au bois de Boulogne. Elle volait en juillet parmi les genêts et les bruyères, avec la *Cespitalis.* Je l'avais reçue précédemment du midi de la France. Ses premiers états sont inconnus.

15.

MXXXVIII. PYRAUSTE TRISTE.

PYRAUSTA MOESTALIS. *Mihi.* (Pl. 224, fig. 9.)

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun-foncé tirant sur le noir, avec cinq taches sur les supérieures et une bande arquée surmontée d'une seule tache sur les inférieures, les unes et les autres d'un blanc-jaunâtre. Des cinq taches des ailes supérieures, trois sont placées transversalement en forme de bande, et les deux autres longitudinalement entre cette bande et la base de l'aile : celles-ci sont très-petites en comparaison des autres. La bande arquée des ailes inférieures traverse le milieu de l'aile et la tache qui la surmonte est arrondie.

Le dessous des quatre ailes ressemble au-dessus, avec cette différence que le jaune y domine plus que le noir.

Les antennes, la tête et le corps sont d'un brun-noir, avec les segments de l'abdomen bordés de blanc jaunâtre. Les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette description concerne les deux sexes : seulement l'extrémité de l'abdomen du mâle est lavée de pourpre.

N'ayant vu d'abord qu'un individu passé de cette espèce, je l'avais pris pour une variété de la *Purpuralis ;* mais j'en ai reçu depuis de plus frais, qui tous se ressemblent, et chez lesquels on trouve les deux sexes. Je ne doute pas d'après cela que ce ne soit une espèce distincte qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à ma connaissance. Je lui ai donné le nom de *Mœstalis*, à cause de sa couleur noire et blanche. Cette espèce se trouve principalement dans les montagnes. M. Amédée Cauchy l'a rapportée de son voyage en Suisse, mais elle a été prise aussi en France.



MXXXIX. PYRAUSTE PUSTULÉE.

PYRAUSTA PUSTULALIS. (Pl. 225, fig. 1 et 2.)

PYRALIS PUSTULALIS. *Hubn.* tab. 30. fig. 190-192.

Envergure, 7 à 9 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-rougeâtre ou cannelle, avec leur base d'un jaune-soufre. Elles sont traversées au milieu par une bande de taches isolées du même jaune, qui se partage en deux branches avant d'arriver à la côte. Ces taches varient en nombre et en grandeur, suivant les individus, et celles de la branche extérieure sont toujours les plus petites. La frange est jaunâtre et précédée d'une ligne fauve.

Les ailes inférieures sont d'un gris-brun, avec la frange jaunâtre et précédée d'une ligne fauve dont la couleur s'étend le long du bord interne.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, avec leur côte teintée de brun-rougeâtre ou cannelle.

La tête et le corselet sont d'un brun rougeâtre. L'abdomen est d'un gris-brun, avec l'extrémité fauve. Les antennes et les pattes sont jaunâtres.

Cette description est faite sur un mâle. Nous avons sous les yeux une femelle d'un tiers moins grande et plus foncée en couleur, avec les taches jaunes plus petites. Du reste, les deux sexes se ressemblent.

Cette jolie espèce, figurée dans les supplé-ments d'Hubner, n'est pas décrite dans M. Treits-chke. Elle m'a été envoyée d'Allemagne; j'ignore sa patrie.



MXL. PYRAUSTE DES BUISSONS.

PYRAUSTA CESPITALIS. (Pl. 225, fig. 3 et 4.)

Pyrausta cespitalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 173, n° 7. *Schrank. John Curtis.*

Pyralis cespitalis. *Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze. Brahm. Hubn.* tab. 6. fig. 39. (fœm.)

Pyralis sordidalis. *Hubn.* tab. 7. fig. 40. (mas.)

Phalæna cespitalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 238. 410.

Pyrale des buissons (p. cespitalis). *Devill.* Entom. linn. tom. iv. pag. 519.

Envergure, 7 à 9 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris-brun nuancé de fauve. Les supérieures sont traversées au milieu par une large bande sinueuse d'un gris un peu plus foncé, qui se détache à peine du fond, et dont le centre est occupé par deux petites taches brunes, l'une réniforme et l'autre orbiculaire; cette dernière tache est rarement bien visible. Les inférieures sont traversées par deux raies fauves, dont une médiane et l'autre terminale. La frange est de la couleur des ailes.

Le dessous des quatre ailes est d'une fauve-pâle. Chacune d'elles est traversée d'abord par



P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. et 2. Pyrauste Pustulée *(Pustulatis)* mâle et femelle. 3. et 4. Id. des buissons *(Cespitalis.)* mâle et femelle 5. Id. Ecussonnée *(Scutulalis.)* mâle 6 Idem florale *(Floralis.)* femelle 7 Idem Normale *(Normalis.)* femelle 8 Idem Sicilienne *(Siculalis.)* femelle.

une bande brune longeant le bord terminal, et ensuite par une ligne sinueuse de la même couleur, mais plus foncée. Entre cette ligne et la base de chaque aile, on voit en outre sur les supérieures deux petites taches noirâtres, l'une réniforme et l'autre orbiculaire, et sur les inférieures un petit croissant de la même couleur que les taches.

La tête et le corps sont d'un gris-brun, avec les segments de l'abdomen bordés de fauve-pâle. Les antennes et les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette description concerne les deux sexes. Cependant il est à remarquer que, par une anomalie singulière, les femelles ont moins d'envergure que les mâles dans cette espèce, et le dessin de leurs ailes est mieux écrit. Ce dessin dans quelques individus ressemble à celui de la *Scutalis*.

La Pyrauste des *Buissons* est très-commune dans les clairières des bois, parmi les bruyères et les genêts. Elle se montre deux fois : en avril et mai, et en juillet et août.

Ses premiers états ne sont pas connus.



MXLI. PYRAUSTE ÉCUSSONNÉE.

PYRAUSTA SCUTALIS. (Pl. 225, fig. 5.)

Pyrausta scutalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 177. n° 11.

Pyralis scutalis. *Hubn.* tab. 24. fig. 156. (mas.)

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un brun-noir, avec un reflet olivâtre. Les supérieures sont traversées vers leur extrémité par une ligne arquée d'un jaune-clair, et près de leur base par une ligne anguleuse d'un noir foncé. Le centre de l'intervalle qui sépare ces deux lignes est occupé par deux taches noires placées sur une éclaircie jaunâtre, l'une réniforme et l'autre orbiculaire. La frange est brune et précédée d'une ligne d'un jaune-clair, interrompue dans le milieu. Les ailes inférieures sont traversées au milieu par une ligne ou bande étroite fortement sinuée d'un jaune-clair. L'intervalle qui existe entre cette bande et la base de l'aile est saupoudré de jaunâtre, avec un point central noir. Enfin la frange, comme celle des ailes su-

périeures, est précédée d'une ligne interrompue d'un jaune-clair.

Le dessous des quatre ailes ressemble absolument au dessus.

La tête et le corps sont d'un noir-brun, avec les segments de l'abdomen bordés de jaune-clair. Les antennes et les pattes sont de la même couleur.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, dont les premiers états n'ont pas encore été observés, se trouve en Italie et dans le midi de la France, où il paraît qu'elle n'est pas commune. L'individu figuré fait partie de la collection de M. Alexandre Lefebvre.



MXLII. PYRAUSTE FLORALE.

PYRAUSTA FLORALIS. (Pl. 225, fig. 6.)

Pyrausta floralis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 178. n° 12.

Pyralis floralis. *Hubn.* tab. 22. fig. 142. (fœm.)

Envergure, 7 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-brun, avec un reflet bronzé; elles sont traversées vers les deux tiers de leur longueur par une ligne sinueuse noirâtre, qui se termine à la côte par une tache de la même couleur, et qui est bordée de fauve intérieurement. Entre cette ligne et la base de l'aile, on aperçoit d'abord une éclaircie fauve et ensuite une tache réniforme noire. L'extrémité des mêmes ailes est bordée par une ligne de points noirs qui précède immédiatement la frange, d'un gris-roussâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont fauves, et traversées à peu de distance du bord terminal par une bande étroite noire qui forme un angle un peu avant d'arriver au bord interne, et qui est surmontée d'une tache noirâtre. La frange est roussâtre et précédée d'une ligne noire.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve clair, avec une ligne noire arquée sur chacune d'elles, et deux taches de cette couleur sur les supérieures seulement, l'une réniforme et l'autre orbiculaire.

La tête, le corps et les antennes sont d'un gris-brun, avec les segments de l'abdomen bordés de fauve. Les pattes sont jaunâtres.

Cette description est faite d'après une femelle : le mâle nous est inconnu.

Cette espèce se trouve en Italie et probablement aussi dans le midi de la France. Ses premiers états ne sont pas connus. M. Treitschke l'indique comme fort rare. L'individu figuré fait partie de la collection de M. Boisduval.



MXLIII. PYRAUSTE NORMALE.

PYRAUSTA NORMALIS. (Pl. 225, fig. 7.)

PYRAUSTA NORMALIS. *Treits.* Schmett. von europ. t. VII. pag. 175. n° 9.

PYRALIS NORMALIS. *Hubn.* tab. 17. fig. 110. (fœm.)

Envergure, 7 lignes.

LES ailes supérieures en-dessus sont d'un brun foncé saupoudré de fauve rougeâtre, principalement le long de la côte et au bord terminal près de l'angle anal, avec une grande tache noire au milieu, en forme de pyramide dont la base repose sur le bord interne, et le sommet se termine par un point d'un noir plus foncé un peu avant la côte. Ce point est placé sur une éclaircie blanche, et accompagné du côté intérieur par une ligne qui part de la tache dont nous venons de parler et se termine à la côte. La frange est grise et précédée d'une série de petits points noirs.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un noir velouté, et traversées obliquement, un peu au-delà du milieu, par une raie flexueuse blanche,

avec un point de la même couleur à leur origine. Leur frange est également blanche.

Le dessous des premières ailes est blanc, avec leur extrémité noire, une grande tache et deux lignes également noires, qui correspondent au dessin du dessus. Le dessous des secondes ailes est noir, avec quelques vestiges de la raie blanche du dessus.

La tête et le corps sont d'un noir-brun, avec l'extrémité de l'abdomen fauve. Les antennes et les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette jolie petite espèce qui a tout-à-fait le port d'une *Noctuélite*, nous a été communiquée par M. le capitaine de Villiers, avec cette note : « Prise en plein midi dans les rochers des Pyré« nées. » M. Treitschke dit qu'on la trouve en Hongrie, mais qu'elle est fort rare.



MXLIV. PYRAUSTE SICILIENNE.

PYRAUSTA SICULALIS. *Mihi.* (Pl. 225, fig. 8.)

Envergure, 6 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus tantôt d'un brun-noir luisant, tantôt d'un gris-brun, avec un reflet bronzé et quelques éclaircies fauves. Elles sont traversées par deux lignes légèrement courbes et très-écartées, mais qui se rapprochent au bord interne. On voit au milieu de l'intervalle qui les sépare un trait oblique noir, et la plus extérieure des deux est bordée de fauve intérieurement.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-noir, avec un petit point fauve vers le milieu du bord inférieur.

Le dessous des ailes supérieures est d'un fauve-clair, avec deux taches et une raie parallèle au bord terminal, d'un brun-noir. Celui des ailes inférieures est d'un gris-brun, avec une ligne courbe noirâtre.

La tête et le corps sont d'un brun-noirâtre, avec les segments de l'abdomen bordés de blan-

châtre. Les antennes et les pattes sont d'un gris-fauve luisant.

Cette espèce, que nous n'avons pu reconnaître dans Hubner, a été prise par M. Alexandre Lefebvre, dans les bois des madoniers, au pied du mont Aspro, en Sicile. Elle nous a été envoyée depuis d'Allemagne, comme nouvelle et sans nom. Nous l'avons appelée *Siculalis*, du nom de l'île où elle a été trouvée. La figure qui s'en rapproche le plus dans Hubner est celle qu'il nomme *Comitalis*, espèce que M. Treitschke passe sous silence, et qui n'est décrite dans aucun auteur.



C. Ailes supérieures visiblement plus épaisses que les inférieures, qu'elles couvrent entièrement dans l'état de repos (port des Noctuélites).

GENRE ENNYCHIE.

13. GENUS ENNYCHIA.

GEOMETRA. *Linn.*
PHALÆNA. *Fabr.*
BOTYS. *Latr.*
TINEA. *Geoff.*
PYRAUSTA. *Curtis.*
ENNYCHIA. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs presque aussi longs que la tête, épais, velus, et dont le dernier article, peu distinct, se termine en pointe. — Trompe longue. — Antennes très longues et simples dans les deux sexes. — Corselet robuste. — Abdomen des femelles gros et conico-cylindrique. — Angle supérieur des premières ailes plus ou moins arrondi.

(Premiers états inconnus).

Nous avons adopté sans modifications ce genre établi par M. Treitschke. Toutes les espèces qu'il renferme ont le fond de leurs ailes d'un noir plus ou moins intense, avec des taches ou des lignes blanches chez la plupart. Elles se distin-

guent principalement des *Pyraustes* par un corselet plus robuste, par des palpes plus courts et par des antennes comparativement plus longues. Leur manière de vivre est la même, c'est-à-dire qu'elles volent également à l'ardeur du soleil dans les clairières des bois et dans les prairies sèches et élevées. Quelques-unes d'elles n'habitent que les pays de montagnes. Leurs premiers états sont inconnus.

Ce genre peut se partager en trois groupes, ainsi qu'il suit, savoir:

Chaque aile	traversée par une bande blanche	*Albofascialis**. *Anguinalis*. *Cingulalis*. *Fascialis*. *Sepulchralis* (1).
	marquée d'une ou deux taches blanches ou d'une autre couleur	*Luctualis**. *Octomaculalis*. *Pollinalis*. *Quadripunctalis**. *Atralis*.

Les quatre ailes sans bandes ni taches. *Nigralis*.

Nota. Nous donnerons plus tard les espèces marquées d'une *, si nous parvenons à nous les procurer.

---

(1) Cette espèce, nommée ainsi par M. Marcel de Serres et mise au rang des *Ennychies* par M. Treitschke, n'est qu'une variété très petite et très foncée en couleur de l'*Ophiusa Jucunda*, ainsi que me l'a fait remarquer M. le docteur Rambur, qui a trouvé cette même variété en Corse.

MXLV. ENNYCHIE CORDÉLIÈRE.

ENNYCHIA ANGUINALIS. (Pl. 226, fig. 1.)

Ennychia anguinalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 198. n° 4.

Pyralis anguinalis. *Hubn.* tab. 5. fig. 32. (mas.) *Schrank.*

La teigne cordélière. *Geoff.* tom. ii. pag. 194. n° 32.

Pyrausta anguinalis. *John Curtis.*

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes tant en-dessus qu'en-dessous sont totalement noires, finement saupoudrées de roussâtre et traversées au milieu par une ligne blanche sinueuse, avec un point de la même couleur sur les supérieures seulement. La frange est noire avec son extrémité grise.

La tête et le corselet sont noirs et saupoudrés de roussâtre. L'abdomen est noir avec les anneaux bordés de blanc. Les antennes et les pattes sont jaunâtres ou roussâtres.

Cette espèce paraît deux fois, en mai et en juillet. Elle n'est pas rare dans les prairies sèches; mais elle ne se montre que par un soleil brillant.



MXLVI. ENNYCHIE ZONE BLANCHE.

ENNYCHIA CINGULALIS. (Pl. 226, fig. 2.)

Ennychia cingulalis. *Treits.* Schmett, von europ. t. vii. pag. 193. n° 3.

Geometra cingulata. *Linn.* S. N. 1. 2. 874. 280. Faun. suec. ed. 2. N. 1303. *Clerck.* tab. 2. fig. 10.

Phalæna cingulata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 206. 285. *Gotze. Brahm.*

Pyralis cingulalis. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 5. fig. 30. (mas.) *Schrank. Lang, Verz.*

La ceinture (p. g. cingulata). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 356. n° 553.

La zone blanche (p. eremitica.) *Fourcroy.* Ent. par. pag. 289. n° 102.

Pyrausta cingulalis. *John Curtis.*

Envergure, 6 lignes.

Les quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous sont noires et traversées au milieu par une ligne blanche, droite sur les supérieures et arquée sur les inférieures. La frange est noire avec son extrémité grise.

La tête et le corps sont noirs, avec les an-

neaux de l'abdomen bordés de blanc. Les antennes sont noires et les pattes jaunâtres.

Cette espèce se trouve dans les mêmes localités que l'*Anguinalis*, et paraît aussi deux fois, au printemps et en été. Elle est plus commune que cette dernière, du moins aux environs de Paris.



MXLVII. ENNYCHIE FASCIÉE.

ENNYCHIA FASCIALIS. (Pl. 226, fig. 3.)

Ennychia fascialis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 196. n° 2.

Pyralis fascialis. *Hubn.* tab. 5. fig. 31. (mas.)

Pyrausta fascialis. *John Curtis.*

Envergure, 7 lignes et demie.

Les quatre ailes tant en-dessus qu'en-dessous sont noires, finement chargées d'atomes ferrugineux, et traversées au milieu par une ligne blanche sinueuse sur les supérieures et arquée sur les inférieures. La frange est noire.

La tête et le corps sont noirs, avec les anneaux de l'abdomen bordés de blanc. Les antennes sont noires et les pattes jaunâtres. L'abdomen du mâle est terminé par un pinceau de poils de cette dernière couleur.

Cette espèce se trouve dans les pays montagneux. Elle est plus rare que les deux précédentes. L'individu figuré a été pris par M. le capitaine de Villiers, dans les environs de Neuf-Brisach.



MXLVIII. ENNYCHIE 8 TACHES.

ENNYCHIA OCTOMACULALIS. (Pl. 226, fig. 4.)

Ennychia octomaculalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 201. n° 7.

Geometra octomaculata. *Linn.* Mant. 540.

Phalæna atralis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 241. 422.

Pyralis guttalis. *Hubn.* tab. 12. fig. 75. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Schrank. Lang, Verz. Gotze.*

Phalæna funerana. *Muller.* Zool. dann. prodr. pag. 132. n° 124.

Noct. trigutta. *Esper.* tom. iv. tab. 163. fig. 6.

Pyrausta guttalis. *John Curtis.*

Envergure, 8 lignes et demie.

Les quatre ailes vues en-dessus et en-dessous, sont d'un noir luisant, avec deux taches blanches arrondies sur chacune d'elles. Quelques individus portent en outre un point blanc placé entre ces deux taches, près de la côte des ailes supérieures. La frange est noire, quelquefois avec un peu de blanc à l'angle anal.

La tête et le corps sont noirs, avec les épaulettes d'un jaune-fauve et les anneaux de l'ab-



P. Duménil Pinxit et Direxit

1. Ennychie Cordelière (*Anguinalis.*) 2 Idem Zône blanche (*Cingulalis.*) 3. Id. fasciée (*Fascialis.*) 4. Id. huit Taches (*Octo maculalis.*) 5. Id. Poudrée (*Pollinalis.*) 6. Id. Obscure (*Atralis.*) 7 Id. Noire (*Nigralis.*)

domen bordés de blanc, les antennes noires et les pattes blanchâtres.

Cette espèce vole en juin et juillet dans les clairières des bois secs et sur les bruyères par un soleil ardent. Elle n'est pas rare dans la forêt de Fontainebleau et les environs de Nemours.



MXLIX. ENNYCHIE POUDRÉE.

ENNYCHIA POLLINALIS. (Pl. 226, fig. 5.)

Ennychia pollinalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 202. n° 8.

Pyralis pollinalis. *Hubn.* tab. 5. fig. 29. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Fuessl. Gotze. Brahm.*

Phalæna pollinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 241. 423.

Noct. bigutta. *Esp.* tom. iv. tab. 163. fig. 5.

La poudrée (p. pollinalis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 520.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un noir velouté et finement saupoudré de blanchâtre, avec deux taches blanches sur chacune d'elles, et une ligne de la même couleur à la base des ailes supérieures. L'une de ces taches, sur les premières ailes, a toujours la forme d'une larme; les autres varient de grandeur et de forme suivant les individus. La frange est blanchâtre et entrecoupée de noir aux ailes supérieures seulement.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence des atômes blanchâtres.

La tête et le corselet sont noirs et saupoudrés de gris. L'abdomen est noir, avec les anneaux bordés de blanc. Les antennes sont noires et les pattes blanchâtres.

Cette espèce paraît deux fois, en mai et en juillet. Elle vole par un soleil ardent dans les clairières des bois secs et sur les hautes herbes. Elle n'est pas rare aux environs de Paris, surtout au bois de Boulogne, dans les années chaudes.



XL. ENNYCHIE OBSCURE.

ENNYCHIA ATRALIS. (Pl. 226, fig. 6.)

Ennychia atralis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. vii. pag. 206. n° 11.

Pyralis atralis. *Hubn.* tab. 5. fig. 27. (mas.)

Envergure, 4 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un noir luisant, avec un reflet bronzé et une petite tache roussâtre au centre des inférieures. Elles sont également noires en-dessous, mais sans reflet bronzé, avec une tache blanche sur chaque aile.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes. Les pattes sont grises.

Cette espèce, la plus petite du genre, vole en société sur les prairies des montagnes; elle paraît en juin.



MLI. ENNYCHIE NOIRE.

ENNYCHIA NIGRALIS. (Pl. 226, fig. 7.)

Ennychia nigralis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 205. n° 10.

Pyralis nigralis. *Hubn.* tab. 5. fig. 26. (mas.)

Phalæna nigralis. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 241. 421.

Envergure, 7 lignes et demie.

Elle est entièrement d'un noir luisant des deux côtés sans aucune tache. Ce noir a un léger reflet rougeâtre, et paraît moins intense en-dessous qu'en-dessus.

Cette espèce ne se trouve que dans les montagnes. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Alexandre Lefebvre, qui l'a rapporté de Suisse.



C. Ailes supérieures sensiblement plus épaisses que les inférieures, qu'elles couvrent entièrement dans l'état de repos (port des Noctuélites).

GENRE HERCYNE.

14. GENUS HERCYNA.

PYRALIS. *Linn. Hubn. Devill.*
PHALÆNA. *Fabr.*
CRAMBUS. *Fabr.*
HERCYNA. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, épais et velus, sans articles distincts.—Antennes simples dans les deux sexes. —Trompe longue.—Corselet robuste.—Abdomen ne dépassant pas les ailes inférieures lorsqu'elles sont étendues. — Angle supérieur des premières ailes plus ou moins arrondi.

(Premiers états inconnus).

En adoptant ce genre établi par M Treitschke, et qui renferme chez lui quatorze espèces, je l'ai réduit à quatre et j'ai réparti les dix autres sur deux nouveaux genres qui viendront plus

tard. Les quatre espèces qui restent dans celui-ci ont les plus grands rapports entre elles pour la forme et la couleur. Elles ont le corps robuste, les ailes courtes, épaisses et généralement d'un brun-noir satiné en-dessus, avec des taches et des lignes grises sur les ailes supérieures.

Ces quatre espèces volent en juillet sur les montagnes les plus élevées. Leurs chenilles ne sont pas encore connues.

Voici leurs noms:

Manualis. Holosericalis. Rupicolalis. Alpestralis.*

Nota. Nous n'avons encore pu nous procurer celle qui est marquée d'une * ; nous la donnerons supplémentairement à la fin du volume.



MLII. HERCYNE MANUELLE.

HERCYNA MANUALIS. (Pl. 227, fig. 1.)

Hercyna manualis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 180. n° 1.

Pyralis manualis. *Hubn.* tab. 31. fig. 195-197.

Envergure, 10 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, avec une large bande d'un brun-noirâtre qui occupe les deux tiers de leur surface à partir de la base, qui est également noirâtre. Cette bande est fortement sinuée ou échancrée du côté extérieur, et présente dans le milieu une éclaircie blanchâtre sur laquelle sont placés deux points noirs. Une autre bande très-étroite et dentelée, de couleur noirâtre, longe le bord terminal. La frange est de cette dernière couleur.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-noir qui s'éclaircit vers leur base, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre, avec un point discoïdal noir sur cha-

cune d'elles. Ce point est accompagné d'une tache et d'une ligne arquée noire sur les ailes supérieures, et seulement d'une ligne semblable sur les ailes inférieures. Les quatre ailes sont en outre terminées par une large bande noirâtre.

La tête et le corps sont noirâtres, avec les anneaux de l'abdomen bordés de gris. Les antennes sont noirâtres et les pattes blanchâtres.

Cette Hercyne, nouvellement découverte, se trouve en Suisse et dans les Alpes françaises. Elle vole en juillet. Elle est encore rare dans les collections.



MLIII. HERCYNE RUPICOLE.

HERCYNA RUPICOLALIS. (Pl. 227, fig. 2.)

Hercyna rupicolalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. II. pag. 181. n° 3.

Pyralis rupicolalis. *Hubn.* tab. 21. fig. 139 (mas.) tab. 31. fig. 198-200.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un noir-bleuâtre mélangé de gris satiné; elles sont traversées par deux bandes grises, sinuées et dentelées, entre lesquelles sont placées deux petites taches de cette même couleur. Les ailes inférieures en-dessus sont d'un noir plus décidé, avec un commencement de bande grise qui les traverse vers les deux tiers de leur longueur. La frange est grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre satiné, avec une bande noirâtre qui les traverse non loin du bord terminal; leur centre est occupé par un point également noirâtre, mais souvent à peine marqué.



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1. Hercyne Manuelle *(Manualis.)* 2. Id. Rupicole *(Rupicolalis.)* 3. Id. Alpestre *(Alpestralis.)* 4. et 5. Nole Strigule *(Strigulalis.)* mâle et fem. 6. et 7. Nole Crêtée *(Cristulalis.)* mâle et femelle.

La tête et le corps sont entièrement noirs, les palpes très-velus, les antennes noires et les pattes d'un gris-blanchâtre.

Cette espèce vole en juillet sur les rochers des Alpes, en Suisse et en Italie.



MLIV. HERCYNE ALPESTRE.

HERCYNA ALPESTRALIS. (Pl. 227, fig. 3.)

Hercyna alpestralis. *Treits.* Schmett. von Europ. t. vii. pag. 182. n° 4.

Pyralis alpestralis. *Hubn.* tab. 21. fig. 135. (mas.)

Phalæna alpestralis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 223. 350.

Crambus alpestralis. *Fabr.* Suppl. 466. 14.

Le petit deuil (p. alpestralis). *Devill.* Ent. linn. t. iv. pag. 520.

Pyralis simplonialis. *Parreyss.*

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un noir foncé et saupoudré de gris-blanchâtre, avec trois lignes dentées, transverses, de cette dernière couleur, dont deux près de la base et une non loin du bord terminal. L'intervalle qui sépare cette dernière ligne des deux autres est plus clair, et le centre en est occupé par une petite tache noire. La frange de ces mêmes ailes est d'un gris-blanchâtre et entrecoupée de noir. Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-brun qui s'éclaircit vers la base, avec une ligne grise inter-

rompue qui les traverse vers les deux tiers de leur longueur, et la frange blanchâtre.

La tête et le corps sont noirs, avec les segments de l'abdomen bordés de gris-blanchâtre. Les antennes sont noires et les pattes annelées de noir et de blanc à leur extrémité.

Cette espèce vole en société dans les mois d'été sur les montagnes élevées, en France et en Suisse.

Nota. J'ai reçu de M. Parreyss, sous le nom de *Simplonialis*, une espèce d'Hercyne qui ne me paraît qu'une variété de l'*Alpestralis*, dont elle ne diffère que parce que le dessin en est mieux écrit. C'est celle que j'ai fait figurer.



C. *Ailes supérieures visiblement plus épaisses que les inférieures qu'elles couvrent entièrement dans l'état de repos* (*Port des Noctuélites*).

GENRE NOLE.

15. GENUS NOLA.

TINEA. *Linn. Fabr. Devillers.*
NOCTUA. *Illiger.*
BOMBYX. *Esper.*
PYRALIS. *Hubn.*
HERCYNA. *Treitschke.*
NOLA. *Leach Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs plus courts que la tête, épais, triangulaires et sans articles distincts.—Trompe très courte.—Antennes courtes, pectinées ou crénelées dans les mâles.—Abdomen court et obtus dans les deux sexes. — Ailes supérieures larges et raboteuses; les inférieures arrondies.
Chenilles (*à 14 pattes*) *fusiformes et demi-velues.—Chrysalide contenue dans une coque papyracée en forme de nacelle.*

Nous avons trouvé ce genre établi sous le nom de M. Leach, dans le Catalogue des insectes de l'Angleterre, de M. Curtis. Nous l'avons adopté

en y rapportant les sept espèces qui font partie de la seconde division du genre *Hercyna* de M. Treitschke. Toutes ces espèces sont moins remarquables par leur couleur, qui est généralement grise ou blanchâtre, que par les crêtes de poils ou d'écailles qui s'élèvent du milieu de la surface de leurs premières ailes; mais ces crêtes sont peu adhérentes et disparaissent pour peu que l'insecte ait volé.

De ces sept espèces, on n'en a encore observé que deux dans l'état de chenille. Ces chenilles n'ont que quatorze pattes, et sont du nombre de celles qui donnent à leur coque la forme d'une nacelle. On verra, à l'article de la *Palliolalis*, la manière ingénieuse dont elles s'y prennent pour construire cette coque; nous y renvoyons pour ne pas nous répéter.

La plupart des espèces du genre dont il s'agit habitent les bois et se tiennent sur le tronc des arbres. Elles sont toutes plus ou moins rares, ou du moins difficiles à découvrir. Elles ne paraissent guère qu'une fois l'an, en juin ou juillet.

Voici leurs noms :

Palliolalis. *Strigulalis.* *Togatulalis.* *Albulalis.*
Cristulalis. *Centonalis.* *Chlamitulalis.*



MLV. NOLE CAPUCHON.

NOLA PALLIOLALIS. (Pl. 228, fig. 3, 4.)

Nola palliolalis. *Curtis.* Catalogue des insectes d'Angleterre. pag. 174.

Hercyna palliolalis. *Treits.* Schmett, von Europ. t. vii. pag. 188. n° 10.

Pyralis palliolalis. *Hubn.* tab. 3. fig. 13. (mas.) tab. 23. fig. 149. (fœm.) Larv. lep. vi. pyr. ii. pseudo-bomb. a. a. fig. i. a-c.

Noctua palliola. *Wien. Verz. Illig.*

Tinea cucullatella. *Linn. Fabr. Fuessl. Gotze. Schwarz.*

Bombyx cucullatella. *Esp.* tom. iii. tab. 77. fig. 4-9. *Borkh.*

Phalæna cuculata. *Naturf. Berl. Mag.*

Le capuchon (tin. cucullatella). *Devill.* Ent. linn. t. ii. pag. 467. n° 867.

Roësel. tom. ii. clas. iv. tab. xi. fig. 1-6.

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré luisant, avec leur extrémité plus foncée et une grande tache brune à la base, bordée extérieurement par une ligne courbe d'un brun-noir. Une autre ligne très fine, de la même cou-



P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. Nole Toge (*Togalulalis*) 2. Id. Blanchâtre (*Albulalis*) 3. et 4. Id. Capuchon (*Palliolalis*) mâle et femelle 5. Idem Ravaudée (*Centonalis*) 6. Id. Chlamide (*Chlamitulalis*)

leur, traverse l'aile dans le milieu de l'intervalle qui existe entre la tache dont nous venons de parler et le bord terminal : cette ligne est sinueuse et ondulée. La frange est brune et légèrement entrecoupée de gris. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris-brun.

Les ailes inférieures sont entièrement d'un gris-blanchâtre plus pâle en-dessous qu'en-dessus, avec un point noirâtre à peine marqué au centre.

La tête et les palpes sont bruns ainsi que le corselet. L'abdomen est gris, avec une petite tache noirâtre sur le premier segment.

Cette description concerne les deux sexes.

On trouve la chenille parvenue à toute sa taille à la fin de mai; elle peut avoir alors un demi-pouce de long. Elle vit sur plusieurs sortes d'arbres fruitiers, sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*), l'*aubépine* (*cratægus oxyacantha*), le *sorbier des oiseaux* (*sorbus aucuparia*). Elle a le corps légèrement déprimé et d'un brun-rougeâtre, avec une bande blanche longitudinale assez large et interrompue sur le dos. Cette bande est rayée de bleu-ardoise au milieu, et ces raies, plus sombres sur les quatrième, sixième et huitième anneaux, y forment un dessin de deux demi-lunes. Sur les côtés on remarque des mamelons d'un brun-jaunâtre et surmontés de pe-

tits poils de la même couleur. La tête et les pattes sont noires.

Cette chenille est du nombre de celles qui donnent à leurs coques la forme d'une nacelle, et voici comment elle s'y prend pour cette construction. Après avoir choisi à cet effet un endroit bien plat et bien uni, qu'elle couvre de soie, elle élève sur cette place deux murs d'égale hauteur, pour la construction desquels elle emploie des fibres ligneuses réunies par des fils. Logée entre ces deux murs comme dans un canal, il ne lui reste plus qu'à en fermer le dessus et les deux extrémités pour achever son ouvrage, et c'est ce qu'elle a bientôt fait en y employant les mêmes matériaux que pour les deux cloisons latérales. Sa coque ainsi construite ressemble à un petit bateau, dont la poupe est plus large et plus élevée que la proue.

Cette coque est d'un gris-bleuâtre, et la chrysalide qu'elle renferme est brune et claviforme. L'insecte parfait se développe au bout de vingt à vingt-quatre jours, et paraît dans le courant de juin.

L'espece dont il s'agit se trouve assez fréquemment aux environs de Paris.



MLVI. NOLE STRIGULE.

NOLA STRIGULALIS. (Pl. 227, fig. 4, 5.)

Nola strigulalis. *Curtis.* Catalogue des insectes d'Angleterre. pag. 174.

Hercyna strigulalis. *Treits.* Schmett. von Europ. t. vii. pag. 187. n° 9.

Pyralis strigulalis. *Hubn.* tab. 3. fig. 16. (mas.)

Noctua strigula. *Wien. Verz. Illig.*

Bombyx strigula. *Esp.* tom. iii. tab. 89. fig. 1 et 2.

Envergure, 9 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-blanchâtre, et traversées par trois raies sinueuses et dentelées, noirâtres, avec un grand nombre de petites lignes noires qui partent des angles des deux premières raies, et qui sont dirigées dans le sens des nervures. La frange est noirâtre, entrecoupée de blanc, et précédée d'un liséré de cette dernière couleur. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre, avec quelques vestiges des lignes du dessus.

Les ailes inférieures sont d'un gris-brun en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec un point noirâtre au centre, plus marqué en-dessous qu'en-dessus.

La tête et le corselet sont blanchâtres, et l'abdomen gris.

Cet e description concerne les deux sexes.

On trouve la chenille à la fin de mai et au commencement de juin. Elle se nourrit de préférence du lichen qui croît sur le tronc des chênes. Elle est ou incarnate ou d'un jaune d'ocre clair, avec une tache noirâtre sur le septième segment. Le corps est garni de beaucoup de verrues surmontées de poils. La tête est brune avec un triangle jaune.

La coque et la chrysalide de cette chenille ressemblent à celles de la *Palliolalis*. Sa métamorphose a lieu dans le courant de juin et le papillon éclôt au bout de vingt à vingt-quatre jours. Mais comme on trouve quelquefois le dernier au printemps, il y a lieu de croire que cette espèce a deux générations, dont une hivernerait en chrysalide.

La Nole *Strigule* se trouve dans beaucoup de contrées de l'Europe; elle n'est pas très-rare aux environs de Paris.



MLVII. NOLE CRÊTÉE.

NOLA CRISTULALIS. (Pl. 227, fig. 6, 7.)

Hercyna cristulalis. *Treits.* Schmett von Europ. t. vii. pag. 192. n° 13.

Pyralis cristulalis. *Hubn.* tab. 3. fig. 17. (mas.) Larv. lep. vi. pyr. ii. pseudo-bomb. fig. 1. a. b.

Envergure, 8 lignes.

Le fond des ailes supérieures en-dessus est d'un blanc-bleuâtre, lavé de gris depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité. Chacune d'elles est traversée par deux lignes noires très-fines, l'une courbe près de la base, et l'autre sinueuse et dentée un peu au-delà du milieu. Une troisième ligne, mais blanche et ondée, traverse la partie grise de l'aile près du bord terminal. Entre les deux lignes noires, et près de la côte, on voit deux crêtes de poils ou d'écailles plus élevées que dans les autres espèces. Enfin la frange est grise et entrecoupée de blanc. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-cendré.

Les ailes inférieures sont d'un gris clair des deux côtés et à demi transparentes, avec un point discoïdal d'un gris plus foncé.

La tête et les antennes sont blanchâtres, ainsi que les palpes. Le corselet et le corps sont variés de gris et de blanc.

Cette description concerne les deux sexes.

Hubner a représenté la chenille sur le *chêne ;* mais elle vit aussi sur la *menthe aquatique* (*mentha aquatica*), d'après l'expérience de M. Treitschke. Elle est d'un jaune sale sur le dos, et d'un brun-rougeâtre sur les côtés, avec de nombreuses verrues latérales de la même couleur et garnies de poils courts d'un brun-jaunâtre. Sur le dos règne une double ligne brune, de chaque côté de laquelle on voit des taches noires en forme de flèche, et d'autres dessins de la même couleur. Enfin la tête est noire, avec un triangle jaune.

La coque et la chrysalide de cette chenille sont comme celles des deux espèces précédentes, et le développement du papillon a lieu aussi à la même époque.

Cette espèce se trouve en petit nombre dans plusieurs parties de l'Europe. L'individu figuré a été pris dans les environs de Châteaudun, par M. Guénée, membre de la Société entomologique de France, que nous aurons plus d'une fois occasion de citer.



MLVIII. NOLE TOGE.

NOLA TOGALULALIS. (Pl. 228, fig. 1.)

HERCYNA TOGALULALIS. *Treits.* Schmett. von Europ. t. VII. pag. 191. nº 11.

PYRALIS TOGALULALIS. *Hubn.* tab. 20. fig. 130. (fœm.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre, avec leur extrémité plus foncée. Elles sont traversées au milieu par une bande courbe, assez large, d'un brun-noirâtre, et traversée elle-même dans sa longueur par une ligne noire Entre cette bande et le bord terminal, on remarque deux lignes sinueuses et ondulées d'un gris-noirâtre. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-cendré.

Les ailes inférieures sont blanchâtres tant en-dessus qu'en-dessous, avec leur extrémité lavée de gris.

La tête et le corps sont blanchâtres, ainsi que les palpes et les antennes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, est rare aux environs de Paris. Je ne l'ai trouvée qu'une fois dans les bois de Ville-d'Avray.



MLIX. NOLE BLANCHATRE.

NOLA ALBULALIS. (Pl. 228, fig. 2.)

HERCYNA ALBULALIS. *Treits.* Schmett. von. Europ. tom. VII. pag. 191. n° 12.

PYRALIS ALBULALIS. *Hubn.* tab. 3. fig. 14. (mas.) *Wien. Verz. Illig.*

Envergure, 10 lignes et demie.

Le fond des ailes supérieures en-dessus est d'un blanc pur, avec deux bandes transverses d'un gris-brun, dont une au milieu et l'autre à l'extrémité. La première est beaucoup plus large et la seconde est traversée dans sa longueur par une ligne blanche formant trois ondulations. La frange est entièrement blanche. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun.

Les ailes inférieures sont d'un gris-cendré tant en-dessus qu'en-dessous, avec la frange blanche.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont entièrement blancs. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce est rare en Autriche et en Hongrie, suivant M. Treitschke. L'individu figuré nous a été communiqué par M. le capitaine de Villiers, qui l'a trouvé dans les environs de Neuf-Brisach. On présume que sa chenille vit sur la *menthe aquatique* (*mentha aquatica*.)



MLX. NOLE RAVAUDÉE.

NOLA CENTONALIS. (Pl. 228, fig. 5.)

HERCYNA CENTONALIS. *Treits.* Schmett. von. Europ. t. VII. pag. 193. n° 14.

PYRALIS CENTONALIS. *Hubn.* tab. 5. fig. 15. (mas.)

Envergure, 8 lignes.

LE fond des ailes supérieures en-dessus est d'un blanc pur, avec trois lignes transverses ondulées d'un gris-roussâtre, dont une près de la base, une double un peu au-delà du milieu, et la troisième longeant le bord terminal. Deux points gris, surmontés chacun d'une crète d'écailles ou de poils, se remarquent entre les deux premières lignes. La frange est blanche et entrecoupée de gris. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris cendré.

Les ailes inférieures sont d'un blanc-sale, et légèrement teintées de roussâtre sur les bords tant en-dessus qu'en-dessous.

La tête, le corps et les antennes sont entièrement blancs.

Cette description concerne les deux sexes.

M. Treitschke assigne la Hongrie et la Dalmatie pour patrie à cette espèce, en disant qu'elle est fort rare. Elle se trouve aussi en France, car j'ai pris moi-même l'individu figuré au bois de Boulogne, en juillet de cette année (1832).



MLXI. NOLE CHLAMIDE.

NOLA CHLAMITULALIS. (Pl. 228, fig. 6.)

PYRALIS CHLAMITULALIS. *Hubn.* pl. 25. fig. 160. (fœm.)

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures en-dessous sont d'un blanc-roussâtre, avec une large bande terminale d'un brun-noirâtre, interrompue par trois ondulations blanches. Le reste de leur surface est occupé par plusieurs petites taches noirâtres, et une double ligne grise qui longe la bande dont nous venons de parler. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre.

Les ailes inférieures sont blanches, et lavées de roussâtre à leur extrémité tant en-dessus qu'en-dessous.

La tête, le corps et les antennes sont blancs.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce a été rapportée de Sicile par M. Alexandre Lefebvre. Elle n'est pas décrite dans Treitschke, mais elle est figurée dans Hubner, sous le nom que nous lui avons conservé.

D. *Ailes supérieures longues et étroites, et couvrant néanmoins entièrement les inférieures, plissées en éventail dans l'état de repos. (Port des Lithosies et des Yponomeutes.)*

GENRE DIOSIE.

16. GENUS DIOSIA. *Mihi.*

PYRALIS. *Wien. Verz. Schneider. Hubn.*
TINEA. *Hubn.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs aussi longs que la tête, larges et épais, avec le dernier article peu distinct et très-aigu. — Trompe longue.— Antennes simples, épaisses et légèrement coudées à leur base, avec leur premier article très-distinct dans les deux sexes.— Abdomen assez gros dans les mâles, et dépassant très-peu les ailes inférieures lorsqu'elles sont étendues.

(Premiers états inconnus).

Ce genre que nous avons créé, ne se compose jusqu'à présent que de deux espèces qui ont le port des Lithosies, mais qui en diffèrent

par la forme de leurs palpes. L'une de ces espèces (*Marginalis*) a été rangée par Hubner parmi ses *Pyralides*, et l'autre (*Auricilialis*) figure parmi ses *Tinéides* sous le nom d'*Auriciliella*.

L'une et l'autre volent en juillet dans les montagnes, et n'ont pas encore été observées dans leurs premiers états.



MLXII. DIOSIE BORDÉE.

DIOSIA MARGINALIS. (Pl. 229, fig. 1.)

Pyralis marginalis. *Wien. Verz. Schneid. Hubn.* tab. 5. fig. 28. (fœm.)

La marginée. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. vi. pl. 223. fig. 313. a-c.

Envergure, 11 lignes.

Les ailes supérieures sont d'un noir de suie luisant y compris la frange, avec des reflets verdâtres en-dessus, et sans ces reflets en-dessous. Les ailes inférieures sont d'un noir-brun des deux côtés, avec la frange d'un beau jaune orangé.

La tête, le corps et les antennes sont d'un noir-vert brillant.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette jolie espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss, vole en juillet dans les montagnes de l'Autriche.



Pyralites.



P. Dumenil pinx *Dupréel sc*

1. Diosie bordée *(Marginalis)* 2. id. frange dorée *(Auricilialis)* 3. Eudorée Valaisane *(Vallesialis)* 4. id. incertaine *(incertalis)* 5. *a – c*. id. Ambigüe *(Ambigualis)* 6. id. douteuse *(dubitalis)* 7. id. de l'Alisier *(Cratægalis)*

MLXIII. DIOSIE FRANGE DORÉE.

DIOSIA AURICILIALIS. (Pl. 229, fig. 2.)

TINEA AURICILIELLA. *Hubn.* tab. 49. fig. 340. (fœm.)

Envergure, 9 lignes.

ELLE ne diffère de la précédente que par une plus petite taille, et parce que la frange de ses ailes supérieures est d'un jaune orangé comme celle des inférieures; à cela près, la description de l'une s'applique parfaitement à l'autre, et convient aussi aux deux sexes.

Cette jolie espèce a été trouvée dans les montagnes de la Provence et du Dauphiné, par M. Rippert. Elle vole en juillet.



D. *Ailes supérieures longues et étroites, et couvrant néanmoins entièrement les inférieures plissées en éventail dans l'état de repos. (Port des Lithosies ou des Yponomeutes.)*

GENRE EUDORÉE.

17. GENUS EUDOREA.

TINEA. *Linn. Fabr.*
PYRALIS. *Hubn.*
HERCYNA. *Treits.*
EUDOREA. *Curtis.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Les quatre palpes visibles; les supérieurs petits, velus, et sécuriformes; les inférieurs plus grands, velus, triangulaires et sans articles distincts.— Trompe longue. — Antennes simples, et abdomen grêle dans les deux sexes.

(Premiers états inconnus).

Nous avons adopté ce genre établi par M. Curtis, dans son Catalogue des insectes de l'Angleterre. Nous y avons rapporté six espèces, dont trois que nous avons retranchées du genre *Hercyna* de M. Treitschke, deux que nous croyons

nouvelles, et une qui appartient aux *Teignes* de Linné et de Fabricius.

Toutes ces espèces, à l'exception d'une seule (*Vallesialis*), se ressemblent tellement qu'il faut la plus grande attention pour ne pas les confondre. Un fond d'un gris-brun plus ou moins nébuleux, et sur lequel on aperçoit plus ou moins distinctement deux lignes blanches transverses, sinueuses et dentelées, est ce qui compose à toutes, la modeste parure de leurs ailes supérieures.

Celles que nous avons eu occasion d'observer vivent dans les parties ombragées des bois ; elles se tiennent ordinairement sur les troncs des arbres, et se cachent dans les interstices de leurs écorces au moindre danger. On les trouve dans le courant de l'été.

Leurs premiers états sont inconnus.

Voici l'ordre dans lequel elles peuvent être classées :

Vallesialis.	*Ramalis*.*	*Incertalis.*
Ambigualis.	*Dubitalis.*	*Cratægalis.*

Nota. L'espèce marquée d'un * nous manque, nous la donnerons plus tard si nous parvenons à nous la procurer.

M. Treitschke comprend dans son genre *Hercyna*, une nouvelle espèce qu'il appelle *Mendaculalis*, et qui appartient probablement aussi à nos *Eudorées* autant que nous avons pu en juger par sa description, car elle n'est pas figurée dans Hubner.

MLXIV. EUDORÉE VALAISANE.

EUDOREA VALLESIALIS. *Mihi.* (Pl. 229, fig. 3.)

Envergure, 12 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré finement sablé de noirâtre, et traversées, chacune, par deux bandes étroites sinueuses et dentelées, noires et légèrement bordées de blanc. Entre ces deux bandes, qui sont très-distantes l'une de l'autre, on voit une tache noire en forme de 8 près de la plus extérieure des deux, et un point également noir près de celle qui avoisine la base. Cette base est ombrée de noirâtre, et l'extrémité de l'aile est longée par une bande interrompue de la même couleur, divisée en trois taches dont celle du milieu s'appuie contre la frange.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc luisant, avec leur extrémité et une bande transverse d'un gris-roussâtre.

La frange des quatre ailes est blanchâtre et légèrement entrecoupée de gris-roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un blanc-grisâtre luisant.

La tête, le corselet et les antennes sont d'un gris-noirâtre. L'abdomen est d'un gris-pâle, avec son extrémité jaunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, que je n'ai pu reconnaître dans aucun auteur, et qui n'est pas figurée dans Hubner, m'a été communiquée par M. Anderegg, marchand naturaliste à Gamsen, près Brig, canton du Valais, où elle a été prise. C'est ce qui m'a déterminé à l'appeler *Vallesialis*.



MLXV. EUDORÉE INCERTAINE.

EUDOREA INCERTALIS. *Mihi.* (Pl. 229, fig. 4.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-cendré, et traversées par deux lignes blanches sinueuses et légèrement dentelées. Entre ces deux lignes, qui sont très-distantes l'une de l'autre, on aperçoit trois taches roussâtres et bordées de noir, savoir: une réniforme vers le milieu et près de la côte, et deux elliptiques placées l'une au-dessus de l'autre contre la ligne qui avoisine la base. Depuis la seconde ligne jusqu'à la frange, le fond desdites ailes est noirâtre, avec une grande tache grise qui longe le bord terminal. Enfin la frange est rousse, finement entrecoupée de blanc, et précédée d'une série de points noirs.

Les ailes inférieures en-dessus, ainsi que le dessous des quatre ailes, sont d'un gris légèrement roussâtre ou jaunâtre et très-luisant.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un

gris-cendré. L'abdomen est roussâtre avec son extrémité fauve.

Cette espèce, que nous croyons inédite, nous a été communiquée par M. Rambur, qui l'a prise en Corse.



MLXVI. EUDORÉE AMBIGUE.

EUDOREA AMBIGUALIS. (Pl. 229, fig. 5.)

HERCYNA AMBIGUALIS. *Treits.* Schmett. von Europ. t. VII. pag. 184. n° 6.

Envergure, 10 lignes.

ELLE est un peu moins grande que l'*Incertalis*, et présente à peu près le même dessin, mais d'une manière moins nette. Le gris en est d'ailleurs plus foncé et les taches n'en sont pas roussâtres. En voici au reste la description. Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-cendré finement sablé de noir, et sont traversées par deux lignes noires sinueuses et dentelées, et à peine bordées de blanc. Dans le milieu de l'intervalle qui sépare ces deux lignes, on aperçoit une tache réniforme brune, cernée de noir, et divisée en deux par une ligne de cette dernière couleur. Deux autres petites taches également brunes et de forme elliptique s'appuient contre la ligne qui avoisine la base, entre la seconde ligne et le bord terminal. On remarque deux grandes taches noires mal arrêtées, l'une vers le sommet

de l'aile et l'autre près de l'angle anal, et une troisième plus petite au milieu et appuyée contre la frange. Enfin cette dernière, qui est brune et entrecoupée de blanc, est précédée d'une série de points noirs.

Le dessus des ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont entièrement d'un gris-roussâtre très-luisant.

Nous avons reçu cette espèce de M. Parreyss, sous le nom de *Dubitalis*, mais elle nous a paru se rapporter plutôt à l'*Ambigualis* de M. Treitschke : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne ressemble nullement à la figure d'Hubner, qui porte le nom de *Dubitalis*, et à laquelle cependant M. Treitschke rapporte celle qu'il décrit sous ce même nom. Elle se trouve dans les montagnes de la Styrie, suivant ce dernier auteur.



MLXVII. EUDORÉE DOUTEUSE.

EUDOREA DUBITALIS. (Pl. 229, fig. 6.)

Eudorea dubitalis. *Curtis.* Catalogue des Insectes d'Angleterre, pag. 179. G. 994.

Hercyna dubitalis. *Treits.* Schmett. von europ. tom. VII. pag. 183, n° 5.

Pyralis dubitalis. *Hubn.* tab. 8. fig. 49. (mas.)

Crambus mercurii. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 474. 58.

Chilo dubitellus. *Germar u. Zincken.* Mag. d. Entomol. II. B. S. III. n. 48. *Treits.* tom. IX. pag. 136. n° 43.

Envergure, 8 lignes et demie.

Le fond des premières ailes en-dessus est blanchâtre. Leur milieu est occupé par quatre taches d'un brun-jaunâtre et bordées de noir, les unes ovales, les autres rondes. Ces taches sont réunies deux par deux, et placées entre deux lignes sinueuses blanches, contre lesquelles elles s'appuient. A partir de la seconde ligne, l'extrémité desdites ailes est brune et traversée par une troisième ligne blanche, courbe. Enfin la frange est également brune et finement entrecoupée de blanc.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un blanc légèrement roussâtre, avec leur extrémité lavée de gris-brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc roussâtre luisant, avec quelques vestiges des taches du dessus aux ailes supérieures.

La tête est blanche, ainsi que les palpes et les antennes. Le corselet et l'abdomen sont d'un gris légèrement cendré.

Cette espèce n'est pas rare aux environs de Paris. Elle se trouve aussi en Corse et dans le midi de la France. Elle paraît en juin.



MLXVIII. EUDORÉE DE L'ALISIER.

EUDOREA CRATÆGALIS. (Pl. 229, fig. 7.)

TINEA CRATÆGELLA. *Linn.* Syst. nat. 12. édit. pag. 885. n° 353. *Fabr.* Ent. syst. tom. III. pars II. pag. 302. n° 66. *Wien. Verz.* 142. 7. *Hubn.* pl. 37. fig. 257. *Illig.* N. Ausg. dess. II. B. S. 116. N. 7. *Linn.* S. N. I. 2. 885. 353. *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 4. B. S. 83, N. 353.

TEIGNE DE L'ALISIER (P. T. CRATÆGELLA). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 457, n° 844.

YPONOMENTA CRATÆGELLA. *Treits.* tom. IX. pag. 231. n° 16.

Envergure, 8 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un brun plus ou moins foncé, suivant les individus, avec leur extrémité divisée en trois taches par deux lignes blanches courbées en sens contraire, et formant une espèce d'X par leur réunion. Une troisième ligne blanche, courbe et légèrement dentelée, se remarque près de la base; et dans l'intervalle qui la sépare de celle du milieu, on voit trois petites taches dont une réniforme près de cette dernière ligne, et deux elliptiques

qui s'appuient contre la première ligne. Enfin la frange, d'un gris-roussâtre, est finement entrecoupée de blanc.

Le dessus des ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont d'un gris-luisant, plus ou moins teinté de jaunâtre ou de roussâtre, suivant les individus.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de la nuance des secondes.

Cette espèce est commune dans les parties ombragées des bois. Elle vole en juillet.



SUPPLÉMENT

A LA TRIBU DES PYRALITES.

Ce supplément se compose des espèces que nous avons reçues trop tard pour les rapporter à leurs genres respectifs. Nous avions eu d'abord l'intention de les rejeter à la fin de l'ouvrage, et de passer immédiatement à une autre tribu; mais nous avons réfléchi qu'en prenant ce parti nous nous privions de l'avantage de faire connaître les premiers celles de ces espèces en assez grand nombre qui sont nouvelles. C'est pourquoi nous nous sommes déterminés à les donner ici par appendice à la tribu à laquelle elles appartiennent.

Relativement aux espèces inédites dont nous venons de parler, nous ne devons pas oublier d'ajouter qu'elles nous ont été communiquées par MM. Lefebvre et Rambur, avec une complaisance d'autant plus méritoire de leur part, qu'ils

avaient la possibilité de les publier eux-mêmes, dans les Annales de la Société entomologique de France. C'est donc un véritable sacrifice qu'ils ont bien voulu faire en notre faveur, et dont nous sentons trop le prix pour ne pas leur en témoigner ici toute notre reconnaissance.

On remarquera au reste que la plupart de ces espèces proviennent de la Corse et de la Sicile, c'est-à-dire de deux îles dont on ne connaissait que quelques lépidoptères avant qu'elles eussent été explorées par les deux entomologistes que nous venons de citer.



MLXIX. HERMINIE CRIBLE.

HERMINIA CRIBRALIS. (Pl. 230, fig. 1.)

Herminia cribralis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 4. n° 1.

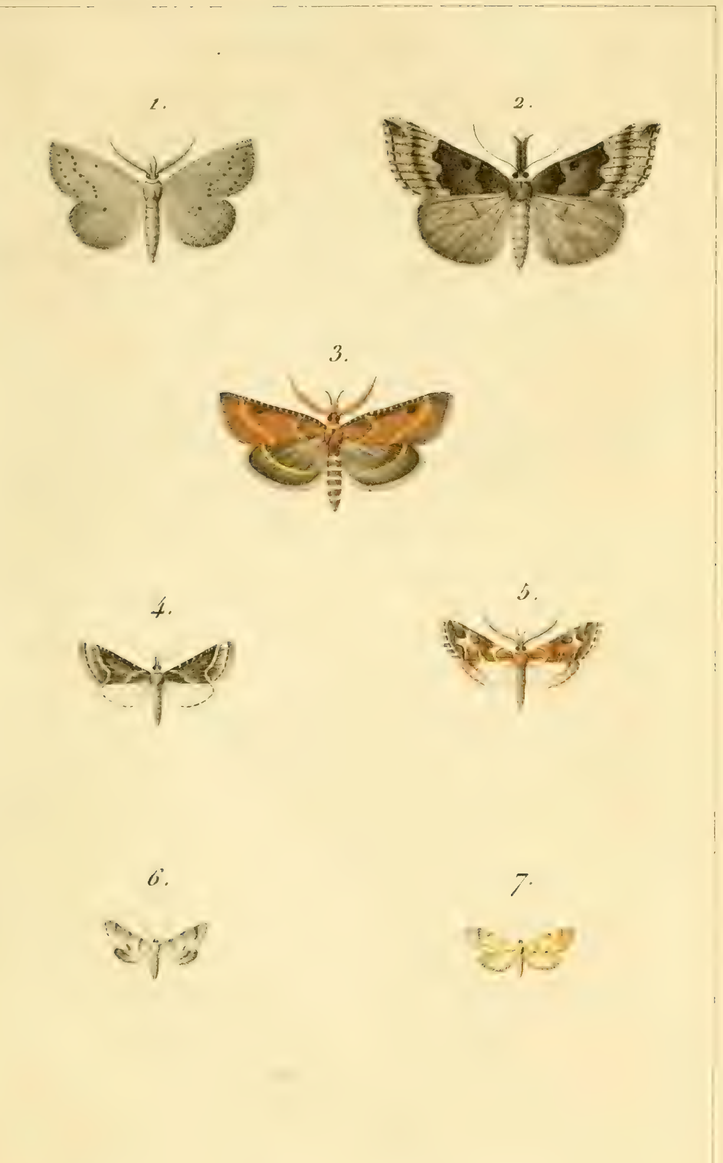
Pyralis cribralis. *Hubn.* tab. 1. fig. 2. (mas.)

Envergure, 11 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris pâle un peu roussâtre, et finement saupoudré de brun, principalement sur les bords, avec les nervures blanches et un point noir au centre de chaque aile. Les ailes supérieures sont en outre traversées vers leur extrémité par deux lignes courbes et presque parallèles de points noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus, mais plus chargé d'atomes bruns.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, de même que les antennes, les palpes et les pattes. Les antennes sont pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Les palpes n'offrent



P. Dumenil pinx. *Duprécl sc.*

1. Herminie Crible *(Cribralis)* Mâle. 2. Hypène Bec *(Palpalis)* Femelle.

3. Clédéobie Bombyx *(Bombycalis)* Mâle. 4. idem. de Borgia *(Borgialis)* Femelle.

5. idem Marseillaise. *(Massilialis)* Mâle. 6 et 7. idem de Corse *(Corsicalis)*

rien de particulier dans la femelle, mais les cuisses antérieures du mâle sont garnies intérieurement de longs faisceaux de poils comme chez la *Barbalis*. Les palpes ont aussi la même forme que ceux de cette espèce, et sont longs comme la tète et le corselet pris ensemble.

Cette Herminie, dont les premiers états ne sont pas connus, vole à la fin de juin dans les bois. Elle est assez rare. L'individu figuré a été pris dans les environs de Château-du-Loir, par M. Graslin, et nous a été communiqué par M. Rambur.



MLXX. HYPÈNE BEC.

HYPÆNA PALPALIS. (Pl. 230, fig. 2.).

HYPENA PALPALIS. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 26. n° 3.

PYRALIS PALPALIS. *Hubn.* tab. 2. fig. 9. (mas.) *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 4. B. S. 63. n° 2.

PHALÆNA PALPALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 223. 351.

CRAMBUS PALPALIS. *Fabr.* Suppl. 466. 15.

LE BEC (PYR. PALPALIS). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 441. n° 796.

Envergure, 15 lignes et demie.

CETTE espèce a le port de la *Proboscidalis*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre plus ou moins chargé d'atomes bruns, avec la moitié de leur surface d'un brun foncé à partir de la base. Cette partie, qui forme deux angles très-prononcés du côté extérieur, est marquée au milieu d'une tache noire. Ces mêmes ailes sont traversées vers leur extrémité par une ligne flexueuse de points moitié blancs et moitié noirs, et placés sur une ombre brune, comme dans la *Proboscidalis*, et leur sommet est marqué d'un trait oblique brun.

Les ailes inférieures en-dessus sont entièrement d'un gris-brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris fortement chargé d'atomes bruns.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, les pattes et les palpes. Les premières sont filiformes dans les deux sexes; les secondes n'offrent rien de particulier. Quant aux palpes, ils ont absolument la même forme que ceux de la *Proboscidalis*, et sont aussi longs que le corselet et la tête pris ensemble.

Cette Hypène n'habite que les contrées méridionales de l'Europe. Ses premiers états n'ont pas encore été observés. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Rambur, qui l'a pris dans les environs de Montpellier.



MLXXI. CLÉDÉOBIE BOMBYX.

CLEDEOBIA BOMBYCALIS. (Pl. 230, fig. 3.)

Pyralis bombycalis. *Treits.* Schmett. von europ. t. vii. pag. 43. n° 4. *Hubn.* tab. 4. fig. 20. (mas.) tab. 19. fig. 124. (fœm.) (1). *Wien. Verz.* S. 120. fam. A. n. 6. *Illig.* N. Ausg. dess. ii. B. S. 7. n. 6. Magaz. iv. B. S. 3. n. 6. *Gotze.* Ent. Beytr. iii. Th. 4. B. S. 69. n° 30.

Phalæna bombycalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 220. 341.

Crambus bombycalis. *Fabr.* Suppl. 465. 5.

Bombyx moldavica. *Esp.* Europ. Schmett. iii. Th. tab. 86. fig. 1.

Bombyx austriaca. *Esp.* Europ. Schmett. iii. Th. tab. 86. fig. 2.

La pectinée (pyr. bombycalis). *Devill.* Ent. linn. tom. iv. pag. 514.

Cledeobia bombycalis. *John Curtis.*

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un rouge-brun, avec une raie jaune arquée à peu de distance du bord extérieur. On voit en outre

(1) Il y a erreur dans cette planche d'Hubner. La figure 124 porte le nom d'*Angustalis*, mais c'est bien celle de la *Bombycalis*.

un point et et un chevron bruns dans l'intervalle qui existe entre cette ligne et la base de l'aile. La côte est brune et striée de jaune, et la frange est également brune. Le dessous des mêmes ailes ressemble au-dessus, avec cette différence que le fond en est plus pâle.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun rouge, avec une raie arquée, et leur base jaunâtre. Le dessous des mêmes ailes est jaune et saupoudré de brun. La tête et les palpes sont bruns et les antennes jaunes. Le corselet est de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes ailes. Celui du mâle est jaune à son extrémité.

Cette espèce vole au milieu de juin, dans les endroits marécageux du midi et de l'est de l'Europe. Sa chenille, qui n'est pas encore connue, vit indubitablement, suivant M. Treitschke, dans les tiges de roseaux et autres plantes de marais.



MLXXII. CLÉDÉOBIE DE BORGIA.

CLEDEOBIA BORGIALIS. (Pl. 230, fig. 4.)
Alexandre Lefebvre.

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont couleur de bistre, et traversées par deux raies flexueuses blanches, l'une près de la base et l'autre à peu de distance du bord terminal. La première est placée obliquement, de manière à se rapprocher de la seconde en aboutissant au bord interne; la seconde est presque parallèle au bord extérieur. Le milieu de l'espace qui existe entre ces deux raies est occupé par un point noir placé sur une éclaircie blanchâtre. Entre la seconde raie et le bord extérieur, on remarque plusieurs lignes brunes dans le sens des nervures. La côte est noirâtre et striée de blanc. Enfin la frange est grise, et précédée d'une ligne de points noirs.

Les ailes inférieures en-dessus sont grises et traversées au milieu par une raie blanche, avec la frange comme celle des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est gris, avec leur

extrémité blanchâtre, un point discoïdal et une ligne transversale bistres sur chacune d'elles.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un gris-bistre, ainsi que les palpes, qui sont très-inclinés et de la longueur du corselet. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette description ne concerne que la femelle; le mâle nous est inconnu.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner, a été trouvée en Sicile par M. Alexandre Lefebvre, et dédiée par lui à M. le commandeur Borgia, président de l'Académie de Catane.



MLXXIII. CLÉDÉOBIE MARSEILLAISE.

CLEDEOBIA MASSILIALIS. *Mihi.* (Pl. 230, fig. 5.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-noirâtre, avec deux lignes blanches transverses, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. La première décrit deux angles; la seconde est très-sinueuse, et vient se rapprocher de la seconde en aboutissant au bord interne. Entre ces deux lignes on remarque une tache ferrugineuse, et l'intervalle qui sépare la seconde du bord terminal est également de couleur ferrugineuse. Les lignes et les taches dont nous venons de parler sont très légèrement bordées de noirâtre. Enfin la frange est grise et finement entrecoupée de blanc. Le dessous des mêmes ailes est gris, avec quelques vestiges des lignes du dessus, mais sans taches ni bandes ferrugineuses.

Les ailes inférieures en-dessus et en-dessous sont d'un blanc-roussâtre, avec la frange blanche

et deux lignes grises parallèles au bord extérieur, l'une marginale et l'autre un peu au-dessus.

Les antennes ont la tige blanche et les barbes d'un gris-brun. La tête, le corselet et les palpes sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des ailes inférieures. Les palpes sont de la longueur du corselet.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner, a été trouvée dans les environs de Marseille par M. Sollier. Elle nous a été communiquée par M. Rambur.



MLXXIV. CLÉDÉOBIE DE CORSE.

CLEDEOBIA CORSICALIS. *Mihi.* (Pl. 230, fig. 6 et 7.)

Envergure, 6 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un blanc sale légèrement saupoudré de brun, avec un point noir au centre de chacune d'elles. Ce point est placé entre deux lignes sinueuses brunes sur les ailes supérieures, l'une près de la base et l'autre à peu de distance du bord extérieur. Une seule ligne semblable et parallèle à ce même bord se voit sur les ailes inférieures. La frange est grise et précédée d'une série de points noirs.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence du point central des premières ailes.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Les palpes sont d'un gris-brun et les antennes roussâtres; celles-ci vues à la loupe paraissent grenues, et sont légèrement ciliées dans le mâle seulement.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette petite espèce nous a été communiquée par M. Rambur, qui l'a prise en Corse, où elle vole en juillet dans les endroits secs: elle n'est pas figurée dans Hubner.

MLXXV. SCOPULE ALPINE.

SCOPULA ALPINALIS. (Pl. 231, fig. 1.)

Scopula alpinalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 69. n° 13. *John Curtis.*

Pyralis alpinalis. *Hubn.* tab. 10. fig. 63. (mas.) tab. 27. fig. 175. 176. (fœm.) . *Wien. Verz.* S. 123. fam. B. N. 24. *Illig.* N. Ausg. dess. ii. B. S. 22. n. 24. *Gotze.* Ent. Beytr. iii. Th. 4. B. S. 71. n. 52.

Phalæna. alpinalis. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 228. 370.

L'alpine (p. alpinalis). *Devill.* Ent. linn. t. iv. p. 516.

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-jaunâtre luisant, finement saupoudré de brun, avec une tache blanche au sommet de chacune d'elles. Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc sale, avec une bordure grise surmontée d'une ligne parallèle de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré, avec une ligne arquée et un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de

celle des secondes, avec un petit bouquet de poils jaunâtres au bout de l'abdomen.

Cette espèce vole en juillet à la sommité des montagnes les plus élevées. L'individu figuré a été pris par M. Alexandre Lefebvre, près de la brèche de Roland, dans les Pyrénées.



MLXXVI. SCOPULE OLIVE.

SCOPULA OLIVALIS. (Pl. 231, fig. 2.)

Scopula olivalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 65. nº 10.

Pyralis olivalis. *Wien. Verz.* S. 123. fam. B. n. 22. *Illig.* N. Ausg. dess. ii. B. S. 21. *Gotze.* Ent. Beytr. iii. Th. 4. B. S. 71. nº 50.

Pyralis umbralis. *Hubn.* tab. 8. fig. 52. (mas.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un vert-brun ou olive, avec deux taches blanches placées longitudinalement sur une même ligne, l'une carrée et l'autre oblongue. La première, qui est la plus grande, occupe presque le milieu de l'aile; la seconde se rapproche du bord extérieur; quelquefois on aperçoit une troisième tache ou plutôt un point blanc entre la tache du milieu et la base. On voit en outre, depuis la côte jusqu'au sommet de l'aile, trois ou quatre points d'un blanc-jaunâtre. Enfin la frange est d'un gris-brun et entrecoupée de blanc.

Les ailes inférieures en-dessus sont blanches, avec une large bordure d'un gris-brun, un point central noir et la frange blanchâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-jaunâtre, avec quelques vestiges des taches du dessus; celui des secondes ailes est blanc, avec une ligne arquée et un point central gris.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun-verdâtre, comme les ailes supérieures. L'abdomen est d'une nuance plus claire, et participe un peu du blanc des secondes ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille, suivant M. Treitschke, « a la forme « de celle de la *Prunalis*, et lui ressemble aussi « pour le dessin. Elle est d'un vert-noirâtre vi-« treux très-luisant, avec deux larges traits lon-« gitudinaux des deux côtés du dos. La tête et « les pattes sont uniformément verdâtres.

« Elle vit en mai sur la *véronique officinale* « (*veronica officinalis*), ainsi que sur diverses « autres plantes basses, et se transforme entre « des feuilles réunies. Sa chrysalide est effilée, « d'un brun-noir. »

M. Treitschke ajoute que le papillon vole en juin, ou dans les premiers jours de juillet, sur les Alpes illyriennes, ainsi qu'en Saxe, en Hongrie et même en Livonie.

Cette espèce se trouve également en Sicile, car l'individu figuré fait partie de ceux que M. Alexandre Lefebvre a pris lui-même dans cette île.

MLXXVII. SCOPULE GRILLÉE.

SCOPULA CLATHRALIS. (Pl. 231, fig. 3.)

PYRALIS CLATHRALIS. *Hubn.* tab. 26. fig. 168. (fœm.)

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc luisant, avec la côte et les nervures fortement marquées en brun-verdâtre ou feuille morte, et deux raies sinueuses transverses de cette même couleur, à peu de distance du bord terminal. On remarque en outre deux petites taches également feuille morte, placées vers le milieu de l'aile, entre les nervures costale et médiane. La frange blanche, avec son extrémité brune, est précédée d'un double liséré brun de la couleur des nervures.

Les ailes inférieures en-dessus sont également d'un blanc luisant, avec les nervures très-finement marquées en brun et deux raies transverses grises, l'une au milieu de l'aile et l'autre très-près du bord extérieur. La frange est entièrement blanche, et précédée d'un double liséré brun.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que la couleur des nervures et des raies est moins prononcée qu'en-dessus.

La tête, les antennes et le corselet sont couleur feuille morte; l'abdomen et les pattes sont blancs.

Cette jolie espèce, figurée dans Hubner, mais non décrite dans Treitschke, nous a été communiquée par M. Rambur, qui l'a prise en Corse dans le mois de juillet : elle volait dans un endroit aride et couvert de cistes.





P. Dumenil pinx. *Duprécl sc.*

1. Scopule Alpine *(Alpinalis)* mâle. 2. idem Olive *(Olivalis)* mâle. 3. idem Grillée *(Clathralis)* femelle. 4. idem de Bourjot *(Bourjotalis)* mâle. 5. idem de Sophie *(Sophialis)* femelle. 6. idem de Ferrara *(Ferraralis)* mâle.

MLXXVIII. SCOPULE DE BOURJOT.

SCOPULA BOURJOTALIS. *Lefebvre.* (Pl. 231, fig. 4.)

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune pâle, et traversées vers leur extrémité par une bande ferrugineuse. Cette bande est sinueuse sur les ailes supérieures, et presque droite sur les inférieures. Les premières ailes sont en outre traversées, près de leur base, par une raie courbe également ferrugineuse, et marquées vers le centre d'une tache de la même couleur et contiguë dans sa partie inférieure à la bande précitée. Enfin la frange, du même jaune que les ailes, est précédée d'un mince liséré ferrugineux.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que la couleur ferrugineuse en est un peu plus intense, et que les nervures sont légèrement teintées de cette couleur.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'un jaune pâle, avec un point ferrugineux sur chaque épaulette du corselet près de l'origine des ailes.

Cette description ne concerne que le mâle ; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce remarquable n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans Treitschke ; du moins nous n'avons pu la reconnaître dans ces deux auteurs. Elle a été trouvée en Sicile par M. Alexandre Lefebvre, et dédiée par lui à son ami M. Bourjot.



MLXXIX. SCOPULE DE SOPHIE.

SCOPULA SOPHIALIS. (Pl. 231, fig. 5.)

SCOPULA SOPHIALIS. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 58. n° 3.

PYRALIS SOPHIALIS. *Hubn.* tab. 8. fig. 50. (fœm.)

PHALÆNA SOPHIALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 223. 354.

CRAMBUS SOPHIÆ. *Fabr.* Suppl. 467. 21.

PYRALE DU THALITRON DES BOUTIQUES (PYR. SOPHIALIS). *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 515.

Envergure, 14 lignes et demie.

LES ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-brun parsemé d'atomes bleuâtres, et traversées par deux lignes brunes dentelées et bordées de blanc. Ces deux lignes, presque parallèles, divisent la surface de l'aile en trois parties à peu près égales. Entre la seconde ligne et le bord terminal on remarque une raie blanche interrompue. La frange est brune et entrecoupée de gris ; elle est précédée d'un liséré blanc ponctué de noir.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-blanc, avec une bordure marginale noirâtre surmontée d'une ligne parallèle de la même couleur.

La frange est blanchâtre et précédée d'un liséré blanc ponctué de noir, comme celle des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, lavé de noirâtre aux ailes supérieures seulement, avec une ligne arquée et un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes.

Cette description ne concerne que la femelle; le mâle nous est inconnu.

M. de Tischer présume que la chenille vit sur la *garance des teinturiers* (*rubia tinctorum*); mais M. Treitschke fait observer qu'on la trouve dans les environs de Vienne, dans des lieux dépourvus de cette plante.

Cette belle espèce vole en juin dans les montagnes de l'Autriche, de la Styrie et de la Dalmatie, et il paraît qu'elle se trouve aussi dans le Valais; du moins nous tenons l'individu figuré de M. Anderegg, qui habite ce dernier pays.



MLXXX. SCOPULE DE FERRARA.

SCOPULA FERRARALIS. *Alexandre Lefebvre.*
(Pl. 231, fig. 6.)

Envergure, 9 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune-soufre uni, avec une mince bordure ferrugineuse et un trait oblique de la même couleur à leur sommet. Le dessous de ces mêmes ailes est sablé de ferrugineux, avec une ligne arquée noirâtre sur chacune d'elles.

Les ailes inférieures sont blanches sur leurs deux surfaces, et lavées de ferrugineux à leur extrémité, mais seulement en-dessus.

La tête, le corps et les antennes sont d'un jaune-soufre et l'abdomen blanc.

Cette description ne concerne que la femelle: le mâle nous est inconnu.

Cette espèce, très-caractérisée, n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans Treitschke. M. Alexandre Lefebvre, qui l'a trouvée en Sicile, l'a dédiée à l'abbé Ferrara, savant géologue de cette île.

MLXXXI. BOTYS ANE.

BOTYS ASINALIS. (Pl. 232, fig. 1 et 2.)

Pyralis asinalis. *Hubn.* tab. 29. fig. 185. (fœm.)
Scopula asinalis. *John Curtis.*

Envergure, 11 à 13 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris-cendré luisant, avec un léger reflet jaunâtre aux inférieures. Les premières ailes sont traversées par deux lignes noirâtres, l'une près de la base et l'autre vers l'extrémité. La première est presque droite ; la seconde est à la fois sinueuse et ondée : après avoir décrit deux courbes près du bord extérieur, elle en décrit une troisième, en se rapprochant du centre de l'aile, avant d'arriver au bord interne. Entre ces deux lignes, on aperçoit deux taches souvent à peine marquées, l'une réniforme et l'autre orbiculaire. Mais on voit en outre sur plusieurs individus une grande tache carrée d'un noir-brun, placée près du bord interne et vers le milieu de l'aile. Les ailes inférieures sont traversées par une seule ligne noirâtre et ondée ; mais très-peu marquée. La frange des quatre ailes est du même gris que le fond.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle.

La tête, le corps et les antennes sont du même gris que les ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce est figurée dans Hubner, mais non décrite dans Treitschke. Elle a été trouvée en Corse dans les environs d'Ajaccio par M. Rambur, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle vole en juillet dans les endroits frais et humides, le long des haies.



MLXXXII. BOTYS DE BRUGUIÈRES.

BOTYS BRUGUIERALIS. *Alexandre Lefebvre.*
(Pl. 232, fig. 3.)

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris-jaunâtre ou rougeâtre, et plus ou moins ombrées de noirâtre à leur extrémité. Les supérieures sont traversées par deux lignes sinueuses et ondulées, très-éloignées dans leur partie supérieure et très-rapprochées dans leur partie inférieure, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. L'intervalle qui les sépare est occupé par trois petites taches, l'une réniforme, l'autre ovalaire, et la troisième, placée sous cette dernière, orbiculaire. Les ailes inférieures sont également traversées par deux lignes noirâtres ondulées, mais moins distinctes que celles des supérieures.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le dessin en est moins net.

La tête, le corps et les antennes sont d'un gris-jaunâtre ou roussâtre, comme les ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Ce Botys, que nous n'avons pu reconnaître dans Hubner ni dans Treitschke, a été trouvé dans les environs de Nismes par M. Bruguières, à qui M. Alexandre Lefebvre l'a dédié. M. Rambur l'a découvert également en Corse. Il vole dans le mois de mai.



MLXXXIII. BOTYS COULEUR DE CHAIR.

BOTYS CARNEALIS. (Pl. 232, fig. 4.)

Botys carnealis. *Treits*. Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 91. n° 9.

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris rosé ou couleur de chair. Les supérieures sont traversées par deux lignes d'un jaune pâle bordé de brun clair, l'une près de la base et l'autre vers le milieu de l'aile. La première est presque droite, la seconde décrit extérieurement une courbe très-prononcée avant d'arriver au milieu du bord interne, et l'on voit entre ces deux lignes un petit point brun à peine marqué. Les ailes inférieures ne sont traversées que par une seule ligne semblable à la seconde des ailes supérieures. Enfin la frange, de la même couleur que les ailes, en est séparée par un liséré rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les lignes en sont moins prononcées.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu.

Cette espèce n'est pas figurée dans Hubner; mais elle m'a paru se rapporter à celle que M. Treitschke décrit sous le nom de *Carnealis* comme se trouvant en Damaltie. Elle nous a été communiquée par M. Lefebvre, qui n'a pu nous dire d'où elle lui vient.



MLXXXIV. BOTYS PERPENDICULAIRE.

BOTYS PERPENDICULALIS. *Mihi.* (Pl. 232, fig. 5.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Ce Botys ressemble beaucoup au *Verticalis ;* mais indépendamment de ce qu'il est une fois plus petit, le dessin de ses ailes n'est pas tout-à-fait le même. Ses quatre ailes en-dessus sont d'un jaunâtre pâle luisant, avec leur extrémité lavée de gris-roussâtre. Les supérieures ont leur côte roussâtre, et sont traversées par deux lignes sinueuses et ondées, brunes, très-éloignées dans le haut et très-rapprochées dans le bas, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. On voit au milieu de l'intervalle qui les sépare une petite tache réniforme d'un brun-noir accompagnée d'un point de la même couleur. Les ailes inférieures ne sont traversées que par une seule ligne sinueuse et ondée d'un gris-brun, avec un point discoïdal de la même couleur. On voit en outre le long du bord extérieur des quatre ailes une ligne grise dentelée, qui s'éteint avant

d'arriver à l'angle anal. Enfin la frange est roussâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le dessin en est plus pâle.

La tête et la partie antérieure du corselet sont d'un jaune-roussâtre, ainsi que les antennes. Le reste du corps et les pattes sont d'un blanc légèrement jaunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Ce Botys a été pris par M. Alexandre Lefebvre à Sollier-le-Pont, entre Hyères et Toulon. Nous l'avons appelé *Perpendiculalis*, pour indiquer sa ressemblance avec le *Verticalis*.



MLXXXV. BOTYS SERPENT.

BOTYS OPHIALIS. (Pl. 232. fig. 6.)

Botys ophialis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 90. n° 8.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris ou d'un blanc-roussâtre, finement sablé de brun. Les supérieures sont traversées par deux lignes noirâtres, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. La première est légèrement dentelée, et la seconde décrit extérieurement un angle très prononcé avant d'arriver au bord interne. On voit dans l'intervalle qui les sépare deux taches ceintes de noirâtre, l'une réniforme, isolée, et l'autre orbiculaire, s'appuyant contre la première ligne. Les ailes inférieures ne sont traversées que par une seule ligne pareille à la seconde des supérieures, avec un point discoïdal noirâtre. La frange des quatre ailes est grise et précédée d'une ligne de petits points bruns.

Le dessous ne diffère du dessus que par un

aspect luisant, et parce que les lignes en sont beaucoup moins prononcées.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Ce Botys a été rapporté de Corse par M. Rambur, qui a bien voulu nous le communiquer. Il n'est pas figuré dans Hubner: mais M. Treitschke le décrit comme une espèce nouvelle et très-rare de Hongrie, sous le nom d'*Ophialis*.



MLXXXVI. BOTYS PALE.

BOTYS PALLIDALIS. (Pl. 232, fig. 7.)

Scopula pallidalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 59. n° 4.

Pyralis pallidalis. *Hubn.* tab. 18. fig. 115. (mas.)

Envergure, 10 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc légèrement jaunâtre, et traversées par trois lignes d'un brun-roussâtre, l'une près de la base, l'autre au milieu, et la troisième près du bord terminal. Les deux premières sont aussi écartées dans le haut que rapprochées dans le bas : celle qui avoisine la base forme un seul angle, tandis que celle du milieu est à la fois courbe et sinueuse ; quant à la troisième, qui longe le bord extérieur, elle est ondée. On voit en outre un point roussâtre dans le milieu de l'intervalle qui sépare les deux premières lignes.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un blanc moins jaunâtre que les supérieures et traversées par deux lignes grises, l'une au milieu et l'autre près de l'extrémité. La première est si-



P. Duménil pinx. Dupréel sc.

1 et 2. Botys Ane *(Asinalis)* mâle et fem. 3. idem de Bruguières *(Bruguieralis)* mâle.
4. idem Couleur de Chair *(Carnealis)* fem. 5. idem Perpendiculaire *(Perpendicularis)* mâle
6. id. Serpent *(Ophialis)* mâle. 7. id. Pâle *(Pallidalis)* fem. 8. id. Catalan *(Catalaunalis)* fem.

nueuse et ondée, et la seconde est parallèle au bord extérieur.

La frange des quatre ailes est blanchâtre, et précédée d'un mince liséré roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus, avec une seule ligne transverse grise sur chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes sont d'un blanc légèrement roussâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

Ce Botys nous a été communiqué par M. Rambur, et pris par lui dans les environs de Montpellier.

Nota. C'est à tort, selon nous, que M. Treitschke a mis cette espèce parmi les *Scopules* : elle a tous les caractères des *Botys*.



MLXXXVII. BOTYS CATALAN.

BOTYS CATALAUNALIS. *Mihi.* (Pl. 232, fig. 8.)

Envergure, 8 lignes et demie.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un blanc-jaunâtre avec la côte et les nervures des premières ailes d'un rouge-vermillon, et l'extrémité des secondes seulement lavée de cette couleur. Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant au centre et d'un blanc-jaunâtre sur les bords, avec trois points noirâtres sur les supérieures et un seul sur les inférieures : ces points sont placés près du bord antérieur.

La tête, le corps et les antennes, sont rougeâtres, ainsi que les pattes.

Cette description concerne les deux sexes.

Ce joli Botys m'a été communiqué par M. le baron Feisthamel, qui en a reçu plusieurs individus des environs de Barcelonne, ce qui m'a déterminé à l'appeler du nom de la province où il a été trouvé, car il n'est pas figuré dans Hubner, ni décrit dans Treitschke ; sa véritable place est à côté du *Cinctalis*.

MLXXXVIII. BOTYS JAUNE.

BOTYS LUTEALIS. *Mihi.* (Pl. 233, fig. 1.)

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un jaune uni tirant un peu sur le verdâtre, avec la frange grise. Leur dessous est d'un gris luisant, avec une rangée courbe et transverse de petites taches jaunâtres.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un jaune plus pâle, avec une large bande terminale grise interrompue au milieu, ou bien seulement leur extrémité lavée de gris. Leur dessous est d'un gris-verdâtre luisant.

La tête, les antennes et le corselet sont jaunes comme les premières ailes. L'abdomen et les pattes sont d'un blanc jaunâtre en-dessus, et verdâtre en-dessous.

Cette description concerne les deux sexes.

Je ne possédais d'abord qu'un seul individu de ce Botys, et je l'avais pris pour une variété du *Flavalis;* mais en ayant eu depuis plusieurs autres à ma disposition, j'ai remarqué qu'ils

étaient tous d'un jaune uni, sans aucun vestige de lignes en-dessus dans les deux sexes; de sorte que je suis convaincu aujourd'hui qu'il forme bien une espèce distincte qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à ma connaissance. D'après la nuance du jaune, le nom de *Sulphuralis* est celui qui lui conviendrait le mieux, mais ce nom ayant déjà été donné à une autre espèce, je l'ai appelé *Lutealis*.

Ce Botys vole en juin dans les endroits secs et montagneux des environs de Montpellier.



MLXXXIX. BOTYS DISSEMBLABLE.

BOTYS DIVERSALIS. (Pl. 233, fig. 2.)

Botys diversalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 113. nº 256.

Pyralis diversalis. *Hubn.* tab. 16. fig. 102. (mas.)

Envergure, 14 lignes.

Ayant reçu de Vienne, sous le nom de *Diversalis*, un Botys qui n'était évidemment qu'une variété plus pâle du *Polygonalis*, j'en avais conclu que c'était à tort que les Allemands faisaient du premier une espèce distincte du second. Mais je me suis procuré depuis le véritable *Diversalis*, et j'ai reconnu qu'il devait être séparé du *Poligonalis*. J'en donne en conséquence aujourd'hui la figure et la description.

Les premières ailes en-dessus sont d'un rouge-brun luisant, avec un léger reflet pourpre. Elles sont traversées à peu de distance du bord extérieur par une ligne courbe de petits points bruns à peine visibles, et marquées au centre, entre la nervure costale et la nervure médiane, de deux

taches d'un brun pâle, dont une (la plus petite) est souvent oblitérée.

Les secondes ailes sont d'un beau jaune-orangé, avec un peu de brun-noirâtre à leur angle supérieur.

Le dessous des quatre ailes est également d'un beau jaune-orangé, avec leur sommet d'un rouge brun-pourpre, et un croissant de la même couleur sur les supérieures, qui correspond à la tache du dessus.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes; mais cela ne peut s'entendre que du dessus, car le dessous de toutes ces parties est d'un blanc-jaunâtre comme les pattes.

En résumé, ce Botys ne diffère essentiellement du *Polygonalis* que par des couleurs plus vives et par l'absenee de la bordure noire des ailes inférieures; mais ce double caractère est constant, ainsi que je m'en suis assuré en comparant ensemble plusieurs individus des deux sexes pris dans différents pays. J'ajouterai que M. le baron Feisthamel en a reçu trois des environs de Barcelonne, lesquels sont en tout semblables à celui dont je donne la figure, et qui provient d'Alger.

Le Botys dont il s'agit se trouve à la fois en Espagne, en Afrique et en Italie, et paraîtrait

propre à tout le littoral de la Méditerranée; cependant le midi de la France ne l'a pas encore fourni à ma connaissance, bien que les entomologistes allemands disent le contraire; mais il paraît qu'ils ont pris la variété du *Polygonalis* pour le *Diversalis*.



MXC. BOTYS DU PASTEL.

BOTYS ISATIDALIS. *Mihi.* (Pl. 233, fig. 3.)

Envergure, 13 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un gris-roussâtre luisant, avec une bande étroite d'un gris-blanchâtre traversant l'extrémité de chaque aile. Cette bande est légèrement sinueuse et placée entre deux lignes de points noirs, dont l'extérieure est parallèle au bord terminal, et l'intérieure suit les sinuosités de la bande. Deux autres lignes de points noirs, mais faiblement indiqués, traversent le centre de l'aile, et dans l'intervalle qui les sépare de la précédente on aperçoit à peine une tache réniforme cernée de gris-brun. Plusieurs des nervures sont indiquées par des points noirs. Enfin la frange, qui est rousse et entrecoupée de brun, est précédée d'un liséré d'un gris-bleuâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un roussâtre pâle y compris la frange, et traversées au milieu par une ligne de points noirâtres. D'autres

points, d'un noir plus foncé, se voient au milieu du bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre très-luisant, avec une ligne arquée noirâtre sur chacune d'elles. Les supérieures ont en outre une tache réniforme qui correspond à celle du dessus.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures; l'abdomen et les pattes participent de celle des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

M. Rambur a élevé la chenille de ce Botys, et m'en a donné une description détaillée que je ne puis mieux faire que de transcrire textuellement.

« Elle est d'un vert pâle, qui l'est encore plus « sous le ventre. Près du vaisseau dorsal on voit « une double ligne longitudinale sinueuse, d'un « blanc-jaunâtre. Sur les côtés il existe aussi deux « lignes plus rapprochées, dont la supérieure, « plus large, porte les stigmates; l'autre, très-si- « nueuse, forme avec la première comme une « bande jaunâtre.

« Plus bas l'on aperçoit encore une espèce de « ligne interrompue, passant par la base des « pattes et qui se confond presque avec la cou- « leur pâle du ventre, au centre duquel il existe

« une bande longitudinale blanchâtre peu appa-
« rente.

« Les quatre tubercules pilifères que l'on voit
« sur le dos de la plupart des anneaux sont noirs,
« et assez écartés entre eux; les deux antérieurs
« sont plus rapprochés, les deux autres sont dou-
« bles, plus gros, et forment avec ceux qui leur
« correspondent une série longitudinale. Ils por-
« tent tous un poil blanchâtre.

« Les stigmates sont petits, leur bord est
« épais, proéminent, d'un roux obscur; le dis-
« que est enfoncé, peu sensible. La tête est un
« peu roussâtre; les pattes sont pâles; les inter-
« médiaires ont deux tiers de couronne de cro-
« chets, les deux postérieures une demie.

« Cette chenille vit en société dont les indivi-
« dus sont plus ou moins séparés, sur le *pastel*
« *des teinturiers* (*isatis tinctoria*) et quelques au-
« tres crucifères. Dans son jeune âge elle se tient
« cachée parmi les feuilles du sommet des tiges
« encore tendres, qu'elle lie avec de la soie; plus
« tard elle dévore les feuilles et les fleurs, et
« lorsque la plante est entièrement dépouillée,
« elle perce la tige, dans l'intérieur de laquelle
« elle se loge pour en ronger la moelle. Elle se
« plaît surtout dans les parties montueuses et es-
« carpées, où elle est quelquefois excessivement
« répandue. Elle se trouve dans l'île de Corse,

« aux environs de Bonifacio et surtout de Bastia, « à la fin de mars et en avril. Elle se métamor- « phose dans une coque ovoïde blanchâtre, assez « molle, mais d'un tissu très-serré, qu'elle place « entre les feuilles, dans les tiges ou parmi les « débris de végétaux.

« La chrysalide est allongée, d'un rouge obs- « cur; elle porte à son extrémité postérieure plu- « sieurs soies crochues.

« L'insecte parfait paraît au mois de no- « vembre. »



MXCI. NYMPHULE NUE.

NYMPHULA NUDALIS. (Pl. 233, fig. 4.)

Pyralis nudalis. *Hubn.* tab. 14. fig. 90.

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris-jaunâtre, avec un léger reflet pourpre. On voit sur les supérieures deux points noirâtres, l'un au centre et l'autre près de la base et du bord interne. Ces mêmes ailes sont en outre traversées près du bord extérieur, par une ligne courbe noirâtre composée de petits points très-rapprochés. Les ailes inférieures sont seulement lavées de noirâtre près de la frange, qui est jaunâtre aux quatre ailes. Le dessous ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle.

La tête, le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Nymphule se trouve aux environs de Montpellier, et m'a été communiquée par M. le docteur Rambur. Elle a beaucoup de rapports avec l'*Interpunctalis*.

MXCII. HYDROCAMPE DES RUISSEAUX.

HYDROCAMPA RIVULALIS. *Mihi*. Pl. 233, fig. 5.)

Envergure, 8 lignes.

Elle n'est pas plus grande que la *Lemnalis*; mais elle ressemble entièrement pour le dessin à la *Potamogalis*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale. Le fond de ses quatre ailes, sur les deux surfaces, est d'un blanc luisant, et divisé en plusieurs taches de formes irrégulières par des lignes sinueuses d'un noir-roussâtre. On en compte trois principales sur les premières ailes, et une seule en forme de bande médiane sur les secondes ailes. La frange est grise et précédée d'un liséré jaunâtre.

La tête, le corps et les pattes sont entièrement blancs et les antennes brunes. On n'aperçoit pas sur les épaulettes du corselet le point brun qu'on remarque chez la *Potamogalis*. Cette différence est la seule essentielle qui existe entre les deux espèces.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Hydrocampe a été trouvée en Corse par M. Rambur. Elle paraît deux fois, en juin et en septembre. Elle fréquente le bord des ruisseaux.



MXCIII. HYDROCAMPE DE RAMBUR.

HYDROCAMPA RAMBURIALIS. *Mihi.* (Pl. 233, fig. 6.)

Envergure, 8 lignes.

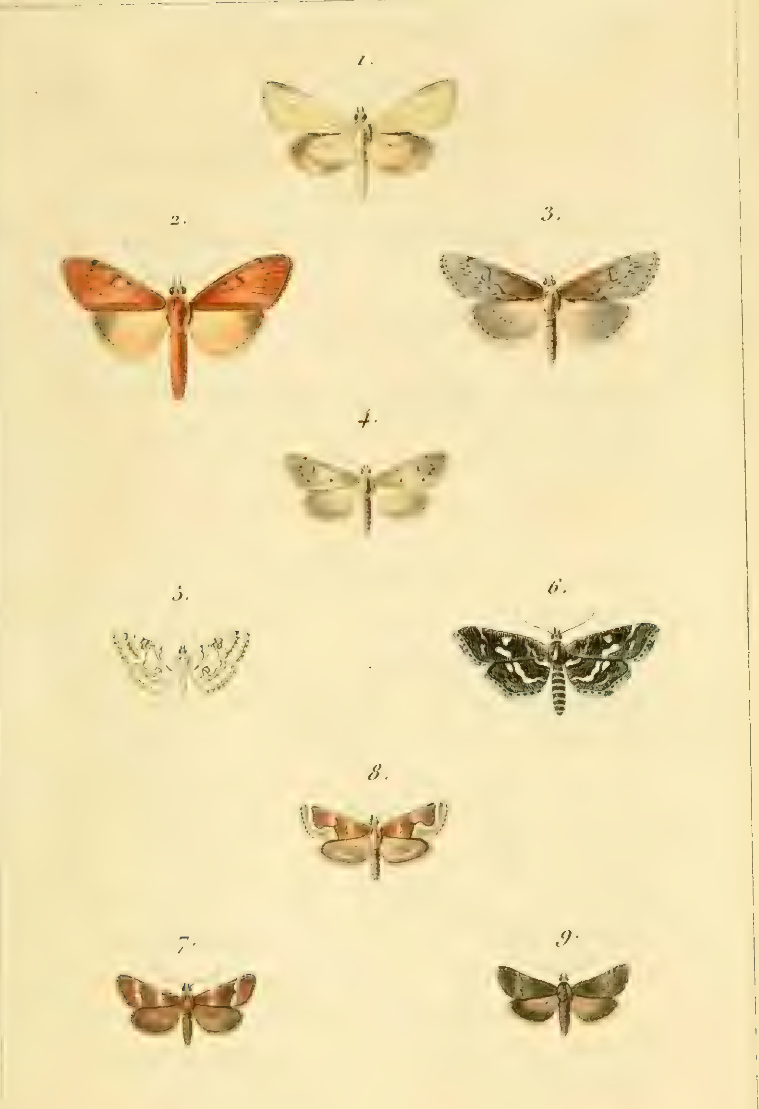
Cette Hydrocampe a beaucoup de ressemblance au premier coup d'œil avec la *Literalis*; mais outre qu'elle est un peu plus petite et que ses ailes inférieures sont plus sinuées, son dessin est très-différent de celui de sa congénère. Ses quatre ailes, en-dessus comme en-dessous, sont d'un noir foncé et parsemé d'atomes blancs qu'on ne voit bien qu'à la loupe, avec plusieurs lignes d'un blanc luisant ou argentées, dont une sur les ailes supérieures et trois sur les inférieures. La première, sinueuse et brisée, traverse le milieu de l'aile obliquement; les trois autres, un peu plus larges, sont disposées ainsi qu'il suit, savoir: une à la base, une au milieu et une venant immédiatement après. La première est marquée d'un point noir, la seconde est légèrement arquée, la troisième, plus étroite, est très-sinueuse, et indiquée seulement par des points avant d'arriver au bord interne. Enfin la frange est blanche et entrecoupée de noir.

La tête et le corps sont noirs, avec les segments de l'abdomen bordés de blanc. Les antennes et les pattes sont d'un gris-roussâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette jolie espèce n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance. Je l'ai dédiée à M. le docteur Rambur, à qui je devais depuis long-temps cette faible marque de ma gratitude pour la complaisance qu'il a eue de me communiquer toutes les Pyralites qu'il a recueillies en Corse, et parmi lesquelles il s'en est trouvé un grand nombre de nouvelles. Celle dont il s'agit habite les endroits marécageux de cette île, et paraît deux fois, en avril et en août.





P. Dumenil pinx. *Dupréel sc.*

1. Botis jaune *(Lutealis)* fem. 2. id. dissemblable *(Diversalis)* fem. 3. id. du Pastel *(Isatidalis)* mâle. 4. Nymphule nue *(Nudalis)* mâle. 5. Hydrocampe des ruisseaux *(Rivulalis)* mâle. 6. id. de Rambur. *(Rambur ialis)* fem. 7. Asopie rougeâtre *(Rubidalis)* mâle. 8. idem Corticale *(Corticalis)* mâle. 9. Ennichie de Montpellier *(Monspesulalis)* mâle.

MXCIV. ASOPIE ROUGEATRE.

ASOPIA RUBIDALIS. (Pl. 233, fig. 7.)

Asopia rubidalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 158, n° 3.

Pyralis rubidalis. *Hubn.* tab. 15. fig. 96. (fœm.) *Wien. Verz.* S. 124. fam. B. N. 39. *Illig.* N. Ausg. dess. ii. B. S. 27. n. 36 *Gotze.* Entom. Beytr. iii. Th. 4. B. S. 72. n. 60.

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un rouge-brun, avec deux raies jaunes, transverses et sinueuses, qui divisent chaque aile en trois parties à peu près égales. L'intervalle du milieu est beaucoup plus foncé que les deux autres. La frange est brune.

Les ailes inférieures en-dessus sont également d'un rouge-brun, et traversées au milieu par une seule raie jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est de la couleur du dessus, mais plus pâle, avec une seule raie transverse jaunâtre sur chacune d'elles.

Les antennes, la tête et le corps sont d'un rouge-brun, avec l'extrémité de l'abdomen d'un rouge plus vif.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle, que nous ne connaissons que par la figure d'Hubner, en différerait non seulement par une plus grande taille, mais encore parce qu'elle aurait deux raies, au lieu d'une, aux ailes inférieures.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Rambur, qui l'a prise en Corse dans le mois de juillet; elle habite les endroits arides et couverts de cistes.



MXCV. ASOPIE CORTICALE.

ASOPIA CORTICALIS. (Pl. 233, fig. 8.)

Asopia corticalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom VII. pag. 162. n° 5.

Pyral. corticalis. *Hubn.* tab. 21. fig. 137. (mas.) *Wien. Verz.* S. 123. fam. B. n. 22. *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 4. B. S. 71. n° 51.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les ailes supérieures en-dessus sont d'un brun-jaunâtre, avec deux raies transverses blanches, l'une près de la base et l'autre vers l'extrémité de l'aile. La première est droite, la seconde est très- sinueuse, c'est-à-dire qu'après avoir décrit une courbe très-prononcée près du bord extérieur, elle s'avance jusqu'au milieu de l'aile pour aboutir ensuite par une ligne droite au bord interne. Ces deux raies sont bordées intérieurement de noirâtre. La frange est de la couleur du fond des ailes, et précédée d'un mince liséré brun.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un gris-roussâtre y compris la frange, et traversées près du bord extérieur par une raie blanche.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen participe de celle des ailes inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce a été trouvée en Corse par M. le docteur Rambur, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle a également été prise en Sicile par M. Alexandre Lefebvre. Elle vole en juillet dans les endroits secs et couverts de cistes.



MXCVI. ENNICHIE DE MONTPELLIER.

ENNICHIA MONSPESULALIS. *Mihi.* (Pl. 233, fig. 9.)

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-noirâtre et saupoudrées de gris, avec deux lignes transverses d'atomes blanchâtres dont l'intérieure à peine marquée. L'espace compris entre ces deux lignes forme une espèce de trapèze au milieu de l'aile. Les ailes inférieures en-dessus sont également d'un brun-noirâtre, avec leur base et la frange blanchâtres.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre luisant, avec une large bordure noirâtre. On remarque en outre un point noir placé près de cette bordure au sommet des ailes supérieures.

La tête et le corps sont noirâtres en-dessus et gris en-dessous, ainsi que les palpes et les pattes.

Les antennes sont noires.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Rambur, qui l'a prise dans les environs de Montpellier.

MXCVII. PIRAUSTE INTERMÉDIAIRE.

PIRAUSTA INTERMEDIALIS. *Mihi.* (Pl. 234, fig. 1.)

Envergure, 8 lignes.

Elle tient le milieu entre la *Cespitalis* et la *Floralis*, et peut-être n'est-elle qu'une variété de la première. Cependant ses couleurs sont tellement tranchées que nous n'avons pu nous empêcher de la considérer provisoirement comme une espèce distincte.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un rouge-brun ou ferrugineux, avec leur base et deux bandes transverses d'une teinte plus foncée, dont une au milieu et l'autre près du bord. On remarque sur la première une petite tache réniforme très-faiblement marquée.

Les secondes ailes sont noirâtres et traversées par deux bandes d'un jaune-fauve, dont une au milieu et l'autre terminale. La première est large et forme un coude prononcé avant d'aboutir au bord interne. La seconde est étroite et parallèle à la frange. L'intervalle qui existe entre la bande médiane et la base de l'aile est saupoudré de

jaune et marqué au milieu d'un petit croissant noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, avec deux bandes noirâtres étroites sur chacune d'elles, dont une parallèle au bord terminal et une médiane. Celle-ci est sinueuse et précédée sur les ailes supérieures de deux points noirs, et d'un seul sur les inférieures.

La frange des quatre ailes est noirâtre sur ses deux surfaces.

La tête et les antennes sont d'un jaune-verdâtre. Le corselet est ferrugineux comme les ailes supérieures, et l'abdomen est noir, avec les segments des anneaux et son extrémité jaunes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette jolie Pyrauste a été trouvée en Corse par M. le docteur Rambur.



MXCVIII. BOTYS FRANGE NOIRE.

BOTYS FIMBRIATRALIS. (Pl. 234, fig. 2.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un jaune-paille lavé de ferrugineux à leur extrémité, avec leur frange d'un noir-brun. Elles sont traversées par deux lignes ferrugineuses, l'une près de la base et l'autre à peu de distance du bord extérieur. La première est arquée, la seconde est dentelée et sinueuse. Entre ces deux lignes on voit deux petites taches brunes, dont une réniforme et l'autre orbiculaire. Les secondes ailes sont également d'un jaune-paille, mais sans aucune ligne ni tache, et avec la frange grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre luisant, avec la répétition des lignes et des taches du dessus aux ailes supérieures.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes, ainsi que les pattes.

Ce Botys a beaucoup de ressemblance avec l'*Ochrealis*; mais la frange noire de ses premières ailes suffit pour l'en distinguer. Il m'a été envoyé de Morée par mon fils.

MXCIX. PIRAUSTE CONVERSE.

PIRAUSTA CONVERSALIS. *Mihi.* (Pl. 234, fig. 4 et 5.)

Envergure, 7 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-obscur saupoudré de gris, avec deux raies transverses noires, bordées de fauve, et un point noir au milieu de l'intervalle qui les sépare. Ces raies sont sinueuses et dentelées, et se terminent à la côte par deux taches noires. La plus éloignée de la base est longée intérieurement par une bande grise. La frange est de la couleur du fond de l'aile.

Le dessus des secondes ailes est d'un fauve obscur, lavé de noirâtre à la base et au bord externe, avec deux bandes d'un noir foncé, l'une terminale et l'autre un peu au-dessus : celle-ci est légèrement flexueuse. La frange est d'un fauve clair lavé de noirâtre à l'angle externe.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve clair luisant, avec leur extrémité lavée de brun, et une bande transverse et flexueuse d'un noir vif sur chacune d'elles : cette bande est précédée d'une

tache noire en croissant sur les ailes supérieures seulement. L'extrémité de la frange est jaunâtre.

La tête et le corps sont bruns en dessus et jaunâtres en dessous, ainsi que les pattes et les antennes, avec les segments des anneaux bordés de fauve.

Cette description concerne les deux sexes; cependant les couleurs du mâle sont généralement plus obscures, surtout aux ailes inférieures.

Cette Pyrauste, qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à ma connaissance, est extrêmement commune sur les bords des chemins dans les environs de Montpellier. Je l'ai vue voler en quantité pendant mon séjour dans cette ville, du 8 au 13 juin 1833, principalement dans les allées du beau jardin de M. Adrien de Villiers. Elle se repose souvent à terre dans les endroits les plus secs et les plus arides.

Je lui ai donné le nom de *Conversalis*, à cause de sa ressemblance en petit avec la *Catocala conversa*.





P. Dumenil pinx. Dupréel sc.

1 et 2. Pyrauste intermédiaire *(Intermedialis)* mâle. 3. Botys frange noire *(Fimbriatralis)* fem.
4 et 5. Pyrauste converse *(Conversalis)* mâle. 6 et 7. Hercyne soyeuse *(Holosericalis)* mâle.
8. Botys érugineux *(Æruginalis)* mâle.

MC. HERCYNE SOYEUSE.

HERCYNA HOLOSERICALIS. (Pl. 234, fig. 6 et 7.)

Hercyna holosericalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 181. n° 2.

Pyralis holosericalis. *Hubn.* tab. 17. fig. 112. (mas.)

Envergure, 10 lignes.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris-noirâtre satiné, avec deux bandes plus ou moins roussâtres suivant les individus, l'une au milieu, qui se partage en deux, et l'autre terminale. Ces deux bandes sont bordées par des lignes noires finement dentelées, et, dans l'intervalle qui sépare les deux branches de celle du milieu, on aperçoit deux petites taches grises qui se détachent sur un fond noir, l'une réniforme et l'autre orbiculaire. La frange est grise et ponctuée de noir.

Les ailes inférieures en dessus sont d'un gris-noirâtre soyeux, qui devient tout-à-fait noir en se rapprochant de la base et du bord interne, avec une bande noire peu marquée, longeant le bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, avec une tache centrale et une bande longeant le bord terminal, noires sur chacune d'elles. La frange est précédée d'une ligne de points noirs,

Le corps est d'un noir-brun en dessus et gris en dessous. La tête est également d'un brun-noir en dessus, mais blanche en dessous, de même que les antennes. Les palpes et les pattes sont noirâtres.

Cette Hercyne vole en juillet sur les hautes montagnes de la Suisse et du Piémont. Elle n'est pas commune dans les collections.



MCI. HYPÈNE GRASSE.

HYPENA OBESALIS. (Pl. 235, fig. 1.)

Hypena obesalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 97. n° 4. *John Curtis.* G. 980. n° 5.
Pyralis crassalis. *Hubn.* tab. 2. fig. 8. (fœm.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le dessus des premières ailes est couleur de bois, avec une tache oblique jaunâtre à leur sommet, et le bord interne ou inférieur de la même couleur. Les nervures sont indiquées par des traits noirs interrompus, et traversées vers le milieu de l'aile par deux lignes dentelées également noires, dont l'extérieure est accompagnée d'une série de petits points blancs ocellés. On voit, en outre, en se rapprochant de la côte, deux taches noires ceintes de blanc, dont une plus grande. Enfin, la frange est d'un gris-roussâtre et entrecoupée de brun.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-roussâtre qui s'éclaircit dans le haut, avec une petite tache noirâtre au centre. La frange est grise et

précédée d'un liséré noir interrompu par les nervures.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre luisant, parsemé d'atomes gris, avec un point noirâtre au centre de chacune d'elles. Les inférieures sont en outre traversées par deux lignes grises légèrement sinueuses.

La tête et le corselet participent de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les palpes sont conformés comme ceux de l'Hypène *Proboscidalis;* ils sont de la longueur de la tête et d'un brun-noir, ainsi que les antennes et les pattes.

Cette Hypène se trouve en Bavière et en Piémont. Elle se tient cachée dans les touffes d'herbe qu'il faut agiter pour l'en faire partir; mais il est rare de la trouver fraîche. L'individu figuré nous a été communiqué par M. le baron Feisthamel, qui l'a pris avec plusieurs autres en mauvais état dans la vallée de Bugnanco, près Domo-d'Ossola, le 12 août 1833.



MCII. SCOPULE BRONZÉE.

SCOPULA ÆNEALIS. (Pl. 235, fig. 2 et 3.)

SCOPULA ÆNEALIS. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. VII. pag. 72. n° 16.

PYRALIS ÆNEALIS. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 7. fig. 46. (fœm.)

PYRALIS RUFIMISTRALIS. *Hubn.* tab. 18. fig. 120. (mas.)

PHAL. ÆNEALIS. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 231. 380.

PYRAL. NIGRALIS. *Schrank.* Faun. boic. II. B. 2. abth. S. 65. n. 1720.

LA BRONZÉE (P. ÆNEALIS). *Devillers.* Entom. linn. tom. IV. pag. 517.

Envergure, 9 lignes.

LES quatre ailes tant en dessus qu'en dessous sont d'un brun luisant plus ou moins foncé, avec des reflets bronzés.

Le corps est de la couleur des ailes, avec la tête et les antennes fauves ou ferrugineuses.

Hubner ayant figuré les deux variétés de cette Scopule, l'une sous le nom de *Rufimistralis*, et l'autre sous celui de *Ænealis*, nous avons cru devoir également les figurer, en les rapportant toutefois à une seule espèce, comme l'a fait

M. Treitschke. Ces deux variétés nous ont été communiquées par M. le baron Feisthamel, avec les renseignements suivants :

« On trouve communément la première va-
« riété dans les prairies élevées du Piémont. Je
« l'ai d'abord rencontrée, dans les derniers jours
« de mai, au pied méridional du Mont-Cenis, près
« de Suze ; et ensuite plus tard, dans les premiers
« jours de juillet, dans les prairies du Val-Arauska
« et du Val-Bugnanco, près Domo-d'Ossola.

« La seconde variété, plus foncée que la pré-
« cédente, a été prise, fin de juillet, sur le Mont-
« Kucco, près Domo-d'Ossola, dans les prairies
« élevées appelées Casera-Vera. »





P. Dumenil pinx. *Dupréel sc.*

1 Hypène grasse *(Obesalis)* fem. 2 et 3. Scopule bronzée *(Ænealis)* mâle *et variétés.*
4. Botys Lunulé *(Selenalis)* fem. 5. Botys du Rhododendron *(Rhododendronalis)* mâle.
6. Botys safrané *(Crocealis)* femelle. 7. Botys sulphureux *(Sulphuralis)* mâle
8. Clédéobie étroite. *(Angustalis)* fem.

MCIII. BOTYS LUNULÉ.

BOTYS SELENALIS. (Pl. 235, fig. 4.)

Envergure, 13 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un jaune-soufre pâle, avec une tache roussâtre en croissant sur leur disque, et les nervures brunes. Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc luisant avec leur extrémité lavée de jaune-soufre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-irisé. Les supérieures ont la côte, les nervures, et deux taches, dont une discoïdale, noires, avec leur sommet lavé de jaune. Les inférieures ont la côte jaune, avec une tache noire vers l'angle supérieur.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes sont d'un blanc luisant.

Tout porte à croire que ce Botys, qui ne diffère du *Palealis* que par la tache roussâtre qu'il

porte au centre de ses premières ailes, n'en est qu'une variété, car on aperçoit déjà quelques vestiges de cette tache sur certains individus de ce dernier.

L'espèce dont il s'agit se trouve en juin au bord des prairies et le long des haies. L'individu figuré nous a été communiqué par M. le baron Feisthamel, qui l'a reçu d'un de ses amis, M. Groeth, membre de la Société entomologique de France, lequel habite Barcelone, où il s'occupe avec succès de l'étude de l'entomologie.



MCIV. BOTYS DU RHODODENDRON.

BOTYS RHODODENDRONALIS. (Pl. 235, fig. 5.)

Envergure, 11 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est entièrement d'un jaune-verdâtre pâle, avec la frange blanche. Celui des ailes inférieures est d'un gris-blanchâtre luisant, avec la frange également blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, plus foncé aux premières ailes qu'aux secondes, avec la côte et l'extrémité saupoudrées de jaune.

La tête, les antennes et le corselet sont jaunes. L'abdomen est gris, avec l'extrémité et les pattes blanches.

Ce nouveau Botys nous a été communiqué par M. le baron Feisthamel, avec les renseignements suivants :

« Cette espèce se trouve dans la dernière quin-

« zaine de juillet, et dans les premiers jours d'août,
« sur les montagnes élevées du Piémont. Elle n'y
« est pas rare, notamment au Mont-Rose au des-
« sus du Corazza et de Pedriol. Elle se tient ca-
« chée dans les touffes de rhododendron, d'où
« elle s'envole, quand on approche, pour aller
« se reposer quelques pas plus loin. »



MCV. BOTYS SAFRANÉ.

BOTYS CROCEALIS. (Pl. 235, fig. 6.)

Pyralis crocealis. *Hubn.* tab. 11. fig. 71.

Envergure, 13 lignes et demie.

Ce Botys ressemble pour la taille, et le dessus de ses ailes, au *Verticalis;* mais le fond de sa couleur est d'un jaune de safran, plus foncé sur les bords que sur le reste de leur surface. Les lignes qui les traversent sont d'un brun-violâtre, mais non dentelées comme dans l'espèce précitée. La frange est violâtre.

Le dessous est d'un jaune plus pâle, avec un léger reflet pourpre et le même dessin qu'en dessus.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Ce Botys m'a été envoyé de Morée par mon fils. Il se trouve aussi dans les environs de Montpellier.



MCVI. BOTYS ÉRUGINEUX.

BOTYS ÆRUGINALIS. (Pl. 234, fig. 8.)

Botys æruginalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 121. n° 32.

Pyralis æruginalis. *Hubn.* tab. 20. fig. 133. (fœm.)

Envergure, 1 pouce.

Le fond des quatre ailes en dessus est d'un blanc de neige. Les supérieures sont traversées, près de leur extrémité, par une bande parallèle au bord extérieur, d'un vert bronzé tirant sur le gris, et marquées sur le reste de leur surface, de plusieurs lignes et taches de cette même couleur, disposées ainsi qu'il suit : trois lignes obliques près de la base, une petite tache ovale au milieu près de la côte, et deux autres taches plus grandes, l'une triangulaire et l'autre en forme de V, se touchant, et dont la première s'appuie contre une ligne parallèle à la bande dont nous avons parlé plus haut. La frange de ces mêmes ailes est précédée d'un double liséré vert bronzé, et coupée elle-même dans toute sa longueur par une ligne de la même couleur. Les ailes inférieures sont traversées par deux bandes noirâ-

tres, sinueuses, l'une au milieu et l'autre près de leur extrémité. Leur frange est blanche et précédée d'un liséré également noirâtre. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par un aspect plus luisant et comme nacré, et parce que les lignes et taches des premières ailes sont plutôt noirâtres que d'un vert bronzé.

La tête, le corps, et les antennes sont entièrement blancs, à l'exception du corselet, qui est marqué longitudinalement de trois lignes d'un vert bronzé, l'une au milieu, et les deux autres sur les côtés.

Cette description concerne les deux sexes.

Ce joli Botys se trouve en Hongrie, principalement sur les confins de la Turquie. Il vole en mai et en juin. L'individu figuré nous a été communiqué par MM. Spence (1), qui l'ont reçu de M. Kindermann, marchand naturaliste à Ofen.

---

(1) J'ai eu le plaisir de faire la connaissance de ces deux jeunes Anglais, dans mon dernier voyage dans le midi de la France ; ils revenaient d'Allemagne et d'Italie, où ils avaient fait une ample récolte de beaux insectes. Leur père, qui les accompagnait, est auteur, concurremment avec M. Kirbi, d'un ouvrage anglais, intitulé : INTRODUCTION A L'ENTOMOLOGIE, et d'une excellente Monographie du genre *Choleva*, insérée dans les Annales de la Société Linnéenne de Londres.



MCVII. BOTYS SULPHUREUX.

BOTYS SULPHURALIS. (Pl. 235, fig. 7.)

Botys sulphuralis. *Treits*. Schmett. von Europ. tom. vii. pag. 118. n° 29.

Pyralis sulphuralis. *Hubn*. tab. 26. fig. 166. (mas.) fig. 167. (fœm.)

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un jaune-soufre pâle, y compris la frange, avec un trait noirâtre oblique à leur sommet, et la côte finement marquée de noir. Les inférieures sont d'un blanc luisant, avec deux bandes transverses, sinueuses, d'un gris-noirâtre, l'une au milieu et l'autre à leur extrémité. La frange de ces mêmes ailes est blanche et précédée d'un liséré noir.

Le dessous des premières ailes est lavé de noirâtre, avec leur extrémité et trois taches jaunes. Celui des secondes ailes est légèrement teinté de jaune, avec les mêmes bandes qu'en dessus, et de plus un point discoïdal noirâtre.

La tête et le corselet sont du même jaune que

les ailes supérieures. L'abdomen est entièrement blanc. Les antennes sont noirâtres.

Ce Botys nous a été communiqué, comme le précédent, par MM. Spence, qui l'ont reçu également de M. Kindermann. Il habite la Hongrie.



MCVIII. SCOPULE FLAGELLÉE.

SCOPULA FLAGELLALIS. *Mihi.* (Pl. 236, fig. 1 et 2.)

Envergure, 12 lignes et demie.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-soufre, et traversées, vers le milieu, par une ligne de points noirâtres sagittés qui s'oblitère à ses deux extrémités. On aperçoit en outre les vestiges d'une autre ligne qui part du sommet de l'aile et longe le bord extérieur, mais qui est à peine visible. Enfin, on remarque au centre des mêmes ailes un petit point gris. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc sale, avec deux bandes transverses noirâtres légèrement sinueuses et parallèles entre elles, dont une au milieu et l'autre longeant le bord terminal. La première est surmontée d'un petit point de la même couleur. La frange des quatre ailes est blanche.

Le dessous des premières ailes est d'un gris luisant avec leur extrémité jaune divisée en taches par les nervures et une éclaircie discoïdale, de la même couleur dont le milieu est occupé par un

petit croissant noirâtre. Le dessous des secondes ailes est pareil au dessus.

La tête, le corselet et les antennes participent de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures.

Cette Scopule, que nous croyons inédite, nous a été communiquée par M. Boisduval. Elle se trouve en Hongrie.



MCIX. BOTYS NACRÉ.

BOTYS MARGARITALIS. (Pl. 236, fig. 3.)

PYRALIS MARGARITALIS. *Hubn.* tab. 8. fig. 48. (mas.)

Envergure, 11 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc nacré, avec des reflets bleuâtres et la côte légèrement teintée de roussâtre. Les ailes inférieures, sur la même surface, sont d'un blanc luisant légèrement roussâtre. La frange des quatre ailes est d'un blanc pur.

Le dessous des premières ailes est noirâtre, avec leur extrémité blanche. Celui des secondes ailes est blanc, avec leur bord antérieur lavé de gris.

La tête, les palpes et les antennes sont d'un blanc légèrement roussâtre, ainsi que l'extrémité de l'abdomen; le reste du corps est blanc.

Ce Botys, qui n'est pas décrit dans l'ouvrage de M. Treitschke, nous a été envoyé de Suisse.

Nous ignorons l'époque de son apparition.

MCX. BOTYS TROUBLE.

BOTYS TURBIDALIS. (Pl. 236, fig. 4 et 5.)

Botys turbidalis. *Treits.* Schmett. von Europ. tom VII. pag. 119, nº 30.

Envergure, 13 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune très clair, légèrement saupoudrées de gris à la base, et traversées obliquement par deux lignes légèrement sinueuses d'un gris pâle, l'une un peu au-delà du milieu et l'autre près de l'extrémité. Ces deux lignes sont presque parallèles, et l'extérieure aboutit à l'angle du sommet de l'aile. On voit en outre, dans l'intervalle qui sépare la ligne intérieure de la base, un petit croissant gris très-rapproché du milieu de cette ligne. La frange est blanche, et séparée du bord terminal par une ligne noire très-fine.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune encore plus clair que les supérieures et presque blanchâtres, avec deux bandes transverses noirâtres légèrement sinueuses et parallèles entre elles, dont une au milieu et l'autre longeant le

bord terminal. La première est surmontée d'un petit point de la même couleur. La frange est blanche et précédée de deux lignes noirâtres très-fines.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre luisant, avec une double rangée de taches jaunâtres à leur extrémité, et une éclaircie discoïdale de la même couleur, dans le milieu de laquelle on aperçoit un petit croissant gris. Le dessous des secondes ailes est absolument pareil au dessus.

La tête, le corselet et les antennes participent de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures.

Ce Botys habite la Hongrie. L'individu figuré a été envoyé par M. Treitschke à M. Boisduval, qui a bien voulu nous le communiquer.



MCXI. ASOPIE FRANGE-FAUVE.

ASOPIA FULVO-CILIALIS. *Mihi.* (Pl. 236, fig 6.)

Envergure, 11 lignes et demie.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour le fond de la couleur et le dessin, à la *Glaucinalis*, mais elle s'en distingue au premier coup d'œil par sa frange fauve ou roussâtre. En voici, au reste, une description complète. Ses premières ailes en-dessus sont d'un gris légèrement verdâtre ou jaunâtre, depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et d'un gris un peu bleuâtre sur le reste de leur surface, avec leur côte et leur frange roussâtres. Elles sont coupées transversalement par deux lignes blanches très-écartées, qui se terminent à la côte par deux taches triangulaires de cette même couleur, entre lesquelles on aperçoit trois petits points pareillement blancs. La première ligne, en partant de la base, est légèrement arquée; la seconde est sinuée, et sépare les deux nuances dont nous avons parlé plus haut. Les secondes ailes en-dessus sont de la même couleur que les premières vers leur extré-

mité, mais d'un ton plus pâle en se rapprochant de leur base. Elles sont aussi traversées par deux lignes blanches, mais plus rapprochées et toutes deux fortement sinuées, et leur frange est également roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris luisant, avec les mêmes lignes qu'en-dessus, mais à peine marquées et seulement aux ailes supérieures. On aperçoit en outre un petit point légèrement noirâtre au centre de ces mêmes ailes.

La tête, les antennes et le corselet participent de la couleur des ailes, tant en-dessus qu'en-dessous ; mais les pattes sont d'une nuance plus pâle et presque blanchâtre.

Cette jolie espèce, qui n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance, a été trouvée dans les environs de Digne. Nous lui avons donné le nom de *Fulvo-cilialis*, à cause de la couleur de sa frange. Nous en devons la communication à M. le docteur Boisduval.





P. Dumenil del. *Mlle Plée sc.*

1 et 2. Scopule Flagellée *(Flagellalis) dessus et dessous.* 4 et 5. Botys Trouble *(Turbidalis,) dessus et dessous.* 6. Asopie Frange-fauve. *(Fulvo cilialis.)* 7. Botys Nimois *(Nemausalis)* 8 et 9. Scopule Grillée *(Clathralis) dessus et dessous.*

MCXII. BOTYS NIMOIS.

BOTYS NEMAUSALIS. *Mihi*. (Pl 236, fig. 7.)

Envergure, 6 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré, avec deux lignes transverses, ondulées, d'un gris plus foncé ou noirâtres, et la frange de cette dernière couleur. On aperçoit en outre quelques points blanchâtres le long de la côte. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris luisant et traversées un peu au-delà de leur milieu par une ligne d'un gris plus foncé.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, et les ailes inférieures seules sont traversées par une ligne noirâtre qui correspond à celle du dessus, avec un point de la même couleur près de leur base.

La tête, les antennes et le corps participent de la couleur des ailes.

Ce Botys, que nous n'avons pu reconnaître dans aucun auteur, a été trouvé dans les environs de Nîmes, par M. Brugnières, et envoyé par lui à M. Alexandre Lefebvre, qui a bien voulu nous le communiquer.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS DANS CE VOLUME.

(Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.)

NOMS GÉNÉRIQUES.

PAG.

Aglosse (*aglossa*). Latr., Curtis.......... 61
Asopie (*asopia*). Treits., Curtis.......... 190
Botys (*botys*). Latr., Treits.......... 104
Clédéobie (*cledeobia*). Stéphens, Curtis.......... 70
Diosie (*diosia*). Mihi.......... 278
Eudorée (*eudorea*). Curtis.......... 282
Ennychie (*ennychia*). Treits.......... 242
Herminie (*herminia*). Latr., Treits.......... 15
Hercyne (*hercyna*). Treits.......... 254
Hydrocampe (*hydrocampa*). Latr., Curtis.......... 169
Hypène (*hypena*). Schrank, Treits., Curtis.......... 40
Madope (*madopa*). Stephens, Curtis.......... 57
Nole (*nola*). Leach, Curtis.......... 262
Nymphule *nymphula*. Schrank, Treits.......... 158
Odontie (*odontia*). Mihi.......... 83
Pyrauste (*pyrausta*). Schrank, Treits., Curtis.......... 209
Scopule (*scopula*). Schrank, Treits., Curtis.......... 87

NOMS SPÉCIFIQUES.

PL. PAG.

Achatalis (*pyral.*) Hubn. *V.* Épaisse (hypène)......... 212 50
Ænealis (*scop.*) Treits. *V.* Bronzée (scopule)......... 235 359
Ænealis (*pyral*). Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn. *V.* Bronzée (scopule)......................... 235 359
Ænealis (*phal.*) Fabr. *V.* Bronzée (scopule).......... 235 359
Ærealis (*pyral.*) Hubn. *V.* Opaque (scopule)......... 215 98
Æruginalis (*botys*). Treits. *V.* (Érugineux botys)...... 234 366
Æruginalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Érugineux (botys)....... 234 366
Ætnæalis (*asopia*) Mihi. *V.* Etna (asopie de l')....... 233 199
Albidalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Prunellier (scopule du)..... 215 91
Albulalis (*noa*). Mihi. *V.* Blanchâtre (nole).......... 228 273
Albulalis (*hercyna*) Treits. *V.* Blanchâtre (nole)....... 228 273
Albulalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* blanchâtre (nole)............................. 228 273
Alisier (Eudorée de l')......................... 229 292
Alisier (*teigne de l'*). Devill. *V.* Alisier (Eud. de l') 229 292
Alpestralis (*herc.*) Treits. *V.* Alpestre (hercyne) 227 260
Alpestralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Alpestre (hercyne)....... 227 260
Alpestralis (*phal.*) Fabr. *V.* Alpestre (hercyne)....... 227 260
Alpestralis (*crambus*). Fabr. *V.* Alpestre (herc.)........ 227 260
Alpestre (hercyne)........................... 227 260
Alpinalis (*scop.*) Treits. Curtis. *V.* Alpine (scopule)... 231 307
Alpinalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* Alpine (scopule)............................. 231 307
Alpinalis (*phal.*) Fabr. *V.* Alpine (scopule).......... 231 307
Alpine (scopule).............................. 231 307
Alpine (*l'*). Devill. *V.* Alpine (scopule)............. 231 307
Ambigualis (*eudor.*) Mihi. *V.* Ambiguë (eudorée)...... 229 228
Ambigualis (*herc.*) Treits. *V.* Ambiguë (eudorée)...... 229 288
Ambigue (eudorée)........................... 229 288
Ancienne (hypène)........................... 213 53
Ane (botys)................................. 232 318
Anguinalis (*ennychia*). Treits. *V.* Cordelière (ennychie)..................................... 226 244
Anguinalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Cordelière (ennychie).... 226 244
Anguinalis (*pyrausta*) Curtis. *V.* Cordelière (ennychie)..................................... 226 244
Angustalis (*pyr.*) Treits. Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn. *V.* Étroite (clédéobie)..................... 214 78

Angustalis (*cled.*) Curtis. *V.* Étroite (clédéobie)....... 214 78
Asinalis (*botys*). Mihi. *V.* Ane (botys)............... 232 318
Asinalis (*scop.*) Curtis. *V.* Ane (botys).............. 232 318
Asinalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Ane (botys)................ 232 318
Argentalis (*phal.*) Fabr. *V.* Lettrée (hydrocampe)..... 222 188
Argentée (*l'*). Devill. *V.* Lettrée (hydrocampe)........ 222 188
Arcualis (*bot.*) Hubn. *V.* Bouillon blanc (botys du).... 218 128
Atralis (*phal.*) Fabr. *V.* Huit-taches (ennychie)...... 226 248
Atralis (*ennychia*) Treits. *V.* Obscure ennychie)....... 226 252
Atralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Obscure (ennychie)........... 226 252
Auricilialis (*diosia*). Mihi. *V.* Frange dorée (diosie).... 229 281
Auriciliella (*linea*). Hubn. *V.* Frange dorée (diosie)... 229 281
Austriaca (*bomb.*) Esp. *V.* Bombyx (clédéobie)........ 230 300

Bande à l'envers (*la*).Geoff. *V.* Verdâtre (botys)........ 220 156
Bande esquissée (*la*) Geoff. *V.* Fourchue (botys)....... 219 147
Barbalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Chevelue (herminie)......... 211 34
Barbalis (*herm.*) Treits. *V.* Barbue (herminie).......... 211 26
Barbalis (*pyr.*) Linn. Fuessl. Gotze. Knoch. Mull. Curtis. *V.* Barbue (herminie)..................... 211 26
Barbalis (*phalæna*). Fabr. Scop. Clerck. *V.* Barbue (herminie)................................ 211 26
Barbatus (*crambus*). Fabr. *V.* Barbue (herminie)...... 211 26
Barbillons (*phal. à très-longs*). Degeer. *V.* Tâteuse (herminie)................................ 211 29
Barbue (herminie)............................ 211 26
Bec (hypène)................................. 230 298
Bec (*le*). Devill. *V.* Bec (hypène).................. 230 298
Bigutta (*noct.*) Esp. *V.* Poudrée (ennychie).......... 226 250
Bi-ponctuée (nymphule)....................... 221 167
Bi-punctalis (*nymphula*). Mihi. *V.* Bi-ponctuée (nymphale)................................ 221 167
Blanchatre (nole)............................ 228 273
Bombycalis (*cledeobia*). Curtis. *V.* Bombyx (cléd.)..... 230 300
Bombycalis (*pyr.*) Treits. Hubn. Wien. Verz. Gotze. *V.* Bombyx (clédéobie)...................... 230 300
Bombycalis (*phal.*) Fabr. *V.* Bombyx (clédéobie)...... 230 300
Bombycalis (*cramb.*) Fabr. *V.* Bombyx (clédéobie).... 230 300
Bombyx (clédéobie)........................... 230 300
Bordée (diosie).............................. 239 280
Borgia (clédéobie de)........................ 230 302

Borgialis (*cledeobia*). Alex. Lefebvre. *V.* Borgia (clédéobie de)........ 230 302
Bourjot (scopule de)........ 231 313
Bourjotalis (*scopula*). Alex. Lefebvre. *V.* Bourjot (scopule de)........ 231 313
Bouillon-blanc (botys du)........ 218 128
Bronzée (scopule)........ 235 359
Bronzée (*la*). Devill. *V.* Bronzée (scopule)........ 235 359
Brugnieralis (*botys*). Alex. Lefebvre. *V.* Brugnières (botys de)........ 232 320
Brugnières (botys de)........ 232 320
Brunatre (clédéobie)........ 214 82
Brunnealis (*cled.*) Mihi. *V.* Brunâtre (clédéobie)........ 214 82
Brunnealis (*pyr.*) Treits. *V.* Brunâtre (clédéobie)........ 214 82
Buissons (pyrauste des)........ 225 232
Buissons (*pyrale des*). Devill. *V.* Buissons (pyrauste des)........ 225 232

Calvaria (*noctua*). Wien. Verz. Illig. Fabr. Borkh. *V.* Cimetières (herminie des)........ 212 37
Calvarialis (*pyr.*) Treits. Wien Verz. Illig. Hubn. *V.* Cimetières (herminie des)........ 212 37
Caprealis (*pyr.*) Hubn. *V.* Cuivrée (aglosse)........ 213 67
Capuchon (nole)........ 228 264
Capuchon (*le*). Devill. *V.* Capuchon (nole)........ 228 264
Carnealis (*bot.*) Treits. *V.* Couleur de chair (botys)........ 232 322
Catalan (botys)........ 233 230
Catalaunalis (*botys*). Mihi. *V.* Catalan (botys)........ 232 330
Ceint (botys)........ 217 124
Ceinture (*la*) Devill. *V.* Zone blanche (ennychie)........ 226 245
Cendré (botys)........ 216 113
Centonalis (*nola*). Mihi. *V.* Ravaudée (nole)........ 228 275
Centonalis (*hercyna*). Treits. *V.* Ravaudée (nole)........ 228 275
Centonalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Ravaudée (nole)........ 228 275
Cespitalis (*pyrausta*). Treits. *V.* Buissons (pyrauste des)........ 225 232
Cespitalis (*pyr.*) Illig. Wien. Verz. Lang, Verz. Gotze. Brahm. Hubn. *V.* Buissons (pyrauste des)........ 225 232
Cespitalis (*phal.*) Fabr. *V.* Buissons (pyrauste des)........ 225 232
Chlamide (nole)........ 228 277
Chlamitulalis (*nola*). Mihi. *V.* Chlamide (nole)........ 228 277

Chlamitulalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Chlamide (nole)........ 228 277
Chevelue (herminie)........................... 211 34
Cimetières (herminie des)........................ 212 37
Cinctalis (*botys*) Treits. *V.* Ceint (botys)............. 217 124
Cinctalis (*scop.*) Curtis. *V.* Ceint (botys)............. 217 124
Cineralis (*botys*). Mihi. *V.* Cendré (botys)............ 216 113
Cineralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Cendré (botys)............ 216 113
Cingulalis (*enn.*) Treits. *V.* Zone blanche (ennych.) ... 226 245
Cingulalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Hubn. Schrank Lang, Verz. *V.* Zone blanche (ennychie)........... 226 245
Cingulalis (*pyrausta*). Curtis. *V.* Zone blanche (ennychie) 226 245
Cingulata (*geom.*) Linn. Clerck. *V.* Zone blanche (ennychie)................................. 226 245
Cingulata (*phal.*) Fabr. Gotze. Brahm. *V.* Zone blanche (ennychie)........................... 226 245
Clathralis (*scop.*) Mihi. *V.* Grillée (scop.)....... 231 et 236 311
Clathralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Grillée (scop.)....... 231 et 236 311
Comparalis (*botys*). Treits. *V.* Comparé (botys)........ 219 142
Comparalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Comparé (botys) 219 142
Comparé (botys)............................... 219 142
Console (*la*). Devill. *V.* Cimetières (herminie des).... 212 37
Conversalis (*pyrausta*). Mihi. *V.* Converse (pyr.)...... 234 353
Converse (pyrauste)............................ 234 353
Cordelière (ennychie).......................... 226 244
Cordelière (*la teigne*). Geoff. *V.* Cordelière (enn.)..... 226 244
Corse (clédéobie de)........................... 230 306
Corsicalis (*cledeobia*). *V.* Corse (clédéobie de)........ 230 306
Corticalis (*asopia*). Treits *V.* Corticale (asopie)....... 233 347
Corticalis (*pyr.*) Hubn. Gotze. Wien. Verz. *V.* Corticale (asopie.)................................... 233 347
Corticale (asopie)............................. 233 347
Costalis (*asopia*). Curtis. *V.* Frangée (asopie).......... 223 201
Costalis (*phal.*) Fabr. *V.* Frange (asopie)............. 223 201
Couleur de chair (botys)....................... 232 322
Courte (*la*). Devill. *V.* Étroite (clédéobie)............. 214 78
Crassalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Grasse (hypène)........... 235 357
Crassalis (*crambus*). Fabr. *V.* Épaisse (hypène)........ 212 50
Crassalis (*phal.*) Fabr. *V.* Épaisse (hypène)........... 212 50
Crassalis (*hyp.*) Treits. Curtis. *V.* Épaisse (hyp.)........ 212 50

Cratægella (*tinea*). Linn. Fabr. Wien. Verz. Hubn. Illig. Gotze. *V.* Alisier (eudorée de l')............. 229 292
Cratægella (*yponomeuta*). Treits. *V.* Alisier (eudorée de l')................................. 229 292
CRÊTÉE (nole)................................. 227 269
Cribralis (*herminia*) Treits. *V.* Crible (herm.)......... 230 296
Cribralis (*pyr.*) Hubn, *V.* Crible (herminie)........... 230 296
CRIBLE (herminie)............................. 230 296
Crinalis (*herminia*). Treits. *V.* Chevelue (hermin.)..... 211 34
Cristulalis (*nola*). Mihi. *V.* Crêtée (nole)............. 227 269
Cristulalis (*hercyna*). Treits. *V.* Crêtée (nole)......... 227 269
Cristulalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Crêtée (nole)............. 227 269
Crocealis (*botys*). Mihi. *V.* Safrané (botys)........... 235 365
Crocealis (*pyr.*) Hubn. *V.* Safrané (botys)............. 235 365
Cruentalis (*pyrausta*). Scrib. *V.* Ensanglantée (pyr.).... 224 214
Cuculata (*phal.*) Naturf. Berl. Mag. *V.* Capuchon (nole).. 228 264
Cuculatella (*tinea*). Linn. Fabr. Fuessl. Schwartz. Gotze. *V.* Capuchon (nole)....................... 228 264
Cuculatella (*bombyx*). Esp. *V.* Capuchon (nole)....... 228 264
CUIVRÉE (aglosse)............................. 213 67
Cuprealis (*pyr.*) Treits. *V.* Cuivrée (aglosse).......... 213 67
Curtalis (*phal.*) Fabr. *V.* Étroite (clédéobie).......... 214 78
Curtalis (*pyr.*) Illig. *V.* Étroite (clédéobie)............ 214 78

Dentalis (*odontia*). Mihi. *V.* Dentelée (odontie)....... 215 85
Dentalis (*scopula*). Schranck, Treits. *V.* Dentelée (odontie)..................................... 215 85
Dentalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Gotze. *V.* Dentelée (odontie)............................ 215 85
DENTELÉE (odontie)............................ 215 85
Dentelée (*la*). Devill. *V.* Dentelée (odontie).......... 215 85
Derivalis (*herminia*). Treits. *V.* Dérivée (herminie).... 211 21
Derivalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Dérivée (herminie)......... 212 21
DÉRIVÉE (herminie)............................ 211 21
DISSEMBLABLE (botys)........................... 233 333
Diversalis (*botys*). Treits. *V.* Dissemblable (botys)..... 233 333
DOUTEUSE (eudorée)............................ 229 290
Dubitalis (*eudorea*). Curtis. *V.* Douteuse (eudor.)..... 229 290
Dubitalis (*hercyna*). Treits. *V.* Douteuse (eudor.)...... 229 290

Dubitalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Douteuse (eudor.).......... 229 290
Dubitellus (*chilo*). Germar. *V.* Douteuse (eudor.)...... 229 209

Écussonnée (pyrauste)............................ 225 234
Élargie (*l'*). Devill. *V.* Prunellier (scopule du)........ 215 91
Elutalis (*pyr.*) Illig. Gotze. *V.* Prunellier (scop. du)... 215 91
Elutalis (*phal.*) Fabr. *V.* Prunellier (scopule du)...... 215 91
Elutalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Paillée (scopule)............ 216 102
Elutalis (*scop.*) Curtis. *V.* Paillée (scopule)........... 216 102
Emortualis (*herminia*). Treits. *V.* Olivâtre (herminie)... 211 18
Emortualis (*pyr.*) Hubn. *V.* Olivâtre (herminie)....... 211 18
Ensalis (*phal.*) Fabr. *V.* Proboscidale (hypène)........ 212 42
Ensatus (*crambus*). Fabr. *V.* Proboscidale (hyp.)....... 212 42
Ensanglantée (pyrauste)........................... 224 214
Entreponctuée (nymphule)........................ 221 162
Épaisse (hypène)................................. 212 50
Épi d'eau flottant (*phal. de l'*). Devill. *V.* Potamogéton hydrocampe du)........................... 222 172
Erigalis (*phal.*) Fabr. *V.* Étroite (clédéobie)........... 214 78
Erigatus (*crambus*). Fabr. *V.* Étroite (clédéobie)....... 214 78
Erosalis (*phal.*) Fabr. *V.* Forêts (asopie des).......... 223 203
Erucalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Sisymbre (scop. du)......... 216 100
Érugineux (botys)................................ 234 366
Etna (asopie de l')................................ 223 196
Étroite (clédéobie).......................... 214 et 225 78

Farinalis (*asopia*). Treits. *V.* Farine asopie de la...... 283 193
Farinalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Linn. Muller. Brahm. Panzer. Hubn. *V.* Farine (asopie de la)..... 223 193
Farinalis (*phal.*) Fabr. *V.* Farine (asopie de la)........ 223 191
Farine (asopie de la)............................. 223 193
Farine (*botys de la*). Latr. *V.* Farine asopie de la)..... 223 193
Farine (*pyrale de la*). Devill......................... 233 193
Fascialis (*ennychia*). Treits. *V.* Fasciée (ennychie)...... 226 247
Fascialis (*pyr.*) Hubn. *V.* Fasciée (ennychie).......... 227 247
Fascialis (*pyrausta*). Curtis. *V.* Fasciée (ennych.)...... 226 247
Fasciée (ennychie)................................ 226 247
Fauve (botys)................................... 219 144
Ferrara (scopule de).............................. 231 317
Ferraralis (*scop.*) Al. Lefeb. *V.* Ferrara (scop. de.).... 231 317
Ferrugineux (botys).............................. 218 138

Ferrugalis (*botys*). Treits. *V.* Ferrugineux (botys) 218 138
Ferrugalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Ferrugineux (botys) 218 138
Ferrugalis (*scop.*) Curtis. *V.* Ferrugineux (botys) 218 138
Fimbrialis (*asopia.*) Treits. *V.* Frangée (asopie) 223 201
Fimbrialis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Gotze. *V.* Frangée (asopie) 223 201
Fimbriatralis (*bot*) Mihi. *V.* Frange noire (botys). .) .. 234 352
FLAGELLÉE (scopule) 236 370
Flagellalis (scop.) Mihi. *V.* Flagellée (scopule) 236 370
FLAMME (asopie) 223 205
Flammealis (*asopia*. Treits. *V.* Flamme (asopie) 223 205
Flammealis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Gotze. *V.* Flamme (asopie) 223 205
Flavalis (*botys*). Treits. *V.* Jaune-serin (botys) 217 126
Flavalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig Gotze. Hubn, *V.* jaune-serin (botys) 217 126
Flavalis (*scop.*) Curtis. *V.* Jaune-serin (botys) 217 126
Flavalis (*phal.*) Fabr. *V.* Jaune-serin (botys) 217 126
Flaveolata (*phal.*) Berl. Mag. Naturf. *V.* Verdâtre (botys) 220 156
FLORALE (pyrauste) 225 236
Floralis (*pyrausta*). Treits. *V.* Florale (pyrauste 225 236
Floralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Florale (pyrauste) 225 236
Forficalis (*botys*). Treits *V.* Fourchu (botys) 219 147
Forficalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Fourchu (botys) 219 147
Forficalis (*scop.*) Curtis. *V.* Fourchu (botys) 219 147
Forficalis (*phal.*) Fabr. *V.* Fourchu (botys) 219 147
Forficatus (*crambus*) Fabr. *V.* Fourchu (botys 219 147
FORÊTS (asopie des) 223 203
Forêts (*pyr. des*) Devill. *V.* Grise (hermine) 211 28
FOURCHU (botys) 219 147
FRANGE DORÉE (diosie) 229 281
FRANGE FAUVE (asopie) 236 375
FRANGE NOIRE (botys) 234 352
FRANGÉE (asopie) 223 201
FROMENT (scopule du) 215 89
Froment (*pyr. du*). Devill. *V.* Froment (scop. du) 215 89
Frumentalis (*scop.*) Treits *V.* Froment (scop. du) 215 89
Frumentalis (*pyr.*) Linn. Illig. Gotze. *V.* Froment (scopule du) 215 89
Fulvalis (*botys*) Treits. *V.* Fauve (botys) 219 144

Fulvalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Fauve (botys)............... 219 144
Fulvo-ciliatis (*asop.*) Mihi. *V.* Frange-fauve (asop.)....
Fulminans (*noctua*. Fabr.) *V.* Dentelée (odontie)..... 215 85
Fuscalis (*botys*). Treits. *V.* Cendré (botys)............ 216 113
Fuscalis (*pyr.*) Wien. Verz Illig. Gotze. *V.* Cendré (otys)..................................... 216 113
Fuscalis (*scop.*) Curtis. *V.* Cendré (botys)........... 216 113
Fuscalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Parée (scopule)............. 215 96
Funerana (*pyr.*) Muller. *V.* Huit-taches (ennychie).... 226 248

Garantie (*la*) *noct. calvaria.* Devill. *V.* Cimetières (herminie des).................................. 212 37
Gemmata (*phal.*) Berl. Mag. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la).................................. 222 179
Glabralis (*phal.*) Fabr. *V.* Lancéolé (botys).......... 216 111
Glabralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Lancéolé (botys).......... 216 111
Glaucinale (*crambe*). Walkenaër. *V.* Glauque (asopie).. 223 196
Glaucinalis (*asopia*). Treits. *V.* Glauque (asopie)...... 223 196
Glaucinalis (*agrotera*). Schrank. *V.* Glauque (asopie).. 223 196
Glaucinalis (*pyralis*). Hubn. Gotze. Muller. Illig. Clerck. *V.* Glauque (asopie)............................ 223 196
Glaucinalis (*crambus*). Fabr. Glauque (asopie)....... 223 196
Glaucinalis (*pyralis*). Hubn. *V.* Brunâtre (clédéobie)... 214 82
Glauque (asopie).................................. 223 196
Græcalis (*cledeobia*). Mihi *V.* Grecque (clédéobie).... 214 76
Graisse (aglosse de la)............................ 213 63
Graisse (*pyr. de la*). Devill. *V.* Graisse (aglosse de la).. 213 63
Graisse (*phal. de la*). Degeer. *V.* Graisse (aglosse de la). 213 63
Gras (*crambe*). Walkenaer. *V.* Graisse (aglosse de la).. 213 63
Grasse (hypène).................................. 235 357
Grecque (clédéobie)............................... 214 76
Grenade (pyrauste)................................ 224 222
Grillée (scopule)......................... 231 et 236 311
Grise (herminie).................................. 211 23
Grisealis (*herminia*). Treits. *V.* Grise (herminie)...... 211 23
Grisealis (*pyr.*) Hubn. *V.* Grise (herminie).......... 211 23
Grise à ligne brune et points noirs (*phal.* Geoff. *V.* Stratiote (hydrocampe de la)......................... 222 183
Guttalis (*pyrausta*). Curtis. *V.* Huit taches (ennychie).. 226 248
Guttalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Schrank. Lang, Verz. Gotze. *V.* Huit-taches (ennychie)............ 226 248

Holosericalis (*hercyna*). Treits. *V.* Soyeuse (herc.)..... 234 355
Hortulata (*phal*) Muller. *V.* Ortie (botys de l')....... 216 107
HOUBLON (botys du).......................... 217 121
HUIT-TACHES (ennychie à).................... 226 248
HYALIN (botys).............................. 217 119
Hyalinalis (*botys*). Treits *V.* Hyalin (botys).......... 217 119
Hyalinalis (*pyr.*) Hubn. Schrank. *V.* Hyalin (botys)... 217 119
Hyalinalis (*scop.*) Curtis. *V.* Hyalin (botys).......... 217 119
Hybridalis (*botys*). Treits. *V.* Hybride (botys........ 220 153
Hybridalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Hybride (botys).......... 220 153
Hybridalis (*scop.*) Curtis. *V.* Hybride (botys).......... 220 153
HYBRIDE (botys)............................. 220 153

ITALIENNE (clédéobie)....................... 214 72
Incertalis (*eudorea*). Mihi. *V.* Incertaine (eudor.)..... 229 286
INCERTAINE (eudorée)........................ 229 286
INTERMÉDIAIRE (pyrauste).................... 234 350
Intermedialis (*pyrausta*). Mihi. *V.* Intermédiaire (pyrauste)............................ 234 350
Interpunctalis (*nymph.*) Treits. *V.* Entreponctuée (nymphale)........................... 221 162
Interpunctalis (*nymph.*) Hubn. *V.* Entreponctuée (nymphule)............................ 221 162
Isatidalis (*botys*). Mihi. *V.* Pastel (botys du).......... 233 336
Isthme (*l'*). *V.* Ensanglantée (pyrauste)............. 224 214

JAUNATRE (clédéobie)........................ 214 81
Jaunâtre (*la*). Devill. *V.* Jaune serin (botys).......... 217 126
JAUNE (botys)............................... 233 331
JAUNE SERIN (botys)......................... 217 126

Lancealis (*botys*). Treits. *V.* Lancéolé (botys......... 216 111
Lancealis (*pyr.*) Wien. Verz. Gotze. Illig. *V.* Lancéolé (botys).............................. 216 111
Lancealis (*scop.*) Curtis. *V.* Lancéolé (botys)......... 216 111
LANCÉOLÉ (botys)............................ 216 111
Lemnalis (*nymph.*) Treits. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la)........................... 222 179
Lemnalis (*hydroc.*) Mihi. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la).............................. 222 179

Lemnalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la)........................ 222 179
Lemnata (*hydroc.*) Curtis Latr. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la)................................ 222 179
Lemnata (*geom.*) Linn. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la).................................... 222 179
Lemnata (*phal.*) Fabr. Gotze. Naturf. Muller. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la).................. 222 179
Lenticule (*phal. de la*). Devill. *V.* Lentille d'eau (hydrocampe de la)................................ 222 179
LENTILLE D'EAU (hydrocampe de la).................. 222 179
LETTRÉE (hydrocampe)........................ 222 188
Leucophæalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Prunellier (scop. du) 215 91
Limbalis (*pyr.*) Schrank. Hubn. *V.* Ceint (botys)..... 217 124
Literalis (*hydr.*) Curtis. *V.* Lettrée (hydrocampe)...... 222 188
Literalis (*nymp.*) Treits. Schrank. *V.* Lettrée (hydrocampe).................................... 222 188
Literalis (*pyral.*) Wien. Verz. Hubn. Illig. Gotze. *V.* Lettrée (hydrocampe)........................ 222 188
Literata (*phal.*) Scopoli. *V.* Lettrée (hydrocampe).... 222 188
Lividalis (*hypena*). Treits. *V* Livide (hypène).......... 213 55
Lividalis (*pyralis*). Hubn. *V.* Livide (hypène)........ 213 55
LIVIDE (hypène)........................... 213 55
Lucidalis (*asopia*). Treits. *V.* Lucide (asopie)........ 223 198
Lucidalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Lucide (asopie)........... 223 198
LUCIDE (asopie).......................... 223 198
LUNULÉ (botys)........................... 235 361
Lutealis (*botys*). Mihi. *V.* Jaune (botys)............. 233 331

Manualis (*hercyna*). Treits. *V.* Manuelle (hercyne).... 227 256
Manualis (*pyr.*) Hubn. *V.* Manuelle (hercyne)........ 227 256
MANUELLE (hercyne)........................ 227 256
Margaritalis (*scopula*). Treits. Curtis. *V.* Sisymbre (scopule du)................................ 216 100
Margaritalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn. *V.* Sisymbre (scopule du)..................... 216 100
Margaritalis (*phal.*) Fabr. *V.* Sisymbre (scopule du)... 216 100
Margaritalis (*botys*). Mihi. *V.* Nacré (botys)........... 236 372
Margaritalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Nacré (botys)........... 236 372
Marginalis (*diosia*). Mihi. *V.* Bordée (diosie)......... 229 280

Marginalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Schrank. *V.* Bordée (diosie) 229 280
Marginée (*la*). Engramm. *V.* Bordée (diosie) 229 280
MARSEILLAISE (clédéobie) 230 304
Massilialis (*cledeob.*) Mihi. *V.* Marseillaise (clédéobie). 230 304
Mœstalis (*pyrausta*). Mihi. *V.* Triste (pyrauste) 224 228
Moldavica (*bomb.*) Esp. *V.* Bombyx (clédéobie) 230 300
Monspesulalis (*ennychia*). Mihi. *V.* Montpellier (ennychie de) 233 349
MONTPELLIER (ennychie de) 233 349
Museau (*le*). Devill. *V.* Proboscidale (hypène) 212 42
Muselière (*herminie*). Latr. *V.* Rostrale (hypène) 212 46
Munda (*noctua*). Berl. Mag. *V.* Soyeux (botys) 219 145

NACRÉE (botys) 236 372
Nemausalis (*botys*). Mihi. *V.* Nimois (botys) 236 377
Nemoralis (*phal.*) Fabr. *V.* Grise (herminie) 211 23
Nemoralis (*pyr.*) Curtis. *V.* Grise (herminie) 211 23
Nemoralis (*asopia*). Treits. *V.* Forêts (asopie des) 223 203
Nemoralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Forêts (asopie des) 223 203
Nemoralis (*agrot.*) Schrank. *V.* Forêts (asopie des) 223 203
Nemoralis (*phal.*) Scopoli. *V.* Forêts (asopie des) 223 203
Nemorum (*crambus*). Fabr. *V.* Grise (herminie) 211 23
NÉNUPHAR (hydrocampe du) 222 177
Nénuphar (*phal. du*) Devill. *V.* Nénuphar (hyd.) 222 177
Netricalis (*pyr.*) Treits, Hubn. *V.* Italienne (clédéobie). 214 72
Nigralis (*pyr.*) Schrank. *V.* Bronzée (scopule) 235 359
Nigralis (*ennychia*). Treits. *V.* Noire (ennychie) 226 253
Nigralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Noire (ennychie) 226 253
Nigralis (*phal.*) Fabr. *V.* Noire (ennychie) 226 253
NÎMOIS (botys) 236 377
Nitidalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Glauque (asopie) 223 196
Nitidalis (*phal.*) Fabr. *V.* Glauque (asopie) 223 196
Nitidulata (*phal.*) Berl. Mag. *V.* Nénuphar (hydrocampe du) 222 177
Noctuella (*tin.*) Wien. Verz. Illig. *V.* Hybride (bot) . . . 220 153
NOIRE (ennychie) 226 253
NOMBRÉE (nymphule) 221 164
Normalis (*pyrausta*). Treits. *V.* Normale (pyrauste) 225 258
Normalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Normale (pyrauste) 225 238
NORMALE (pyrauste) 225 238

Nubilalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Houblon (botys du)........ 217 121
Nudalis (*nymph.*) Mihi. *V.* Nue (nymphale)........... 233 340
Nudalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Nue (nymphale)............ 233 340
Nue (nymphale)............................. 233 340
Numeralis (*nymph.*) Treits. *V.* Nombrée (nymphale).. 221 164
Numeralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Nombrée (nymphale)...... 221 164
Nymphœalis (*nymphula*) Schrank. *V.* Potamogéton (hydrocampe du).............................. 222 172
Nymphœalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Potamogéton (hyd.)..... 222 172
Nymphœalis (*hydr.*) Mihi. *V.* Nénuphar (hydr. du).... 222 177
Nymphœalis (*nymph.*) Treits. *V.* Nénuphar (hydrocampe du)................................ 222 177
Nymphœata (*hydr.*) Curtis. *V.* Nénuphar (hyd. du)... 222 177
Nymphœata (*geom.*) Linn. Latr. *V.* Nénuphar (hydrocampe du)................................ 222 177
Nymphœata (*phal.*) Fabr. Gotze. Naturf. Muller. Fuessl. *V.* Nénuphar (hydrocampe du).................. 222 177

Obesalis (*hyp.*) Treits. Curtis. *V.* Grasse (hypène)...... 235 357
Obliquata (*phal.*) Fabr. *V.* Saule (madope du)....... 213 59
Obscure (ennychie.............................. 226 252
Obsitalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Ancienne (hypène)......... 213 53
Obsitalis (*hyp.*) Treits *V.* Ancienne (hypène)......... 213 53
Ochrealis (*botys*). Treits. *V.* Ochreux (botys)......... 219 140
Ochrealis (*pyr.*) Hubn. *V.* Ochreux (botys)............ 219 140
Ochrealis (*scop.*) Curtis. *V.* Ochreux (botys)........... 219 140
Ochreux (botys)............................ 219 140
Octomacularis (*ennyc.*) Treits *V.* Huit-taches (enn.)... 226 248
Octomaculata (*geom.*) Linn. *V.* Huit-taches (enn.).... 226 248
Offices (*phal. des*). Rolandex. *V.* Graisse (aglosse de la)................................... 213 63
Olivalis (*scop.*) Treits. *V.* Olive (scopule)........... 231 309
Olivalis (*pyral.*) Wien. Verz. Illig. Gotze. *V.* Olive (scopule................................... 231 309
Olivaria (*geom.*) Borkh. *V.* Olivâtre (herminie)...... 211 18
Olivatre (herminie).......................... 211 18
Olive (scopule)............................. 231 309
Ondée (nymphule)........................... 221 160
Ondée (*l'*). Devill............................ 221 160
Opaque (scopule)........................... 215 98
Opacalis (*scop.*) Treits. *V.* Opaque (scopule)......... 215 98

Opacalis (*pyr.*) Hnbn. *V.* Opaque (scopule)........... 215 98
Ophialis (botys). Treits. *V.* Serpent (botys)............ 232 326
Ornatalis (*asopia*) Parreyss. *V.* Ornée (asopie)....... 223 207
Ornée (asopie)..................................... 223 207
Ortie (botys de l')................................ 216 107
Ortie (*phal. de l'*) Devill. *V.* Ortie (botys de l')........ 216 107
Ostrinalis (*pyrausta.*) Treits. *V.* Violette (pyrauste).... 224 226
Ostrinalis (*pyral.*) Hubn. *V.* Violette (pyrauste)....... 224 226

Paillée (scopule).................................. 216 102
Pale (botys)....................................... 232 328
Palealis (*botys*). Treits. *V.* Verdâtre (botys)........... 220 156
Palealis (*pyr.*) Hubn. *V.* Verdâtre (botys).............. 220 156
Palealis (*phal.*) Fabr. *V.* Verdâtre (botys)............ 220 156
Pallidalis (*botys*). Mihi. V. Pâle (botys)............... 232 328
Pallidalis (*scop.*) Treits. *V.* Pâle (botys)............. 232 328
Pallidalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Pâle (botys)............... 232 328
Pallidata (*phal.*) Berl. Mag. *V.* Paillée scopule 216 102
Palliola (*noctua*). Wien. Verz. Illig *V.* Capuchon (nole)...................................... 228 264
Palliolalis (*nola*). Curtis. *V.* Capuchon (nole)........ 228 264
Palliolalis (*hercyna*). Treits. *V.* Capuchon (nole) 228 264
Palliolalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Capuchon (nole)........... 228 264
Palpalis (*hypena*). Treits. *V.* Bec (hypène)........... 230 298
Palpalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Bec (hypène)............... 230 298
Palpalis (*phal.*) Fabr. *V.* Bec (hypène).............. 230 298
Palpalis (*crambus*). Fabr. *V.* Bec (hypène)........... 230 298
Paludata (*phal.*) Fabr. *V.* Stratiose (hyd. de la)....... 222 183
Parée (scopule)..................................... 215 96
Parée (*la*). Devill. *V.* Parée (scopule)............... 215 96
Pastel (botys du).................................. 233 336
Pectinée (*la*) Devill. *V.* Bombyx (clédéobie)......... 230 300
Pectinalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Barbue (herminie)......... 211 26
Perle (botys)...................................... 220 155
Perpendiculaire (botys)............................ 232 324
Perpendiculalis (*botys*). Mihi. *V.* Perpendiculaire (botys). 232 324
Petit deuil (*le*). Devill. *V.* Alpestre (hercyne)......... 227 260
Pinces (*les*). Devill. *V.* Fourchu (botys).............. 219 147
Pinguinalis (*pyr.*) Treits. Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm. Hubn. *V.* Graine (aglosse de la)....................... 213 63

Pinguinalis (*phal.*) Fabr. *V.* Graine (aglosse de la).... 213 63
Pinguis (*crambus*) Fabr. *V.* Graine (aglosse de la)..... 213 63
Plumeuse (herminie).......................... 211 31
Poli (botys).................................. 218 134
Politalis (*botys*). Treits. *V.* Poli (botys)............. 218 134
Politalis (*pyral.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze. *V.* Poli (botys)....................... 218 134
Politalis (*phal.*) *V.* Poli (botys).................... 218 134
Pollinalis (*ennychia*). Treits. *V.* Poudrée (ennychie)... 226 250
Pollinalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Gotze. Illig. Fuessl. Brahm. *V.* Poudrée (ennychie).................. 226 250
Pollinalis (*pbal.*) Fabr. *V.* Poudrée (ennychie)........ 226 250
Polygonalis (*botys*) Treits. *V.* Tramane (bot. de la).... 220 150
Polygonalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Tramane (bot. de la)..... 220 150
Porphyralis (*pyrausta*). Schrank. *V.* Grenade (pyr.)... 224 222
Porphyralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Grenade (pyrauste)....... 224 222
Potamogalis (*nymph.*) Schrank. *V.* Nénuphar (hyd.)... 222 177
Potamogalis (*nymph.*) Treits. *V.* Potamogéton (hydrocampe).................................. 222 172
Potamogalis (*hydr.*) Mihi. *V.* Potamogéton (hyd.)..... 222 172
Potamogata (*hydr.*) Curtis. *V.* Patamogéton hyd.)..... 222 172
Potamogata (*geom.*) Linn. Latr. *V.* Potamogéton (hydrocampe).................................. 222 172
Patomogata (*phal.*) Fabr. Fuess. Gotze Muller. *V.* Potamogéton (hydrocampe)....................... 222 172
Potamogéton (hydrocampe)..................... 222 172
Poudrée (ennychie)........................... 226 250
Poudrée (*la*). Devill. *V.* Poudrée (ennychie).......... 226 250
Poudreuse (scopule).......................... 215 94
Pourprée (pyrauste).......................... 224 218
Pourprée (*la*) Devill. *V.* Pourprée (pyrauste)......... 224 218
Proboscidale (hypène)........................ 212 42
Proboscidale (*herm.*) Latr. *V.* Proboscidale (hyp...... 212 42
Proboscidalis (*pyr.*) Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm. Hubn. *V.* Proboscidale (hypène)........................... 212 42
Proboscidalis (*phal.*) Fabr. scop. *V.* Proboscidale (hypène)................................ 212 42
Proboscidalis (hyp.) Schrank. Treits. *V.* Proboscidale (hypène)................................ 212 42
Provençale (clédéobie)....................... 224 74

Provincialis (clédéobie). Mihi. *V*. Provençale (clédéobie). 214 74
Prunalis (*scop.*) Treits. Curtis. *V*. Prunellier (scopule du).. 215 91
PRUNELLIER (scopule du)........................... 215 91
Pudica (pyrausita) Mihi. *V* Pudique (pyrauste)...... 224 212
PUDIQUE (pyrauste)................................ 224 212
Pulveralis (*scop.*) Treits. *V*. Poudreuse (scop.)........ 215 94
Pulveralis (*pyr.*) Hubn. *V*. Poudreuse (scop.)......... 215 94
Punicalis (*phal.*) Fabr. *V*. Grenade (pyrauste)........ 224 222
Punicealis (*pyrausta*). Schrank. *V*. Pourprée (pyr.).... 224 218
Punicealis (*pyr.*) Hubn. *V*. Pourprée (pyrauste)....... 224 218
Punicealis (*pyrausta*). Tretits. *V*. Grenade (pyrauste) .. 224 222
Punicealis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Gotze. *V*. Grenade (pyrauste).. 224 222
Purpuralis (*pyrausta*). Treits. *V*. Pourprée (pyrauste).. 224 218
Purpuralis (*pyr.*) Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Muller. Brahm. Clerck. *V*. Pourprée (pyrauste).. 224 218
Purpuralis (*phal.*) Fabr. *V*. Pourprée (pyrauste)...... 224 218
Purpurine (*la*). Devill. *V*. Frangée (asopie)........... 223 201
Pustulalis (*pyrausta*). Mihi. *V*. Pustulée (pyrauste).... 225 230
Pustulalis (*pyr.*) Hubn. *V*. Pustulée (pyrauste)....... 225 230
PUSTULÉE (pyrauste)................................ 225 230
Pygmæalis (*pyrausta*). Mihi. *V*. Pygmée (pyrauste).... 224 225
PYGMÉE (pyrauste)................................. 224 225
Pyralis (*phal.*) Fuessl. Lang, Verz. Gotze. *V*. Farine (asopie).. 223 193
Pyralis (*agrostera*). Schrank. *V*. Farine (asopie)....... 223 193

Queue jaune (*la*). Geoff. Degeer. Latr. *V*. Ortie (botys de l').. 216 107

Ramalis (*crambus*). Fabr. *V*. Dentelée (odontie)....... 215 85
Ramalis (*phal.*) Fabr. *V*. Dentelée (odontie).......... 215 85
RAMBUR (hydrocampe de)........................... 233 343
Ramburialis (*hydroc.*) *V*. Rambur (hydrocampe)..... 233 343
Radiata (*noctua*). Esp. *V*. Dentelée (odontie)......... 215 85
Radiatalis (*pyr.*) Hubn. *V*. Rostrale (hypène)......... 212 46
Raquette (*la*). Devill. *V*. Barbue (herminie)........... 211 26
RAVAUDÉE (nole)................................... 228 275

Repandalis (*pyr.*) Wien. Verz. Gotze. Hubn. *V.* Froment (scopule du)........................ 215 89
Repandata (*phal.*) Fabr. *V.* Froment (scopule du)..... 215 89
Rivulalis (*hydroc.*) Mihi. *V.* Ruisseaux (hydroc. des)... 233 341
RHODODENDRON (botys du)........................ 235 363
Rhododendronalis (*botys*). Mihi. *V.* Rhododendron (botys du)........................ 235 363
ROSTRALE (hypène)........................ 212 46
Rostralis (*hyp.*) Schrank. Treits. *V.* Rostrale (hypène).. 212 46
Rostralis (*pyr.*) Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Hubn. *V.* Rostrale (hypène)........... 212 46
Rostralis (*phal.*) Fabr. *V.* Rostrale (hypène).......... 212 46
Rostratus (*crambus*). Fabr. *V.* Rostrale (hypène)...... 212 46
Rostrée (*crambe*). Walkenaër. *V.* Rostrale (hypène).... 212 46
Rouge (*la*). Devill. *V.* Grenade (pyrauste)............ 224 222
ROUGEATRE (asopie)........................ 233 345
Rubidalis (*asopia*). Treits. *V.* Rougeâtre (asopie)...... 233 345
Rubidalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Rougeâtre (asopie).......... 233 345
Rubiginalis (*botys*). Treits. *V.* Rubigineux (botys)..... 218 130
Rubiginalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Rubigineux (botys)....... 218 130
RUBIGINEUX (botys)........................ 218 130
Rufimistralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Bronzée (scopule)....... 235 359
RUPICOLE (hercyne)........................ 227 258
Rupicolalis (*hercyna*). Treits. *V.* Rupicole (hercyne)... 227 258
Rupicolalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Rupicole (hercyne)...... 227 258
RUISSEAUX (hydrocampe des)........................ 233 341

SAFRANÉ (botys)........................ 235 365
Salicalis (*hypena*). Treits. *V.* Saule (madope du)....... 213 59
Salicalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze. Hubn. *V.* Saule (madope du)........................ 213 59
Salicalis (*phal.*) Fabr. *V.* Saule (madope du).......... 213 59
Sambucalis (*botys*). Treits. *V.* Sureau (botys du)....... 218 131
Sambucalis (*pyr.*) Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Gotze. Brahm. Hubn. *V.* Sureau (botys du)................ 218 131
Sambucalis (*scop.*) Curtis. *V.* Sureau (botys du)....... 218 131
Sambucata (*phal.*) Fabr. *V.* Sureau (botys du)........ 218 131
Sanguinalis (*pyr.*) Treits. *V.* Ensanglantée (pyrauste).. 224 214
Sanguinalis (*pyralis*). Linn. Illig. Scriba. Wien. Verz. Gotze. *V.* Ensanglantée (pyrauste)................ 224 214
Sanguinalis (*phal.*) Fabr. *V.* Ensanglantée (pyrauste).. 224 214

Saule (*pyrale du*). Devill. *V*. Saule (madope du)...... 213 59
Saule (madope du)................................ 213 59
Scutalis (*pyrausta*). Treits. *V*. Écussonnée (pyrauste)... 225 234
Scutalis (*pyr.*) Hubn. *V*. Écussonnée (pyrauste)........ 225 234
Sericealis (*botys*). Treits. *V*. Soyeux (botys)........... 219 145
Sericealis (*pyr.*) Hubn. *V*. Soyeux (botys)........... 219 145
Sericealis (*scop.*) Curtis. *V*. Soyeux (botys)............ 219 145
Sericealis (*phal.*) Fabr. *V*. Soyeux (botys)............ 219 145
Selenalis (*botys*). Mihi. *V*. Lunulé (botys)............. 235 361
Selenalis (*pyr.*) Hubn. *V*. Lunulé (botys)............. 235 361
Serpent (botys)................................ 232 326
Sicilienne (pyrauste)............................ 225 240
Siculalis (*pyr.*) Mihi. *V*. Sicilienne (pyrauste)......... 225 240
Silacealis (*botys*). Treits. *V*. Houblon (botys du)........ 217 121
Silacealis (*pyr.*) Hubn. *V*. Houblon (botys du)....... 217 121
Simplonialis (*pyr.*) Parreyss. *V*. Alpestre (herc.)...... 227 260
Sisymbre (scopule du)........................... 216 100
Sophialis (*scop.*) Treits. *V*. Sophie (scopule de)....... 231 315
Sophialis (*pyr.*) Hubn. *V*. Sophie (scopule de)........ 231 315
Sophialis (*phal.*) Fabr. *V*. Sophie (scopule de)........ 231 315
Sophiæ (*crambus*). Fabr. *V*. Sophie (scopule de)...... 231 315
Sophie (scopule de)............................. 231 315
Sordidalis (*pyr.*) Hubn. *V*. Buissons (pyr. des)........ 225 232
Soyeux (botys)................................. 219 145
Soyeuse (*la*). Devill. *V*. Soyeux (botys).............. 219 145
Soyeuse (hercyne).............................. 234 355
Sticticalis (*scop.*) Treits. Curtis. *V*. Parée (scopule).... 215 96
Sticticalis (*pyr.*) Linn. Gotze. *V*. Parée (scopule)...... 215 96
Sticticalis (*phal.*) Fabr. *V*. Parée (scopule)............ 215 96
Stramentalis (*scop.*) Treits. *V*. Paillée (scopule)....... 216 102
Stratiole (*phal.*) Walkenaër. *V*. Stratiote (hydrocampe de la)................................ 222 183
Stratiotalis (*nymph.*) Treits. *V*. Stratiote (hydrocampe de la)................................ 222 183
Stratiotalis (*hydr.*) Mihi. *V*. Stratiote (hydr. de la)..... 222 183
Stratiotalis (*pyr.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V*. Stratiote (hydrocampe de la)....................... 222 183
Stratiotata (*hydr.*) Curtis. *V*. Stratiote (hydr. de la).... 222 183
Stratiotata (*geom.*) Linn. Latr. *V*. Stratiote (hydrocampe de la)................................ 222 183
Stratiotata (*phal.*) Fabr. *V*. Stratiote (hydr. de la).... 222 183

STRATIOTE (hydrocampe de la)........................ 222 183
Stratiote aloïde (*phal. de la*). Devill. *V.* Stratiote (hydrocampe de la)................................ 222 183
Stratiote (*phal. aquatique du*). Degeer. *V.* Stratiote (hydrocampe de la)................................ 222 183
Strigula (*noct.*) Wien. Verz. Illig. *V.* Strigule (nole).... 227 267
Strigula (*bomb.*) Esp. Strigule (nole)................ 227 267
Strigulalis (*nola*). Curtis. *V.* Strigule (nole)........... 227 267
Strigulalis (*hercyna*). Treits. *V.* Strigule (nole)....... 227 267
Strigulalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Strigule (nole)............ 227 267
STRIGULE (nole)................................ 227 267
Sulphuralis (*botys*). Treits. *V.* Sulphureux (botyx)..... 235 368
Sulphuralis (*pyr.*) Hubn. *V.* Sulphureux (botys)...... 235 368
SULPHUREUX (botys)............................. 235 368
Suppandalis (*pyr.*) Treits. Hubn. *V.* Jaunâtre (cléd.).. 214 81
SUREAU (botys du)............................... 218 131
Sureau (*phal. du*). *V.* Sureau (botys du)............. 218 131

Tarsiplumalis (*herm.*) Treits. *V.* Plumeuse (herminie). 211 31
Tarsiplumalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Plumeuse (herminie)... 211 31
TATEUSE (herminie).............................. 211 29
Tâteuse (*la*). Devill. *V.* Tâteuse (herminie)........... 211 29
Tentaculalis (*herm.*) Treits. *V.* Tâteuse (herminie)..... 211 29
Tentaculalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Tâteuse (herminie)...... 211 29
Tentacularis (*pyr.*) Linn. Lang, Verz. Gotze. Muller. *V.* Tâteuse (herminie)........................... 211 29
Tentacularis (*phal.*) Fabr. *V.* Tâteuse (herminie)...... 211 29
Tentacularis (*crambus*). Fabr. *V.* Tâteuse (herminie)... 211 29
Tinealis (*pyr.*), Wien. Verz. Illig. *V.* Rostrale (hyp.).... 212 46
Thalitron des boutiques (*pyr. des*). Devill. *V.* Sophie (scopule de)................................. 231 315
Togatulalis (*nola*). Mihi. *V.* Toge (nole)............... 228 271
Togatulalis (*pyr.*) Hubn. *V.* Toge (nole).............. 228 271
Togatulalis (*herc.*) Treits. *V.* Toge (nole)............. 228 271
TOGE (nole).................................... 228 271
Toupet (*le*). Devill. *V.* Rostrale (hypène)............. 212 46
Toupet à pointes (*le*). Geoff. *V.* Rostrale (hypène)..... 212 46
TRAINASSE (botys de la)......................... 220 150
Trigutta (*noctua*). Esp. *V.* Huit taches (nymph. à).... 226 248
TRINAIRE (botys)................................ 218 136
Trinaire (*la*). Devill. *V.* Trinaire (botys)............. 218 136

Trinalis (botys). Treits. *V*. Trinaire (botys).......... 218 136
Trinalis (pyr.) Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn. *V*. Trinaire (botys)........................ 218 136
Trinalis (phal.) Fabr. *V*. Traînasse (botys de la)..... 218 136
Triste (pyrauste)........................... 224 228
Trouble (botys)........................... 236 373
Turbidalis (botys). Treits. *V*. Trouble (botys).......... 236 373

Umbralis (pyr.) Hubn. *V*. Olive (scopule)........... 231 309
Undalis (nymph.) Treits. *V*. Ondée (nymphule)....... 221 160
Undalis (pyr.) Hubn. *V*. Ondée (nymphule).......... 221 160
Undalis (phal.) Fabr. *V*. Ondée (nymphule)......... 221 160
Unie (l'). Devill. *V*. Poli (botys).................... 218 134
Unionalis (botys). Treits. *V*. Perle (botys)........... 220 155
Unionalis (pyr.) Hubn. *V*. Perle (botys)............. 220 155
Uni-punctalis (nymphula). Mihi. *V*. Uni-ponctuée (nymphule)................................ 221 166
Uni-ponctuée (nymphule)....................... 221 166
Urticalis (botys). Treits. *V*. Ortie (botys de l')........ 216 107
Urticalis (pyr.) Hubn. Wien. Verz. Illig. Brahm. *V*. Ortie (botys de l')......................... 216 107
Urticalis (scop.) Curtis. *V*. Ortie (botys de l')......... 216 107
Urticata (geometra). Linn. Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Schwarz. Scopoli. *V*. Ortie (botys de l')............................ 216 107
Urticata (phal.) Fabr. *V*. Ortie (botys de l')......... 216 107
Urticole (phal.) Walkenaër. *V*. Ortie (botys de l')..... 216 107

Valaisanne (eudorée)......................... 229 284
Vallesialis (eudorea). Mihi. *V*. Valaisanne (eudorée)... 229 284
Ventre relevé (phal. à). Geoff. *V*. Farine (asopie de la). 223 193
Ventilabre (herm.) Latr. *V*. Plumeuse (herminie)...... 211 31
Verbascalis (botys). Treits. *V*. Bouillon blanc (botys du). 218 128
Verbascalis (pyralis). Wien. Verz. Illig. Gotze. *V*. Bouillon blanc (botys du)......................... 218 128
Verdâtre (la). Devill. *V*. Glauque (asopie)........... 223 196
Verdatre (botys)............................ 220 156
Verdâtre (la). Devill. *V*. Verdâtre (botys)............ 220 156
Vertical (botys)............................ 217 116
Verticale (phal.) Walkenaër. Devill. *V*. Vertical (botys). 217 116
Verticalis (botys). Treits. *V*. Vertical (botys).......... 217 116

Verticalis (*pyr.*) Linn. Wien. Verz. Illig. Fuessl. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Muller. Schwarz. Hubn. *V.* Vertical (botys)........ 217 116
Verticalis (*scop.*) Curtis. *V.* Vertical (botys).......... 217 116
VIOLETTE (pyrauste)........ 224 226
VIRGINALE (pyrauste)........ 224 216
Virginalis (*pyrausta*). Mihi. *V.* Virginale (pyrauste)... 224 216

ZONE BLANCHE (ennychie)........ 226 245
Zone blanche (*la*). Fourcroy. *V.* Zone blanche (ennychie)........ 226 245

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

De la page 18 à la page 33, au lieu de pl. 1, *lisez* : pl. 211.

De la page 27 à la page 50, au lieu de pl. 2, *lisez* : pl. 212.

De la page 55 à la page 67, au lieu de pl. 3, *lisez* : pl. 213.

De la page 72 à la page 82, au lieu de pl. 4, *lisez* : pl. 214.

Page 78, CLEDEOBIA ANGUSTALIS (pl. 214, fig. 4), *ajoutez* : et pl. 225, fig. 8.

De la page 85 à la page 98, au lieu de pl. 5, *lisez* : pl. 215.

Page 100, Synonymie, au lieu de ligitim, *lisez* : legitim.

De la page 100 à la page 113, au lieu de pl. 6, *lisez* : pl. 216.

De la page 116 à la page 126, au lieu de pl. 7, *lisez* : pl. 217.

Page 128, au lieu de pl. 8, *lisez* : pl. 218.

Page 225, après ces mots, PYRAUSTA PYGMÆALIS, *ajoutez* : Mihi.

Page 311, SCOPULA CLATHRALIS (pl. 231, fig. 3), *ajoutez* : et pl. 236, fig. 8.

Page 330, BOTYS CATALAUNALIS, *ajoutez* à la fin de la description, qu'il se trouve également dans les environs de Montpellier.

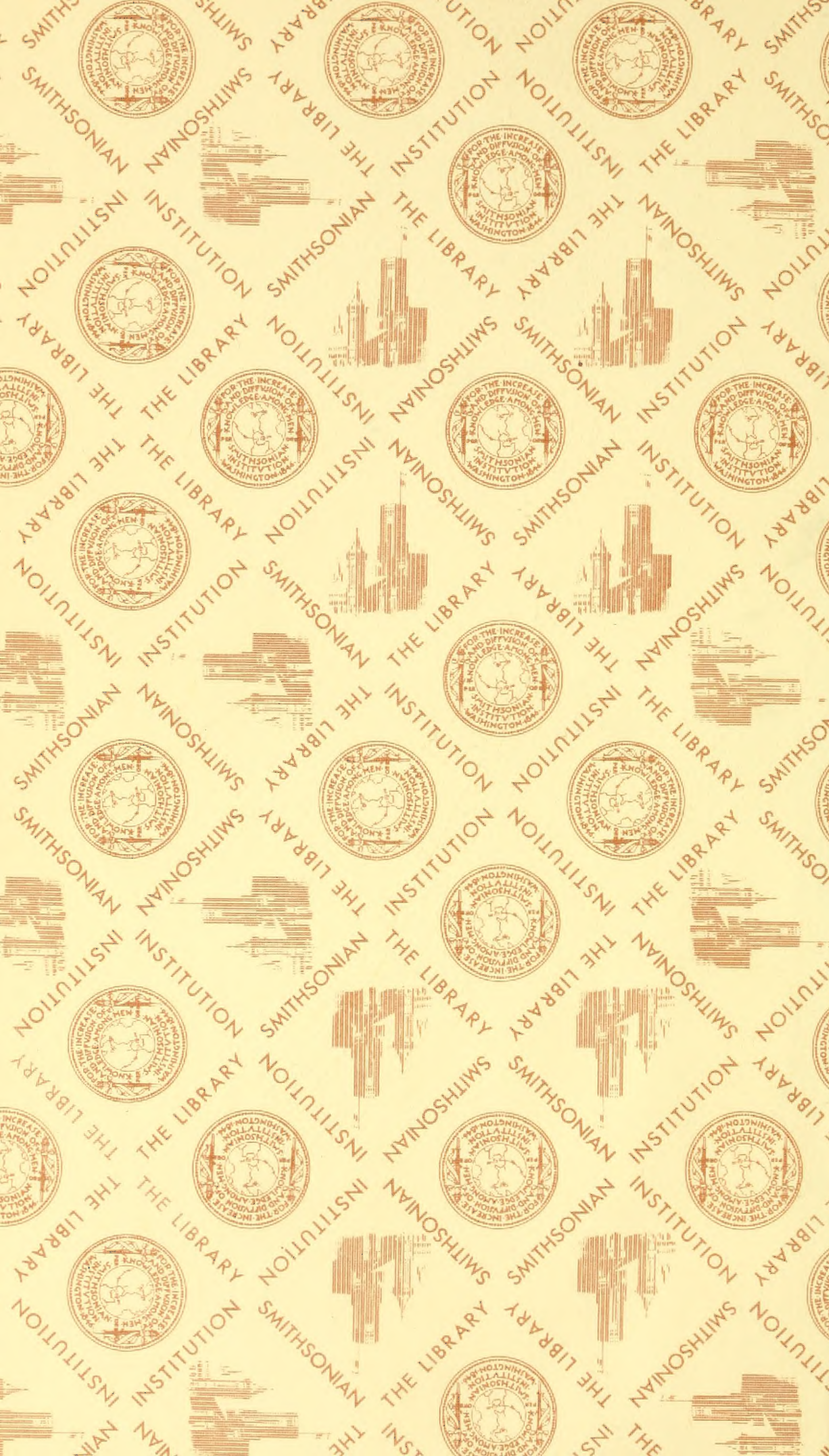
Page 349, au lieu de ENNICHIE DE MONTPELLIER (*Ennichia monspesulalis*), *lisez* : ENNYCHIE DE MONTPELLIER (*Ennychia monspesulalis*).

Page 350, au lieu de PIRAUSTE INTERMÉDIAIRE (*Pirausta intermedialis*), *lisez* : PYRAUSTE INTERMÉDIAIRE (*Pyrausta intermedialis*).

Page 353, au lieu de PIRAUSTE CONVERSE (*Pirausta conversalis*), *lisez* : PYRAUSTE CONVERSE (*Pyrausta conversalis*).

Page 366, dernière ligne de la note, au lieu de ces mots : *Annales* de la Société linnéenne de Londres, *lisez* : *Transactions*, etc.

Page 372, BOTYS NACRÉ (*botys marginalis*). Cette espèce appartient au genre *Tortrix*, et c'est par erreur que nous l'avons comprise parmi les *Botys*.


SMITHSONIAN INSTITUTION
THE LIBRARY
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846



SMITHSONIAN INSTITUTION
THE LIBRARY
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846